No 326268– 104e année – J.A.

Fr. 1.–

Mercredi 23 mai 1984

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Le nécessaire et l'important

Les sommets de chefs d'Etat se succèdent. Préoccupations majeures: l'économie, le chômage.

Le Pape, que personne ne saurait suspecter de matérialisme, expliquait récemment qu'il fallait rechercher les causes du chômage dans la révolution technologique et nous encourageait, en résumé, à mieux maîtriser notre savoir, technique, économique, sociologique.

Cela signifie quoi au juste? Sans doute que la réduction de l'homme au seul schéma de producteur-consommateur, hors duquel il n'est plus rien, est foncièrement néfaste.

Sans doute aussi ces effets néfastes sont-ils nés de la course aux savoirs qui ont eu pour objectifs – si l'on excepte les recherches d'une minorité de philosophes et d'idéologues – l'unique exploitation de leurs fruits sous forme finale de biens de production et de consommation et de profits.

Bien sûr, ce n'est pas parce que l'on s'occupe de produire, vendre et compter ses gains que l'on cherche à bénéficier des effets multiplicateurs de la recherche et du développement que l'on est un capitaliste borné.

C'est autre chose qui est en cause: la confusion du nécessaire et de l'important.

L'économie, disait dernièrement un confrère, n'est pas le but de l'humanité; c'est ce qui lui permet de vivre, à défaut, de survivre. Et c'est vrai que renoncer à ouvrir les portes à son développement, l'ignorer ou la mépriser même, c'est se condamner à rester en échec partout ailleurs. Elle est le nécessaire. L'important restant le sens et la qualité de la vie.

En temps de prospérité, cette dernière notion avec d'autres que nous pourrions lier en une gerbe appelée: sagesse et que d'aucuns approchent aujourd'hui sous le terme «écologie» ont été foulées au pied; considérées comme désuètes. De là, la grande illusion de la croissance. De là, la réaction des promoteurs de la croissance zéro. Qui n'a rien résolu, au contraire.

On parle quasi quotidiennement de succès japonais. Presque seul, parmi les nations industrialisées, ce pays a su conserver dans une mesure non négligeable son équilibre propre entre le plus-être et le plus-avoir. Entre la connaissance, intégration du savoir à l'homme intérieur, et l'exploitation des savoirs. Alors que nous avons surtout priviligié le plus-avoir et que nous en sommes prisonniers.

Est-ce là le secret de la réussite japonaise? Ce n'est peut-être que le liant de la recette. Mais l'histoire nous apprend ceci: chaque fois qu'une civilisation a préféré le plus-avoir au plus-être, elle a disparu comme s'éteint un grand feu d'artifice. Dans la nuit des temps. Et les savants se penchent sur ses ruines pour les interroger. S'il ne sait s'interroger lui-même l'Occident atteindra très vite son point critique.

Roland CARRERA

Serre 90
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 00 55

pierrot ménager

le VRAI spécialiste en électro-ménager et agencements de cuisines

340

RFA: la grève a des répercussions en Autriche et aussi en Belgique

Plus de 250.000 travailleurs étaient frappés hier par la grève pour la semaine des 35 heures en RFA où de nombreux lock-outs ont été décrétés par les employeurs. La paralysie quasi-totale de l'industrie automobile ouest-allemande commence à se répercuter en Belgique et en Autriche.

Les patrons de la métallurgie dans l'Etat du Bade-Wurtemberg ont procédé hier au lock-out de 65.000 ouvriers en réponse à la grève menée par 33.000 métallurgistes dans la région de Francfort.

Il y a neuf jours, rappelle-ton, 13.000 ouvriers ont déclenché une grève pour les 35 heures dans la région de Stuttgart.

Un porte-parole de la compagnie Daimler-Benz, qui fabrique les voitures et les camions Mercedes, a déclaré que 60.000 ouvriers de l'entreprise se trouvaient hier en chômage technique, et que parmi eux il y avait 11.000 grévistes officiels.

► Page 2

Débat sur l'enseignement privé en France

La grogne des laïcs

Paradoxalement ce n'est pas l'hémicycle, où se sont succédé les orateurs de toutes tendances, qui a constitué hier après-midi à l'Assemblée nationale le pôle d'intérêt du débat sur l'enseignement privé, mais bien les coulisses où les tractations entre le groupe socialiste et le gouvernement se sont poursuivies sans arrêt pour tenter d'aplanir la grogne des laïcs.

Difficile cas de conscience pour M. Pierre Mauroy qui n'avait en l'occurrence que le choix entre «la peste et le choléra»: ou il satisfait le noyau dur du PS, ou il s'attire les foudres d'une grande partie des partisans de l'école privée.

Tout tourne en effet autour de l'article 23 du projet Savary qui règle les dispositions du financement de l'enseignement privé par les communes. Le texte prévoit en effet que l'Etat continuera à se substituer aux communes défaillantes même si, huit ans après la mise en œuvre de la loi, le taux de 50 pour cent de titularisations du personnel enseignant de l'établissement concerné n'était pas atteint.

Cette possibilité de financement indéfini de l'école privée par des fonds publics choque les laïcs. Ils entendent que pour tout le moins un butoir soit fixé dans le temps. Et c'est là que le piège se referme. Si une commune, fût-elle de gauche, freine la titularisation pour rester en-dessous des normes fixées par la loi afin d'échapper au financement, elle freine par la même occasion l'intégration du privé dans le service public. Si elle développe cette titularisation, elle court le risque de franchir rapidement le seuil de 50 pour cent et d'avoir à financer sur ses deniers un système qu'elle combat. (ap)

Il avait consommé une jeune femme

Sagawa à Tokyo

Issei Sagawa à son arrivée à Tokyo. Son appétit le destine vraisemblablement à passer de (très) longues années en asile psychiatrique. (Bélino AP)

Issei Sagawa, l'étudiant japonais de 34 ans accusé d'avoir tué et en partie mangé une jeune étudiante néerlandaise, est arrivé hier au Japon où il sera interné dans un hôpital psychiatrique.

Lundi, la police française a mis fin à l'internement de Sagawa dans un hôpital parisien, et l'a renvoyé dans son pays. En mars 1983, la justice française avait jugé que M. Sagawa était malade mentalement, et ne pouvait passer devant les tribunaux mais devait être interné.

La presse japonaise ne parle que de «Monsieur A», suivant un accord selon lequel la presse ne doit pas citer les criminels malades mentaux. De même, lors d'un reportage télévisé, le visage de M. Sagawa a été masqué.

La police française a accusé le jeune japonais du meurtre de Renée Hartevelt, 25 ans, dans l'appartement de la jeune fille, en juin 1981. Sagawa est également accusé d'avoir dévoré des morceaux du corps de sa victime, et d'avoir ensuite enterré les restes dans un parc de l'ouest de la capitale.

(ats, ap)

Guerre du Golfe: pour parer aux menaces

La concertation fait tache d'huile

Le roi Fahd d'Arabie séoudite, qui a réuni hier ses conseillers pour examiner la situation dans le Golfe, a réaffirmé la détermination de son pays à défendre ses eaux territoriales.

L'agence officielle séoudienne a annoncé la présence à Riyad de M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires proche-orientales.

M. Murphy est arrivé dans la capitale séoudienne dimanche dernier. Il aurait apporté au roi Fahd une lettre du président Reagan proposant une aide américaine pour défendre la liberté de la navigation dans le Golfe.

A Washington, on a appris de source officielle que cette proposition d'aide a été subordonnée à l'autorisation pour l'aviation américaine d'utiliser les aérodromes des pays du Golfe.

Le roi Fahd n'a pas fait connaître sa réponse à cette proposition.

► Page 2

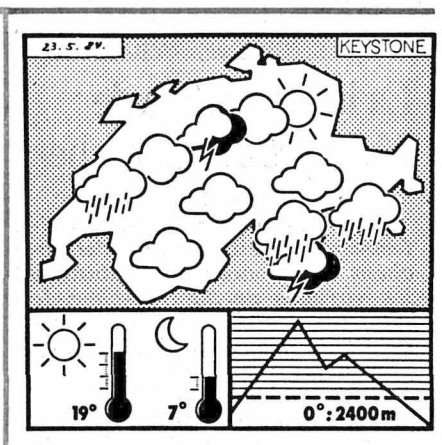

M

météo

Nord des Alpes: le temps sera variable avec des éclaircies le matin, il deviendra plus nuageux en cours de journée et des averses ou orages isolés se produiront le soir, surtout en montagne.

Sud des Alpes: le temps sera assez nuageux et des pluies, pouvant être localement orageuses, se produiront.

Evolution probable jusqu'à dimanche: au nord, au début généralement très nuageux, frais et précipitations temporaires. Lente amélioration à partir de vendredi dans l'ouest. Au sud, encore des précipitations jeudi, passage à un temps partiellement ensoleillé vendredi.

Mercredi 23 mai 1984
21e semaine, 144e jour
Fête à souhaiter: Didier

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	5 h. 48	5 h. 47
Coucher du soleil	21 h. 10	21 h. 11
Lever de la lune	3 h. 10	3 h. 30
Coucher de la lune	13 h. 29	14 h. 34
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	750,99 m.	751,06 m.
Lac de Neuchâtel	429,48 m.	429,49 m.

S

sommaire

Cambrioleurs, mais également naïfs
SUISSE Page 4

Asuag-SSIH
Omega accélère
ECONOMIE Page 6

Vie pratique
MAGAZINE Page 9

R

région 2e cahier

Grand Conseil neuchâtelois

Sensible au prix de l'hypocrisie

PAGE 15

MONDE

entre autres

La haute voltige de M. Hans-D. Genscher

Le désarmement atomique.

Davantage encore que les manifestations pacifistes qui s'effilochent aux ronces de l'habitude, les voyages de M. Genscher, le ministre des Affaires étrangères de Bonn, prouvent l'intérêt qu'y portent les Allemands.

Il y a quelques jours à peine, il se rendait à Washington. A son agenda, une visite officielle à M. Reagan et à M. George Schultz.

But de l'opération: rendre les Etats-Unis sensibles au fait qu'il faut absolument qu'ils lancent un signal à Moscou, fût-ce une pâle lueur, montrant qu'ils sont disposés à reprendre les entretiens. Une fois la campagne électorale présidentielle terminée, bien entendu.

M. Genscher a-t-il été écouté? – Les milieux officiels américains semblent toujours aussi agacés par les récriminations européennes et paraissent de plus en plus disposés à larguer notre Vieux-Continent par dessus le bord de l'Alliance atlantique pour s'allier aux puissances nouvelles qui surgissent du Pacifique.

Déchirée en vieilles rancunes, en clivages pseudo-historiques, attachée à des systèmes politiques oligarchiques, l'Europe ne fait décidément plus le poids.

Mais la ténacité germanique n'est pas un mythe. Bonn n'a nulle envie de rester un Etat-tampon entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. A défaut de pouvoir faire avancer rapidement les idées européennes, M. Genscher a repris le bâton du pèlerin pour aller heurter maintenant à la porte du Kremlin.

Il sera certainement rabroué de façon gentille. Moscou tient à illustrer le fait qu'il n'est pas hostile à la négociation avec des gens «raisonnables» comme les Européens. Mais, dans le même temps il veut témoigner que l'attitude actuelle de Washington rend impossible tout dialogue avec M. Reagan.

Après ses contacts américains, la tâche de M. Genscher sera donc de persuader que la Maison-Blanche est d'un antisoviétisme moins alarmant qu'elle n'en donne l'impression.

Mission malaisée. Mais M. Genscher est disposé à avaler bien des couleuvres. D'autant plus que son opposition social-démocrate ne l'entravera pas dans ce domaine.

Au demeurant si beaucoup de commentateurs ouest-allemands ne cachent pas leur scepticisme quant aux efforts du chef de leur diplomatie, on remarque que les spécialistes des Affaires du Kremlin aux Etats-Unis se posent déjà la question: à quoi assistera-t-on d'abord en 1985? Sera-ce, en premier, une reprise des pourparlers nucléaires américano-soviétiques et, en second, un sommet? Ou l'inverse?

Il s'agit d'éviter une aggravation des relations réciproques jusque là. La navette de M. Genscher diffère le pire. Ne serait-ce qu'en cela, elle est positive.

Willy BRANDT

● **PANAMA.** – Une véritable «ville-laboratoire» conçue spécialement pour le raffinage de la cocaïne et qui aurait coûté environ un milliard de dollars à ses promoteurs a été découverte au Panama, dans la région boisée frontalière de la Colombie.

● **PARIS.** – L'ambassadeur d'URSS à Paris a indiqué hier qu'Andrei Sakharov – en grève de la faim depuis trois semaines – n'était pas hospitalisé et se trouvait toujours à son domicile de Gorki avec sa femme Elena Bonner.

● **PÉKIN.** – La Chine a décidé de rétablir les grades au sein de son armée, numériquement la plus forte du monde avec 4,2 millions d'hommes, et de réduire ses effectifs en vue de la rendre plus opérationnelle en temps de guerre.

M. Hans-Dietrich Genscher au Kremlin
Euromissiles: Tchernenko inflexible

M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, n'a pu que prendre acte hier, à l'issue d'un entretien avec le président Constantin Tchernenko, de l'opposition inflexible du Kremlin à toute reprise des négociations Est-Ouest sur les euromissiles.

Interrogé au cours d'une conférence de presse à l'issue de l'entretien, auquel assistait également M. Andrei Gromyko, sur la possibilité d'une reprise du dialogue entre le Kremlin et Washington avant les élections présidentielles américaines de novembre, M. Genscher a répondu qu'il n'avait aucune indication permettant de le penser.

Selon l'agence Tass, M. Tchernenko a dit à M. Genscher que le retour de l'URSS à la table des négociations tant que les euromissiles américains étaient maintenus en Europe «ne pouvait être considéré comme une hypothèse sérieuse».

M. Genscher a dit avoir également évoqué le cas du physicien dissident Sakharov, Prix Nobel de la Paix, lors de ses entretiens avec les chefs du Kremlin. Mais il s'est refusé à fournir la moindre précision sur le contenu de la réponse soviétique.

Par ailleurs, commentant la visite de M. Genscher à Moscou, la radio officielle tchécoslovaque a déclaré hier que les relations Est-Ouest actuelles n'avaient jamais été aussi glaciales depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le journal a précisé que le général Semion Romanov était «mort soudainement dans l'exercice de ses fonctions». Il n'a pas précisé les causes du décès.

Au moment de l'affaire du Boeing sud-coréen, abattu le 1er septembre dernier, le général Romanov était chef de l'état-major général du corps de défense aérien. C'est lui qui avait donné la première version officielle des événements.

L'officier supérieur avait servi dans l'armée pendant 44 ans et représentait le chef des forces armées du Pacte de Varsovie au moment de sa mort. Il avait auparavant été l'adjoint du chef d'état-major des armées du Pacte, a précisé *Krasnaya Zvezda*.

Né le 7 mai 1922 dans la ville de Zhukovo en Russie centrale, il était entré dans l'armée en 1940.

La notice nécrologique publiée par le journal était signée par le ministre de la Défense, le maréchal Dimitri Oustinov, le chef d'état-major Nikolaï Ogarkov, et le commandant en chef des forces du Pacte de Varsovie, Victor Koulikov.

Selon des spécialistes occidentaux, le décès pourrait être survenu accidentellement, peut-être en cours de manœuvres.

(ap, reuter)

Douaniers italiens
Zèle à rebours

Les douaniers italiens ont entamé hier une grève du zèle de 48 heures, à l'appel des trois syndicats douaniers.

Durant cette grève, les douaniers n'effectuent que leur service, de 8 à 14 heures, et refusent toute heure supplémentaire.

Les opérations de douane sont donc bloquées entre 14 heures et 8 heures.

Ce mouvement a pour but d'obtenir une augmentation des effectifs et l'obtention d'une indemnité déjà perçue par la police des frontières et les fonctionnaires de la Garde des finances (police fiscale), précise-t-on de source syndicale. (ats, afp)

La concertation fait tache d'huile

Page 1 ◄

Le ministre séoudien de l'Information M. Ali Shaer a annoncé après la réunion du gouvernement que le roi était déterminé à défendre les eaux séoudiennes. M. Shaer a précisé que le roi avait informé ses ministres des contacts qu'il a eus avec divers responsables islamiques et arabes «pour rechercher des remèdes par tous les moyens pacifiques» à la situation qui règne dans le Golfe.

Aucun détail des dispositions militaires qui ont été prises à Riyad n'a été dévoilé, mais on a appris de bonne source à Baghdad que les armées koweitiennes et séoudiennes envisageaient d'opérer conjointement pour empêcher toute attaque de l'aviation iranienne contre des pétroliers séoudiens ou koweitiens.

ACCORD CONCLU

Un diplomate arabe de haut rang qui a demandé à conserver l'anonymat a expliqué mardi dans la capitale irakienne que l'Arabie séoudite et le Koweit avaient conclu un accord sur «le principe de l'établissement d'une couverture aérienne commune de leurs pétroliers dans le Golfe, pour les défendre contre des attaques iraniennes».

Depuis dimanche, les aviations koweitienne et séoudienne procèdent à des vols de reconnaissance au-dessus de leurs eaux territoriales. Les Emirats arabes Unis viennent de mettre fin à 48 heures de manoeuvres navales.

D'après le diplomate arabe, le plan koweito-séoudien prévoit «que les aviations et les systèmes de défense aérienne séoudiens et koweitiens s'opposent ensemble à tout appareil iranien qui tenterait de s'attaquer à un pétrolier des deux états dans la région».

Les Séoudiens utiliseraient leurs avions-radar AWACS pour surveiller le Golfe.

CONTRAINDRE TÉHÉRAN

Par ailleurs, les ministres des Affaires étrangères du Koweit de l'Irak se sont rendus au Japon hier pour demander au gouvernement japonais de réduire ses importations de pétrole iranien, afin d'obliger Téhéran à arrêter ses attaques contre des pétroliers étrangers et pour inciter l'Iran à répondre aux ouvertures de paix irakiennes.

En imposant un blocus sur les ports pétroliers iraniens, le gouvernement irakien est convaincu qu'il tarira les ressources financières qui alimentent l'effort de guerre de Téhéran. L'Irak espère en outre réussir à rétablir son commerce pétrolier dans le Golfe. (ap)

Mêlé à l'affaire du Boeing sud-coréen
Le général Romanov meurt subitement

Le général Semion Romanov, qui avait été le premier a donné la version officielle de l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par l'aviation soviétique, est décédé à l'âge de 62 ans, a annoncé hier *Krasnaya Zvezda* (L'Etoile Rouge), le journal de l'armée soviétique.

Isabel Peron en Argentine
Soutien à Alfonsin

Le président Raul Alfonsin s'est entretenu hier avec les dirigeants de trois partis de l'opposition après avoir reçu le soutien inattendu de l'ancienne présidente Isabel Peron.

Le président Alfonsin a eu des entretiens avec les chrétiens-démocrates, les socio-démocrates et des responsables du parti de l'Intransigeance.

Mme Peron, chef des péronistes, faisait partie d'une délégation de 35 responsables péronistes reçus par M. Alfonsin et le ministre de l'Intérieur, M. Antonio Troccoli, pendant une demi-heure lundi soir.

A l'issue de cet entretien, la seconde femme de Juan Peron, a publié un communiqué déclarant qu'elle avait assuré M. Alfonsin du soutien des péronistes «pour tout ce qui touche à la destinée de notre pays». (ap)

RFA: la grève a des répercussions en Autriche et aussi en Belgique

Page 1 ◄

Un porte-parole de Volkswagen a déclaré que la production ne pourrait être maintenue au-delà de jeudi si la grève continuait. L'arrêt de production menacerait l'emploi de ses 115.000 ouvriers.

M. Hans Mayr, dirigeant du syndicat «Ig Metall» a annoncé qu'il s'en tiendrait à ses exigences sur les 35 heures lors des entretiens que le syndicat aura demain après-midi à Suttgart-Degerloch, avec les patrons de la métallurgie ouest-allemande.

Des négociations ont débuté hier entre les éditeurs et les ouvriers du livre du syndicat «IG Druck und Papier». Un accord dans ce secteur permettrait d'entrevoir une éventuelle issue à la grève des métallurgistes.

Le patronat allemand réfute toujours l'argument de «Ig Metall» selon lequel une réduction de travail à 35 heures procurerait des emplois à la majorité des 2,25 millions de chômeurs allemands.

En Belgique, l'arrêt des livraisons de pièces détachées à l'usine General Motors d'Anvers oblige l'entreprise à procéder mercredi au chômage technique de 8500 de ses 12.300 ouvriers, a annoncé un responsable de l'usine.

En Autriche, la filiale de BMW de Steyr a mis en congé lundi près de 350 ouvriers. A Braunau am Inn, l'entreprise électrique allemande EKB a annoncé que 300 employés étaient sans travail. La filiale autrichienne de la branche allemande de General Motors pense aussi devoir procéder à des arrêts de production sur ses chaînes d'assemblage, si la grève continue en Allemagne de l'Ouest.

(ats, afp, reuter)

Kourou : départ d'«Ariane»
Lancement retardé

Le compte à rebours du lancement de la neuvième fusée «Ariane» a été interrompu ce matin 17 secondes avant l'heure prévue pour la mise à feu, à 23 h. 14 GMT (1 h. 14 HEC) pour cause de surpression d'hydrogène dasn le troisième étage, au niveau d'un clapet de contrôle de la pression d'hydrogène, indiquait-on au Centre spatial guyanais de Kourou.

Le neuvième vol de la fusée «Ariane» doit être une grande première: c'est le premier vol assuré par une société privée, Arianespace.

Le vol d'«Ariane» marque aussi un autre événement, puisque c'est la première fois qu'une fusée européenne lance un satellite américain, «Spacenet-1», qui appartient à la société GTE Spacenet Corporation. Le satellite doit être placé en orbite à 36.000 km. d'altitude, au-dessus de l'Equateur.

En cas de succès, «Ariane» aura réussi son quatrième vol consécutif (les missions 6, 7 et 8 ont été un succès), ce qui devrait permetre à Arianespace d'être un concurrent de poids face à la NASA et à sa navette.

Déjà, la société Arianespace a reçu 28 commandes de lancement et des options payantes pour 19 autres tirs. Chaque lancement effectué par «Ariane» coûte environ 25 millions de dollars.

(ats, afp, ap)

Contre la course aux armements
Six chefs d'Etat lancent un appel

Six chefs d'Etat ont lancé hier un appel commun contre la course aux armements. Ils ont demandé aux puissances nucléaires «d'arrêter tous les essais, la production et l'installation d'armes nucléaires».

Dans une déclaration en neuf points rendue publique à Stockholm par le premier ministre suédois, M. Palme, l'un des cosignataires de cet appel, les six demandent également «une réduction importante des forces nucléaires».

Les cinq autres chefs d'Etat à l'origine de cette initiative sont Mme Gandhi (Inde), M. de la Madrid (Mexique), M. Nyéréré (Tanzanie), M. Papandréou (Grèce) et M. Alfonsin (Argentine).

M. Alfonsin n'a pas pris part à l'élaboration de la déclaration mais a été invité à la signer.

M. Palme a précisé que l'organisation «Parlementaires pour l'ordre mondial» était à l'origine de cette initiative. Il a cependant affirmé que la déclaration finale avait été rédigée par les signataires et leurs conseillers.

Le document ne précise pas comment les six chefs d'Etat comptent persuader les puissances nucléaires d'arrêter la course aux armements. (ap)

Parlement européen : code de conduite adopté
Avoir les sectes à l'oeil

Le Parlement européen a adopté hier soir un «code de conduite» communautaire à l'égard des sectes dans la CEE par 98 voix contre 28 et 26 abstentions, au terme de longs débats.

Ce code vise notamment la secte dite de Moon, le mouvement «Hare Krishna», l'«Eglise de scientologie» et les «Enfants de Dieu».

Le Parlement invite le Conseil des ministres de l'Intérieur et de la Justice de la Communauté à procéder à un «échange d'informations» sur les sectes et sur leurs «ramifications internationales» et à résoudre les «éventuels problèmes» qu'elles causeraient, sur les bases suivantes:

● Les mineurs ne pourront être contraints à prononcer de «vœux définitifs».

● Tout engagement «financier ou personnel» devra suivre une «période de réflexion suffisante».

● «Après l'adhésion, la famille et les amis devront pouvoir entrer en contact avec le nouveau membre», les appels téléphoniques devront lui être transmis.

● Chacun aura le droit «de quitter librement une organisation» et de consulter librement un médecin ou une «personne indépendante».

● Nul ne pourra accepter de collecter des fonds «par la mendicité ou la prostitution».

De plus, et en dépit des réserves exprimées par le commissaire Edgard Pisani sur le manque de compétence de la Commission européenne, celle-ci devra établir un «recueil de données» sur les sectes, leurs «prête-nom ou organisations fantômes» et sur les poursuites judiciaires éventuellement engagées contre elles.

(ats afp)

Procès de terroristes à Belfast
Le juge prend ses cliques et ses claques

Le magistrat de Belfast chargé de juger 40 personnes accusées de terrorisme s'est retiré du procès hier matin, après avoir émis des doutes sur la crédibilité du principal témoin à charge, Raymond Gilmour, ancien militant de l'IRA et parallèlement informateur de la police.

Le plus grand procès jamais tenu en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord, qui s'était ouvert le 8 mai, a ainsi été ajourné au 29 mai, a-t-on précisé de source officielle.

Le juge, M. McDermott, a estimé qu'il convient en premier lieu de se prononcer sur la crédibilité de Raymond Gilmour, 24 ans, dont les déclarations à la police ont abouti à 191 chefs d'inculpations contre un total de 45 personnes, allant du meurtre jusqu'à l'appartenance à l'IRA (Armée républicaine irlandaise) ou à l'INLA (armée nationale de libération irlandaise). Cinq accusés qui avaient été libérés sous caution ne se sont pas présentés au tribunal et sont recherchés par la police.

Raymond Gilmour avait été présenté après son arrestation en 1982 comme un militant de l'IRA repenti devenu supermouchard, c'est-à-dire informateur de la police. Mais la défense a démontré dès l'ouverture du procès que le militant républicain avait été payé par la police *bien avant son arrestation*, pour fournir des informations sur les activités de l'IRA. (ats, afp)

● **TRELLEBORG.** – Des conteneurs chargés d'équipements électroniques et optiques américains venant de France et classés «matériel de guerre» par les autorités suédoises qui les avaient bloqués ont finalement été réexpédiés à la société française Thomson.

● **BARCZEWO.** – L'ancien dirigeant de Solidarité Piotr Bednarz, 34 ans, qui avait tenté de se suicider dans sa cellule de la prison de Barczewo (nord de la Pologne) le 14 mai, a été transporté d'urgence hier, dans un état grave, à Varsovie où il a été hospitalisé, apprend-on de sources médicales.

MOTS CROISÉS

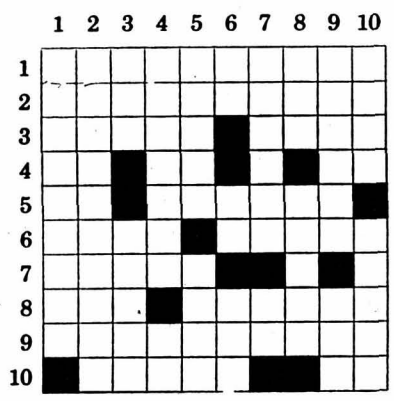

HORIZONTALEMENT. – 1. Pêcheurs chinois. 2. Attroupement. 3. Son but est de faire rire; Héros français. 4. Préposition; Sous le bras, phonétiquement; Fin verbale. 5. Note; Achille le tua. 6. Dans les Landes; Ouvrir la fenêtre. 7. Chic. 8. Possessif; Il pilla Rome. 9. Peut être provoqué par une victoire. 10. Lac africain; Lac africain.

VERTICALEMENT. – 1. Encombre l'administration. 2. Au plus haut point. 3. Manche de tennis; Lieu agréable, mais mal entouré. 4. Petite lame de compas; Part. 5. Singe-araignée; Rivière et département. 6. Petit protecteur; Possessif; Prénom féminin. 7. Région de la botte; Possessif retourné. 8. Une corde y passe; Commandement. 9. Fixe les guides d'un cheval, de manière à lui tenir la tête levée; Va dans le beau Danube bleu. 10. Brille au cinéma; Page de droite.

(Copyright by Cosmopress 5143)

Oberli
JL. Gonzales
OPTICIEN
15, avenue Léopold-Robert - ✆ 039/23 47 41

Tubage de cheminées
M. Voinnet
✆ 039/28 45 55,
2300 La Chaux-de-Fonds
Réfection de cheminées par chemisage intérieur, sans joint, avec tube flexible en acier CHROMÉ-NICKEL V 5 A soudé.
S'introduit facilement par le haut de la cheminée, **sans ouverture intermédiaire.**
10 ANS DE GARANTIE.
Economie de combustible: 10% environ.
DEVIS GRATUIT SANS ENGAGEMENT. 13092

FUST
L'offre-vedette
Appareils électroménagers
Meubles de cuisines et de salles de bains
On achète les ***réfrigérateurs*** *de toutes les* ***marques de qualité*** *chez* ***Fust*** *au* ***prix Fust*** *le plus bas* **p.ex. Bauknecht T 1454**
capacité 140 lt., compartiment de congélation, dégivrage automatique

Prix Fust 298.– Location 17.-/ms. Possibilité d'achat
●**Livraison gratuite**
●Des appareils d'exposition avec des **rabais super**
●La **meilleure reprise** pour votre ancien appareil
●Garantie allant jusqu'à 10 ans
●Nous **réparons toutes les marques**
Durée de location minimum 3 mois
Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs
Plus de 20 000 appareils électroménagers en stock!
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale 032 22 85 25
marin centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
FUST
Miele BOSCH AEG NOVAMATIC SIEMENS PHILIPS BRAUN VOLTA SIBIR SIEMENS KOENIG
05-2569

Isabelle Schneebeli
PÉDICURE DIPLÔMÉE
ABSENTE
du 24 mai au 3 juin 1984

Doubles duvets QUATRE-SAISONS
à un prix sensationnel!
118-385 459
230
Grâce à notre propre fabrication et vente directe: grandeur 160x210 1x500g + 1x600g ou 2x550g duvet neuf d'oie pur 90%/o blanc dans du Cambric extra mi-blanc avec boutons pression
(Egalement disponibles dans d'autres dimensions)
seulement
555 fr.
HILTBRUNNER FABRIQUE DE LITERIE SA A COTE DU CAFE FLORIDA 2557 STUDEN
032 53 14 14

PETITES ANNONCES

Demandes à acheter

TRAINS Buco, Hag et Märklin, 1900 à 1965. ✆ 039/31 33 82. 91-60040

A vendre

CHAMBRE À COUCHER complète style espagnol. ✆ (039) 23 20 92. 13378

ÉTABLI D'HORLOGER type ancien, noyer, en parfait état. Prix intéressant. ✆ (039) 23 77 72. 12992

VÉLO SPORT homme, 10 vitesses. Prix à discuter. ✆ 039/28 59 14. 13872

JEUNES LAPINS, fauve de Bourgogne. ✆ 039/31 26 14. 91-62111

CUISINIÈRE 3 plaques, banc d'angle, table cuisine et divers meubles. ✆ 039/31 10 61. 91-62112

DEUX PNEUS Michelin XVS 185 × 14 à 50% Fr. 80.- les deux. 1 neu Good-Year 175 × 14, neuf, Fr. 50.-. 1 pneu Firestone 175 × 14, neuf, Fr. 50.-. 2 pneus Michelin 185 × 14 sur jantes Volvo, Fr. 120.- les deux. ✆ 039/26 01 71. 13953

MEUBLES D'OCCASION très bon marché. ✆ 039/26 44 26, int. 21, heures de bureau. 13910

TENTES-MAISONNETTES, 1 à 5 places, 1 à 2 places, en très bon état. ✆ 039/26 73 76. 13909

MATELAS mousse neuf 190 × 130 (100.-) Fr. 50.-. Machine-à-écrire Hermès Média 3 (350.-) Fr. 90.-. Meuble à souliers bois massif (360.-) Fr. 95.-. ✆ 039/28 35 70, matin + soir. 13869

Perdus - trouvés

TROUVÉ jeune chat noir. ✆ 039/23 46 38 ou 039/23 87 87. 13879

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales exclues

Coop City
actualité tv
Notre offre publicitaire télévisée

Robes d'été mode

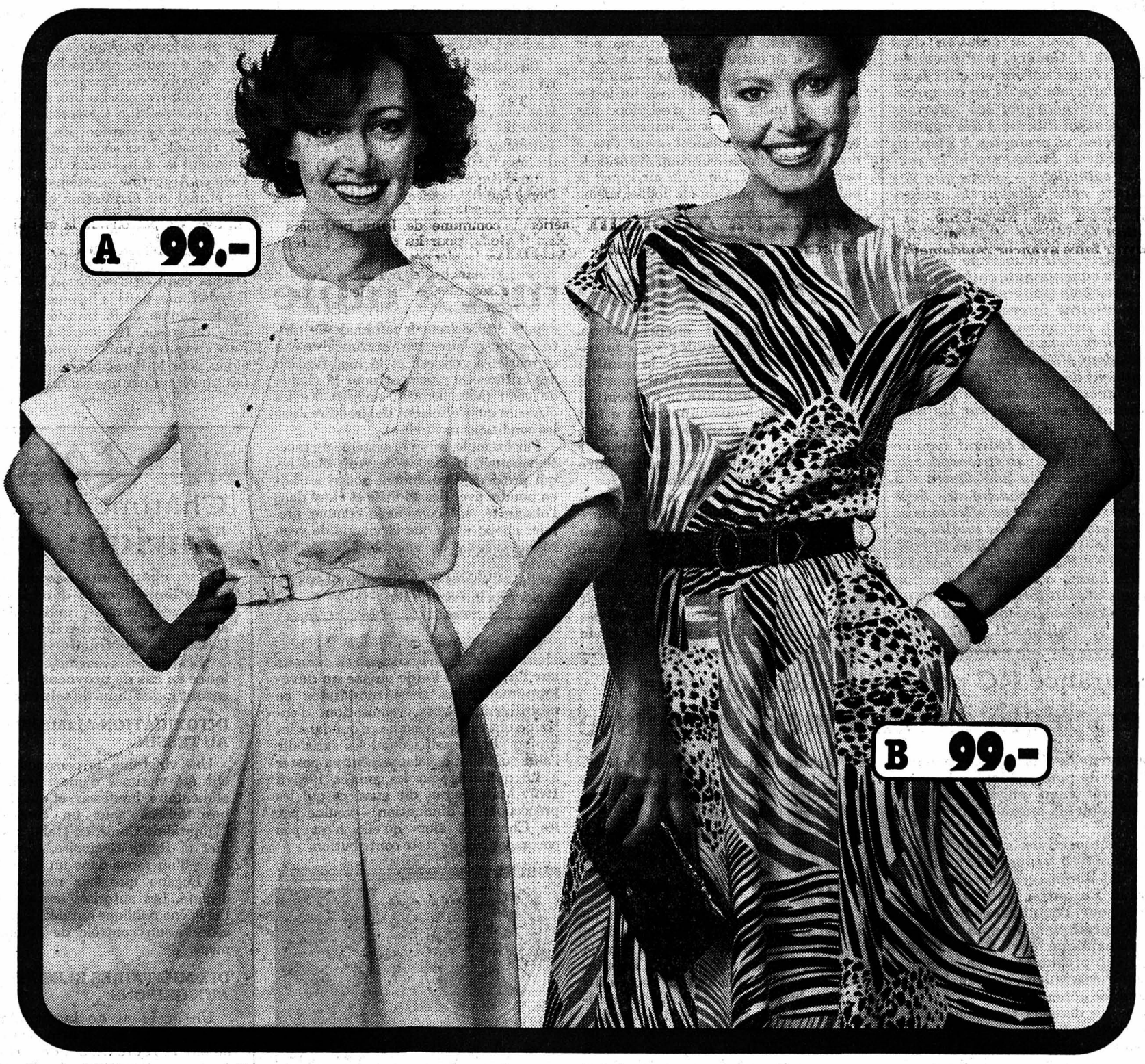

C-W 21 84

A Robe mode,
uni, 100% coton,
2 coloris,
tailles: 36 – 44 **99.–**

B Robe,
100% coton,
2 coloris assortis,
tailles: 36 – 44 **99.–**

Coop City
La Chaux-de-Fonds
Rue de la Serre
Ouverture: lundi 13 h. 30 à 18 h. 30
Mardi à vendredi 8 h. à 12 h. 15 et 13 h. 15 à 18 h. 30
Samedi 8 h. à 17 h. P

SUISSE

M

maintenant

Saluer la communauté catholique

Lorsque Jean Paul II a été élu Pape, en 1978, on savait que désormais plus rien ne serait comme avant au sein de l'Eglise catholique de Rome. La personnalité du Saint-Père, d'une part, et surtout le fait qu'il vienne d'un pays situé au-delà du rideau de fer, d'autre part, militaient fortement en faveur de cette prédiction.

Qui s'est avérée exacte: le message de l'Eglise romaine, en devenant plus conservateur, est devenu aussi plus politique. Au service justement d'une politique d'action magnifiquement servie par la personnalité très politique, de Jean Paul II.

Il n'est donc pas très étonnant qu'aujourd'hui les protestants, ou du moins certains d'entre eux, s'inquiètent de cette visite papale. Car indiscutablement, le «show» de Jean Paul II en Suisse pourrait constituer un excellent moyen de pression pour la création d'un diocèse à Genève, par exemple. Les évêques auront en effet beau jeu d'affirmer qu'ils ne comprennent pas pourquoi les réformés refusent un diocèse à des ouailles si fidèles, si promptes à s'emballer pour le Saint-Père et la religion catholique – «alors que vos églises sont si souvent vides» pourraient-ils même affirmer.

Il convient donc, c'est certain, de faire de cette visite ce qu'elle doit être: celle d'un Pape venu saluer la communauté catholique de Suisse, cela sans s'ingérer dans nos affaires internes. Qu'aurait-on dit, par exemple, si l'an dernier, lors de sa visite en Suisse, le président Mitterrand avait publiquement déclaré qu'il était contre la vignette autoroutière ou pour l'initiative socialiste sur les banques?

Que le Conseil fédéral reçoive ou ne reçoive pas in corpore le Saint-Père, voilà par contre qui est l'affaire de chacun des Sept Sages: ils peuvent en effet tous et sans autres, pour des motifs personnels et intimes, refuser de rencontrer officiellement le Pape. En toute bonne conscience, et même si cela déplaît fortement aux deux démocrates chrétiens du collège...

Philippe-O. BOILLOD

Visite du pape Jean Paul II en Suisse

Des protestants manifestent leur opposition

Pas contents et pas d'accord: hier à Berne, l'Union protestante libérale de Genève, l'Action contre la puissance politique religieuse (Aktion gegen religioese Machtpolitik) et l'Alliance suisse des protestants actifs se sont plaints de la prochaine visite papale en terre helvétique, qui aura lieu le mois prochain. Oh! tous ces gens n'ont rien contre le Pape lui-même, ni contre les catholiques. Mais ce qu'ils n'admettent pas, c'est que le Conseil fédéral envisage de recevoir *in corpore* le Saint-Père: ce serait là un acte politique en faveur de l'Eglise romaine et une violation de la neutralité confessionnelle habituelle du gouvernement central.

Guerre de religion en Suisse et en 1984?

Nous n'en sommes pas encore là, bien entendu. Mais il n'empêche que la visite papale contribue certes à resserrer les rangs de la communauté protestante de Suisse. On l'a bien senti hier. Car au-delà de ce prochain «show» de Jean Paul II en Suisse, il y a la question du diocèse que les catholiques voudraient bien installer à Genève, Genève la «Rome protestante». Un sujet d'ailleurs abordé hier lors de la conférence de presse. Moins normale historiquement fut l'intervention d'un Zurichois qui s'en prit à la population étrangère en Suisse «qui ne fait que grossir les rangs des catholiques». Et plus grave est l'attaque de front de l'Alliance suisse des protestants actifs qui s'en prend directement aux évêques, accusés d'englober sans autre les non-catholiques, sans se préoccuper de leur avis, dans le troupeau du Vatican.

Qu'attendent donc ces associations?

Que les autorités réagissent et ne donnent pas trop d'importance à cette visite du Saint-Père. L'Union protestante libérale de Genève a justement envoyé au Conseil fédéral une lettre ouverte lui rappelant son devoir de neutralité confessionnelle et, au passage, les sentiments d'injustice déjà suscités dans les milieux protestants par la présence, à Berne, d'un nonce apostolique qui a prééminence sur les autres diplomates accrédités dans la Ville fédérale.

Pas de doute, la visite de Jean Paul II crée déjà l'événement. (pob)

Le vol du siècle dans une banque argovienne

Cambrioleurs, mais également naïfs

Les trois employés de la Banque Hypothécaire et du Commerce du canton d'Argovie ont décidément été bien naïfs: c'est en effet dans deux banques suisses – de Lucerne et de Zurich – qu'ils ont déposé la presque totalité du butin de 1,8 million qu'ils ont dérobé il y a onze jours dans l'établissement qui les employait, de l'argent sur lequel la police a mis la main hier. Le trio – qui trône en première page du quotidien zurichois «Blick» – n'a finalement emporté avec lui que 100.000 francs, vraisemblablement, a indiqué la police, parce qu'il craignait certaines difficultés au moment de traverser les frontières.

C'est le quatrième complice – actuellement emprisonné à Aarau – qui a révélé les numéros des comptes sur lesquels est déposé le reste du butin. Mardi matin le «Blick» a en outre publié une interview du trio – réfugié au Paraguay – qui prétendait notamment avoir avec lui la totalité du butin, ce qui n'est donc pas vrai. Dans cette même interview, les trois voleurs expliquaient avoir essayé deux fois «à blanc» leur coup avant de le réaliser vraiment. Un récit sur lequel la police émet les plus grands doutes, même si elle déclare ignorer encore comment s'est déroulé le «vol bancaire du siècle».

LE MAUVAIS CHOIX

Les trois voleurs n'ont en outre pas très bien choisi leur lieu de destination.

Une convention d'extradition existe en effet bel et bien entre la Suisse et le Paraguay. Et même si elle date du mois de juin 1906, elle n'en est pas pour autant caduque, a précisé mardi Jean-Dominique Schouwey, responsable des accords internationaux au Département fédéral de justice et police.

Cependant, le procureur du canton d'Argovie n'a pas encore sollicité le DFJP pour faire arrêter et extrader du Paraguay en Suisse les trois malandrins, même s'il compte bien le faire dans quelques jours lorsqu'il aura en mains de quoi fonder clairement sa demande.

En tout cas, l'article 2 de l'accord helvético-paraguayen prévoit que le vol est un des délits justifiant une extradition. La procédure pourrait cependant durer et rien n'assure, malgré la convention, que la police du Paraguay arrêtera les trois employés, précise-t-on au DFJP. Le pays peut en effet interpréter comme il l'entend la convention. En outre, on a vu, rappelle-t-on encore au DFJP – en évoquant la «fuite» miraculeuse de Licio Gelli en Argentine – certains pays préparer si mal une arrestation que celle-ci a échoué.

Rappelons que le 11 mai dernier, trois employés de la Banque Hypothécaire du canton d'Argovie avaient réussi un «beau» coup en s'emparant de 1,8 million de francs dans la banque au moment où la somme était transférée dans la salle du trésor. Ils devaient prendre la fuite en voiture, puis en train et enfin en avion pour le Paraguay, non sans avoir fait un détour par une banque suisse.

(ats)

Marché suisse de la viande

La FRC se met à table

Concentration et surproduction, subventions mal employées, contrôles insuffisants, baisse de la qualité: lors de sa 25e journée d'information tenue hier, à Lausanne, la Fédération romande des consommatrices a fait la critique du marché suisse de la viande, en menaçant de brandir l'arme du boycottage pour faire aboutir ses revendications.

Si la FRC est d'accord avec les mesures prévues dans la loi sur l'agriculture pour garantir aux paysans un revenu équitable, elle en dénonce les abus. Elle demande le respect des limites de production fixées dans l'ordonnance sur le bétail de boucherie (la Suisse produit trop de viande), l'application rapide des normes de qualité de la viande à l'étude depuis... 1958 (teneur minimale en protéines musculaires, part maximale en eau et matières grasses), et la modification des critères de paiement pour la viande de veau (actuellement, on pénalise les éleveurs qui s'efforcent de produire dans les conditions naturelles).

Par exemple, selon le système de taxation actuel, la viande de veau blanche, qui provient d'un animal nourri au lait en poudre avec des additifs et élevé dans l'obscurité, est considérée comme premier choix; alors que la viande de veau rose, venant d'un animal élevé au lait entier sous sa mère, puis au foin ou à la paille, et vivant plus librement, est vendue à prix inférieur. (ats)

● A quelques semaines de plusieurs débats parlementaires décisifs sur l'avenir de l'aide suisse au développement, les tiers mondistes se mobilisent. Sept organisation d'entraide ont exposé à Berne ce qui dans les projets du Conseil fédéral les satisfait: l'aide suisse au développement va passer à 1,8 milliard pour les années 1985 à 1987. Mais ils ont dit aussi ce qui les préoccupe: la diminution – voulue par les Chambres alors qu'elle n'est pas encore votée – de cette contribution.

Assurance RC pour véhicules à moteur

Perspectives tendant à la hausse

Les tarifs de l'assurance responsabilité civile pour véhicules à moteur pourraient bien augmenter, après avoir connu dix ans de relative stabilité.

Les perspectives se sont détériorées pour 1985 à cause de l'accroissement des dommages enregistrés l'an dernier. En outre, les réserves spéciales pour l'équilibrage des tarifs ont été pratiquement épuisées. C'est ce qu'a expliqué hier à Berne M. Walter Diehl, président de l'Association suisse d'assurances, qui tenait sa 53e assemblée générale.

Dans les derniers temps, une partie importante de l'assurance RC pour véhicules à moteur a été financée à l'aide des excédents des années précédentes. Or, ces excédents ont maintenant presque disparu, a relevé M. Diehl, ce qui crée une situation nouvelle dans ce secteur d'assurance.

D'une façon générale, 1983 a été une année encore meilleure que 1982 pour les assureurs helvétiques, a remarqué le président de l'ASA. Cependant, des pertes techniques élevées ont à nouveau été plus que compensées par les excellents résultats des opérations financières. Ces pertes techniques sont un problème préoccupant parce que leur correction passe par une augmentation des tarifs dans certains secteurs.

De telles augmentations ne peuvent pas produire d'effets aussi vite que l'évolution des cours boursiers où des taux d'intérêt en produisent dans le domaine des opérations financières, a rappelé M. Diehl. L'Association suisse d'assurances est l'organisation faîtière des assureurs privés helvétiques. (ats)

Pour Roche

Dioxine: 300 millions

Près de huit ans après l'accident de Seveso, il apparaît qu'à l'exception de la chloracné, aucun effet négatif sur la santé n'a été observé qui serait imputable à l'exposition à la TCDD. Cette affirmation du comité consultatif scientifique réjouit les responsables d'Hoffmann-La Roche. Pour ceux-ci, l'accident de dioxine (TCDD) le 10 juillet 1976, à Seveso, aura tout de même laissé une facture de près de 300 millions de francs.

Aujourd'hui, l'assainissement de la zone la plus touchée est terminé et la terre contaminée a été déposée dans une cuve de 160.000 mètres cubes. Un parc est en voie de construction, de 40 hectares, qui devrait être inauguré avant la fin de l'année prochaine. Les bâtiments sont démolis ou en voie de démolition. Il ne reste que la zone faiblement contaminée qui n'a pas encore été rendue à l'agriculture.

Jusqu'à présent, Hoffmann-La Roche a dépensé 290 millions de francs dans l'aventure. On estime que les frais de destruction de la dioxone à Bâle devraient être de l'ordre de 3 millions de francs. (ats)

PUBLICITÉ

Tarifs de droits d'auteurs

Sociétés en accord

Les sociétés de droits d'auteur se sont mises d'accord la semaine dernière avec les exploitants de téléréseaux par voie herzienne sur un tarif pour les droits d'auteurs.

Les entreprises de téléréseaux par voie herzienne devront payer dès mai 1984 60 centimes de droits d'auteur par abonnement et par mois pour les quatre programmes de télévision. En outre, un tarif réduit de 30 centimes doit être payé rétroactivement pour la période qui s'étend de mai 1982 à fin avril 1984. Et à l'avenir, la taxe mensuelle pourra s'élever à 75 centimes en cas d'introduction de quatre nouveaux programmes de radio.

L'accord, valable jusqu'au 31 décembre 1986, a été signé entre les sociétés de droits d'auteurs – Pro Litteris - Teledrama, Suisa et Suissimage – et l'Association suisse pour la diffusion par voie herzienne de programmes radio et télévision dans les régions de montagne.

Aucun contrat n'a pu être conclu jusqu'à présent avec les exploitants de réseaux par câble. (ats)

EN QUELQUES LIGNES

● **La prochaine visite en Suisse, au début du mois de juin, du premier ministre de la République sud-africaine, M. Pieter W. Botha, a suscité, à l'étranger comme en Suisse, de vives réactions.** Le président de la Confédération, M. Léon Schlumpf, a cependant précisé, dans la réponse du Conseil fédéral au message de protestation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qu'il n'était pas question que cette visite soit reportée.

● **Les relieurs organisés au sein du Syndicat du livre et du papier se sont prononcés en faveur du nouveau contrat collectif de la branche.** 82% des travailleurs qui ont pris part à la consultation écrite ont approuvé le nouveau contrat. Ils représentaient 31% du total des syndiqués. **L'innovation principale du nouveau contrat est l'introduction du treizième salaire.**

● **L'Association de la presse genevoise (APG), réunie en assemblée générale ordinaire mardi a reconduit intégralement son comité sortant et réélu à sa présidence M. Philippe Roy.** Elle a également honoré pour 30 ans de sociétariat trois de ses membres, MM. Fernand Gigon, Alec Plaut et Maurice Wassermann.

FAITS DIVERS

Châtiment corporel dans les écoles

Zurich: gifle «excusable»

Les châtiments corporels, qui étaient jusqu'à maintenant admis exceptionnellement dans les écoles publiques zurichoises, seront «en principe interdit», mais «excusables» sous certaines circonstances, selon le nouvel ordre disciplinaire envoyé hier pour acceptation par le Conseil de l'instruction publique du canton de Zurich.

Les maîtres seront en particulier «excusés» s'ils ont cédé à la violence en cas de provocation de la part de l'élève. Les autorités scolaires seront juges dans de tels cas.

INTOXICATION ALIMENTAIRE AU TESSIN

Une vingtaine de personnes âgées ont été victimes d'une intoxication alimentaire, lundi soir, et ont dû être hospitalisées pour un contrôle à l'Hôpital de Côme, en Italie, révélait hier la Radio tessinoise. C'est à la suite d'un repas dans un restaurant de Lugano que leur malaise s'est déclaré. Les autorités tessinoises de l'Hygiène publique ont décidé de procéder à un contrôle de l'établissement.

DIX MILITAIRES BLESSÉS AUX GRISONS

Un accident de la circulation s'est produit hier matin, vers 8 h. 30 sur la route du col de l'Albula, à deux kilomètres de La Punt (GR). Il a fait 10 blessés, dont deux grièvement.

Un véhicule du type Pinzgauer de la compagnie de fusiliers de montagne 2/111 qui était engagé dans un exercice, a quitté la route, pour des raisons actuellement inconnues, et a fait une chute de 100 mètres environ. Dix militaires se trouvaient à bord du véhicule. Deux d'entre eux sont grièvement blessés, cinq autres ont subi des blessures de gravité moyenne, trois sont légèrement blessés.

Ils ont tous été transportés à l'Hôpital de Samedan, indique un communiqué du DMF qui précise qu'une enquête de la justice militaire a été ouverte.

ERLENBACH: HAPPÉE PAR LE TRAIN

Hier matin, à la station CFF de Winkel près d'Erlenbach (ZH), une femme de 59 ans a été happée par un train et blessée mortellement. Selon les indications fournies par la police cantonale zurichoise, la femme traversait les voies quand un convoi est arrivé.

ÉCOLE ÉVACUÉE À GIUBIASCO

Le feu a éclaté à l'Ecole secondaire de Giubiasco (TI), hier matin, il a fallu évacuer 800 élèves et 30 enseignants. L'opération s'est déroulée sans incident. Le feu et la fumée ont causé des dégâts qui obligent les autorités à fermer l'établissement jusqu'à demain. On pense que le sinistre qui s'est déclaré vers 10 heures est dû à un court-circuit.

NÄFELS: BORNE FATALE

Un jeune homme de 22 ans, M. René Bruhin de Tuggen (SZ) s'est tué au volant de sa voiture, hier matin à l'aube, à Näfels, dans le canton de Glaris. Il s'engageait sur l'autoroute lorsqu'il s'est jeté contre la borne lumineuse qui sépare les deux voies de circulation. Le malheureux est décédé sur place des suites de ses blessures. (ats)

AU CENTRE SPORTIF
Mercredi 23 mai 1984, à 18 h. 30
SUPERGA - FLEURIER

AMEY
PHOTO - VIDEO - TV - Hi-Fi - DISQUES
Photos passeports instantanées de qualité
Dépannage rapide de votre TV, vidéo, etc...
L.-Robert 66, tél. 039/23 29 12, La Chaux-de-Fonds

ATELIER ALESSIO MECANIQUE
Atelier de mécanique
Tél. 039/31 34 18, Le Locle

BRUSA SPORTS
Place du Marché, Le Locle
tél. (039) 31 85 33
Tous les articles de football en stock au magasin

Boucherie-Charcuterie
U. Belligotti
Charles-Naine 7
Tél. 039/26 80 26
Viande de première qualité
Marchandise fraîche premier choix

E. Roncalli
Carrelages
Revêtements
Tél. (039) 28 76 42
Cerisier 29
La Chaux-de-Fonds

BARTO meubles
V. & D. Bartoloméo
Rue de la Serre 65 — 2300 La Chaux-de-Fonds — Tél. 039/23 14 60

vous présente aujourd'hui:

Giancarlo Gamba, ailier

Heureuse surprise que de voir Superga en tête du classement à deux rencontres de la fin. En effet, en début de saison, le contingent actuel paraissait plus comme une équipe de transition prête à maintenir l'équipe dans une bonne moyenne de deuxième ligue et ainsi offrir aux jeunes du club un acquit.

Nous ne vendrons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué, mais face à Fleurier, les Italo-Chaux-de-Fonniers ne devraient pas connaître trop de problèmes. Toutefois, les hommes de Jufer devront veiller au grain, car les Fleurisans connaissant maintenant leur sort après la condamnation de Boudry, feront tout pour éviter une chute qui paraît quasi certaine. Le public pourra donc s'attendre à une confrontation heurtée où aucun des protagonistes ne fera de cadeaux.

CLASSEMENT

		J	G	N	P	Buts	Pt
1	Superga	20	12	4	4	34-18	28
2	Serrières	21	10	8	3	44-24	28
3	Hauterive	21	12	4	5	47-35	28
4	Saint-Imier	21	11	6	4	33-23	28
5	Colombier	21	11	4	6	55-34	26
6	Bôle	21	9	8	4	36-21	26
7	Cortaillod	19	7	5	7	28-33	19
8	Etoile	20	5	8	7	27-32	18
9	St-Blaise	21	5	8	8	39-39	18
10	Fleurier	20	5	4	11	27-41	14
11	Gen.s/Cof.	21	3	4	14	23-51	10
12	Marin	20	1	1	18	16-60	3

FRANCIS NUSSBAUM
Entreprise de couverture
Toitures: plates, tuiles, Eternit
ÉCHAFAUDAGE. Montage et location,
2300 La Chaux-de-Fonds,
Ø 039/26 73 35

Multisols
Linos - plastique - tapis - parquets
A. Grilli - Paix 84 - Téléphone (039) 23 92 20 - 2300 La Chaux-de-Fonds

CLINIQUE GÉNÉRALE DES FORGES
Tél. 039/26 95 66
Numa-Droz 208
La Chaux-de-Fonds

AU COQ D'OR
La Chaux-de-Fonds
Comestibles
F. Von Kaenel
Pl. Neuve 8
L.-Robert 66

Laurence Perret
Rue Numa-Droz 90
La Chaux-de-Fonds
Ø 039/23 18 03
Tous genres de décorations florales

PNEU SERVICE
Garage René GOGNIAT
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 29 76

CYCLES — MOTOS
S. CAMPOLI
Tél. (039) 28 73 04
2300 La Chaux-de-Fonds
BMW—HONDA
SUZUKI

INTER MEUBLES
INTÉRIEURS S.A.
NOTRE SERVICE À VOTRE SERVICE !
MEUBLES — TAPIS — RIDEAUX
VISITEZ-NOUS, ÇA VAUT LA PEINE
Place Neuve et rue du Collège 15
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 52 81

SALON MODERNE
COIFFEUR MESSIEURS
A votre service aussi sur rendez-vous (039) 23 25 66
GINO CONTI Succ.
Avenue Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

L'Ours aux Bois
élargit sa carte,
vous y trouverez par exemple
la crêpe de ris de veau aux échalottes
Pour réserver: Ø 039/61 14 45
13906

Amicales des contemporains
1938
Assemblée générale
jeudi 24 mai à 20 heures
au Café de la Paix, Paix 74
Invitation cordiale à tout nouveau membre. 13993

Monsieur
47 ans, bonne situation, cherche compagne pour rompre solitude.
Ecrire sous chiffre KZ 13848 au bureau de L'Impartial et joindre éventuellement photo. Réponse assurée. Pas sérieux, s'abstenir.

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. – 1. Pescadores. 2. Ameutement. 3. Pitre; Bara. 4. En; SL; Er. 5. Ré; Eétion. 6. Amou; Aérer. 7. Smart. 8. Ses; Alaric. 9. Enivrement. 10. Tsana; No.

VERTICALEMENT. – 1. Paperasse. 2. Eminemment. 3. Set; Oasis. 4. Curseur; Va. 5. Atèle; Tarn. 6. Dé; Ta; Léa. 7. Ombrie; Am. 8. Réa; Ordre. 9. Enrêne; Inn. 10. Star; Recto.

JUMBO ouvert jusqu'à 21.30 h

Jeudi soir 24 mai
JUMBO fait la fête!

Mes mets du 24 mai dès 17h
Spaghettis Bolognaise 3.-
Filets Mignons aux champignons 5.-
Filets de perches au beurre 7.-

Le restaurant JUMBO est animé par Pier Nieders et son orchestre!

02-2200

Restaurant jusqu'à 23 h

ECONOMIE

Asuag-SSIH: Omega accélère, un directeur s'essouffle

Inquiétudes à la fabrique de boîtes Maeder-Leschot à Bienne

Un séminaire Omega se déroule en ce moment même à Interlaken, demain, ses résultats seront divulgués au cours d'une conférence de presse. Elle permettra de mesurer si quelque chose a changé et ce qui a changé.

Lorque l'an dernier à plus ou moins pareille époque, les objectifs avaient été désignés on pouvait encore considérer, de l'extérieur du moins, Omega comme une manufacture à part presque entière. Et prendre très au sérieux celui des objectifs vers lequel on tendait: promouvoir l'image d'une technologie avancée à travers les «exploits» de la marque. Aujourd'hui, l'image de cette technologie se colore de celle d'ETA à Granges. Ce n'est là qu'un exemple qui indique combien est mouvant le terrain sur lequel Omega cherche à reconstruire sa réputation de leader suisse de la montre de qualité sur le plan mondial.

Se tailler une bonne part – on parlait à l'époque du quart environ – du gâteau mondial, constitué par les marchés absorbant les montres de plus de trois cents francs suisses, n'est pas un exercice facile: les autres en veulent aussi.

Mettre le compteur stratégique à zéro avant de repartir est une chose. Ramener un tant soi peu en arrière l'indicateur des stocks qui freinent évidemment l'envol vers le succès d'une collection couvrant un maximum de goûts et de besoins avec un minimum de modèles et de «leaders», de locomotives, en est une autre. Plus compliqués à réaliser encore que des réformes de structures de l'appareil industriel.

Omega est encore aujourd'hui en pleine évolution et atteindra des objectifs fixes tout en cherchant à accélérer, rien n'est moins évident. Ce qui faisait dire récemment à un directeur: «C'est un perpétuel changement et s'il n'y en avait pas il n'y aurait pas de problèmes».

Des problèmes il y en a quelques-uns qui, malheureusement se posent et même s'imposent à l'intérêt du public. Au nombre de ceux-ci: les inquiétudes suscitées par le chômage de 30 à 40 pour cent chez Maeder-Leschot, fabrique de boîtes du groupe Asuag-SSIH et fournisseur d'au moins trois marques: Omega, Rado et Longines. Une fabrique où l'on s'interroge quant à l'avenir, après avoir déjà été touché. Il y a aussi le départ d'un directeur d'Omega, M. Daniel Favre, bien connu au Locle où il fut membre de la direction de Tissot durant de longues années. Sans parler de celui du chef de la société distributrice des produits Omega aux USA, M. Hugh Glenn, remplacé désormais par l'ex-directeur financier du groupe SSIH M. Lehmann, mais cela est une autre histoire. Maeder-Leschot tout d'abord.

Maeder-Leschot: défaut d'alimentation pour cause de surstockage

On se souviendra qu'il y avait eu l'année dernière une certaine «valse hésitation» au sujet de Maeder-Leschot. Nous avions même parlé dans ces colonnes de confusion.

En fait, d'après le rapport Hayek, guide et fil conducteur des restructurations, il avait été prévu de construire un gros bateau, porteur de toute la branche «habillement» du groupe Asuag-SSIH produit terminé.

Côté experts et professionnels de l'habillement on n'avait pas été tellement chaud, le souvenir de déconfitures cuisantes de concentrations horlogères qui n'avaient dans d'autres cas, pas connu de réussites spectaculaires, restait encore vif dans les mémoires.

Bref, on avait su alors écouter le conseil de M. jean-Louis Lang, qui gérait avec succès une entreprise – la sienne propre – fabrique de boîtes à Porrentruy occupant plusieurs centaines de personnes et fournisseur du groupe, qui avait plaidé la non fermeture de Maeder-Leschot en octobre dernier.

On a donc sauvé ce que l'on avait; au lieu de concentrer, on a géré. Et c'est au Dr J.-L. Lang qu'il a été demandé d'assurer la responsabilité technique des boîtes qui se fabriqueraient chez Maeder-Leschot, la gestion financière et la direction de l'entreprise restant en mains du groupe. Cela pour résumer.

Gérer une fabrication, cela suppose recevoir des commandes. Or, en raison précisément de l'importance des stocks dont nous parlions plus haut, on ne pouvait aboutir à autre chose qu'à cette mesure bien sage: diminuer la passation de commandes. Le phénomène se produisant au niveau de plusieurs marques du groupe.

Ceci pour expliquer qu'il n'y a pas plus de miracle que de calculs que l'on prête un peu trop vite au Dr Lang dans le landernau horloger. On peut bien imaginer en effet, qu'un spécialiste qui gère son entreprise avec succès depuis 25 ans, n'est pas très soucieux d'ajouter à ses charges propres, celles d'une fabrique où l'on perd de l'argent. On affirme à Bienne qu'il transmet lui-même de ses propres commandes pour que ML tienne le coup. Quant à transférer à Porrentruy certaines installations? On retiendra que cela implique certains investissements, assez importants. Nous supposons que là non plus l'industriel ajoulot, totalement indépendant, il convient de le rappeler ici, ne soit pas très alléché. D'autant moins qu'il avait transformé et transféré des machines à Bienne pour permettre certains travaux.

– par Roland CARRERA –

Il reste donc que Maeder-Leschot bien alimentée serait viable et en situation de profit. Mais on peut aussi comprendre par ailleurs la justesse d'une décision consistant à abaisser les stocks. C'est la cadrature du cercle. Si l'on raisonne volume, nombre de boîtes à fabriquer, il ne serait pas inexact de prétendre que le groupe entier du produit terminé Asuag-SSIH pourrait alimenter cette usine. Notamment après la fermeture de Singapour.

Ce n'est pas à une population horlogère que l'on va apprendre que ce n'est pas si simple: on ne peut produire là certains types de boîtes que l'on fabrique ailleurs, pour d'autres catégories de produits. Pour cela, le partage est presque impossible.

Pour conclure et à notre connaissance, aucune décision de fermeture n'a été prise eu égard à Maeder-Leschot, au sein du groupe Asuag-SSIH. Il reste possible qu'une décision soit prise un jour par le groupe uniquement, auquel appartient la gestion et la décision. S'il y en avait une quelconque à prendre, on ne peut même pas dire aujourd'hui ce qu'elle serait. Asuag-SSIH saura apprécier par ailleurs l'importance du maintien d'une unité de production de boîtes soignées à une portée de fusil de ses propres bâtiments. Autrement que pour la descendre...

PUBLICITÉ

«Je n'aurais pas cru pouvoir résoudre aussi facilement mon problème de prévoyance professionnelle.» Monsieur J. Huber, Nettoyage chimique. Il lui a suffi de s'entretenir avec son assureur-vie. Celui-ci a mis au point un plan optimal de prévoyance professionnelle. C'est le spécialiste en la matière. Etes-vous, vous aussi, employeur? En date du 1.1.85 la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) entrera en vigueur. Les bonnes solutions ne se trouvent pas du jour au lendemain. Alors, parlez-en dès maintenant à votre assureur-vie. 90-732

M. Daniel Favre s'en va

«Nous portons à votre connaissance que M. Daniel Favre, directeur, a décidé de nous quitter. Ses raisons lui ont été dictées par les modifications de structures que nous envisageons d'introduire prochainement, en modifiant ses fonctions et ses attributions d'une manière sensible et dans un sens tel qu'elles ne correspondaient plus à ses aspirations. M. Daniel Favre a donc quitté l'entreprise le 18 mai, nous comprenons sa décision et la regrettons...»

Tel est le ton de la circulaire au personnel d'Omega, annonçant le départ de M. Favre. Tellement clair que, vu de l'extérieur, M. Favre était bien connu et apprécié au Locle par exemple où l'information n'est pas tombée dans l'indifférence, cela en devenait ambigu. Aussi soyons d'emblée catégorique: M. Favre n'a pas été limogé. En automne dernier déjà il avait donné sa démission qui avait été refusée par le directeur général d'alors, M. Ulrich Spycher. Il l'a confirmée à présent.

On se souviendra que la tâche de M. Favre avait été de réduire les coûts, grâce à des restructurations qui n'ont pas été sans remous, mais qui ont économisé pas mal de millions. C'était le temps du freinage, de la réduction de personnel à Bienne, du sacrifice de Lemania à L'Orient... Les gens des banques sont là et c'est maintenant le départ d'une nouvelle expansion. C'est donc aujourd'hui une personne stable qui s'en va là où d'autres ont passé comme des comètes. On peut supposer qu'il s'est produit un certain «ras le bol» des secousses dues aux coups de frein et d'accélérateurs successifs. M. Favre a le «virus» horloger. Nul doute qu'on le retrouvera d'ici quelques mois dans les cadres d'une marque de prestige.

SATEM
MAZOUT
28 74 74
69242

BOURSE

NEUCHÂTEL

	A	B
Cr. Fonc. Ne.	685	670
La Neuchâtel.	540	550
Cortaillod	1380	1400
Dubied	175	175

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	103750	102625
Roche 1/10	10325	10250
Asuag	35	35
Kuoni	6600	6600
Astra	1.80	1.80

ACTIONS SUISSES

	A	B
B. Centr. Coop.	770	770
Swissair p.	990	977
Swissair n.	795	794
Bank Leu p.	4000	3960
UBS p.	3625	3570
UBS n.	655	640
SBS p.	361	353
SBS n.	265	260
SBS b.p.	290	284
C.S. p.	2325	2290
C.S. n.	441	437
BPS	1450	1430
BPS b.p.	145	143
Adia Int.	1755	1760
Elektrowatt	2610	2600
Galenica b.p.	440	432
Holder p.	808	808
Jac Suchard	6600	6570
Landis B	1380	1370
Motor col.	745	740
Moeven p.	3550	3550
Buerhle p.	1230	1225
Buerhle n.	278	275
Buehrle b.p.	280	270
Schindler p.	3125	3125
Bâloise n.	640	640
Rueckv p.	7900	8000
Rueckv n.	3710	3670
W'thur p.	3350	3350
W'thur n.	1885	1860
Zurich p.	17600	17400
Zurich n.	10150	10200
Atel	1350	1370
BBC I-A-	1370	1360
Ciba-gy p.	2335	2320
Ciba-gy n.	1008	993
Ciba-gy b.p.	1750	1735
Jelmoli	1800	1810
Hermes p.	325	320
Globus p.	2975	2980
Nestlé p.	5210	5180
Nestlé n.	3120	3080
Sandoz p.	6700	6660
Sandoz n.	2450	2425
Sandoz b.p.	1040	1030
Alusuisse p.	808	803
Alusuisse n.	266	265
Sulzer n.	1680	1675

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	96.—	94.25
Aetna LF cas	74.50	73.50
Alcan alu	62.25	62.—
Amax	50.25	52.—
Am Cyanamid	111.50	112.—
ATT	36.—	35.50
ATL Richf	113.50	112.50
Baker Intl. C	46.75	47.25
Baxter	38.—	38.50
Boeing	87.50	88.—
Burroughs	114.50	114.50
Caterpillar	100.50	97.50
Citicorp	71.25	72.50
Coca Cola	126.50	126.—
Control Data	69.50	68.75
Du Pont	108.50	108.—
Eastm Kodak	148.—	148.—
Exxon	96.25	95.75
Fluor corp	42.50	43.—
Gén. elec	120.50	120.50
Gén. Motors	141.—	140.50
Gulf corp.	177.50	178.—
Gulf West	71.50	73.—
Halliburton	88.—	87.50
Homestake	69.50	69.25
Honeywell	117.50	115.50
Inco ltd	25.75	25.75
IBM	248.—	246.—
Litton	150.50	153.—
MMM	167.—	165.—
Mobil corp	65.—	65.—
Owens-Illin	78.—	78.50
Pepsico Inc	90.50	90.25
Pfizer	72.—	71.25
Phil Morris	145.—	146.—
Phillips pet	95.25	95.25
Proct Gamb	112.—	111.50
Rockwell	56.50	56.25
Schlumberger	116.50	115.50
Sears Roeb	69.25	70.—
Smithkline	124.—	123.50
Sperry corp	87.50	87.50
STD Oil ind	133.—	130.50
Sun co inc	120.—	117.—
Texaco	87.50	85.75
Warner Lamb.	67.50	67.—
Woolworth	77.—	77.25
Xerox	86.50	86.25
Zenith radio	57.50	55.25
Akzo	72.—	70.75
Amro Bank	46.—	46.—
Anglo-am	39.75	39.25
Amgold	262.—	260.—
Mach. Bull	9.50	9.—
Cons. Goldf I	25.—	24.75
De Beers p.	17.—	17.—
De Beers n.	16.75	16.50
Gen. Shopping	268.—	268.—
Norsk Hyd n.	211.—	201.50
Phillips	34.25	34.25
Rio Tinto p.	19.75	19.25
Robeco	46.25	46.50
Rolinco	43.50	43.25
Royal Dutch	119.50	119.50
Sanyo eletr.	4.70	4.65
Aquitaine	73.50	72.—
Sony	32.75	32.75
Unilever NV	180.—	178.50
AEG	79.—	81.—
Basf AG	136.—	138.—
Bayer AG	139.50	141.50
Commerzbank	135.—	138.50
Daimler Benz	471.—	475.—
Degussa	307.—	309.—
Deutsche Bank	300.—	302.—
Dresdner BK	138.50	140.50
Hoechst	142.50	145.50
Mannesmann	118.—	119.50
Mercedes	405.—	413.—
Rwe ST	133.—	135.—
Schering	280.—	282.—
Siemens	325.—	327.—
Thyssen AG	68.25	69.75
VW	157.50	158.50

BILLETS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 $ US	2.23	2.31
1 $ canadien	1.70	1.80
1 £ sterling	3.05	3.30
100 fr. français	26.—	28.—
100 lires	-.1265	-.1415
100 DM	81.50	83.50
100 fl. hollandais	72.50	74.50
100 fr. belges	3.90	4.20
100 pesetas	1.35	1.60
100 schilling autr.	11.60	11.90
100 escudos	1.45	1.95

DEVISES

	Achat	Vente
1 $ US	2.2525	2.2825
1 $ canadien	1.7375	1.7675
1 £ sterling	3.13	3.18
100 fr. français	26.50	27.20
100 lires	-.1325	-.1350
100 DM	82.30	83.10
100 yen	-.9670	-.9790
100 fl. hollandais	73.10	73.90
100 fr. belges	4.03	4.13
100 pesetas	1.46	1.50
100 schilling autr.	11.69	11.81
100 escudos	1.61	1.65

MARCHÉ DE L'OR

	Achat	Vente
Once $	378.—	381.—
Lingot	27550.—	27800.—
Vreneli	168.—	178.—
Napoléon	162.—	172.—
Souverain	199.—	209.—
Double Eagle	—.—	—.—

CONVENTION OR

23.5.84	
Plage	27900.–
Achat	27550.–
Base argent	700.–

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	32⅜	32.–
Alcan	27½	27⅜
Alcoa	32⅜	33⅛
Amax	22¾	22⅞
Att	15¾	15⅝
Atl Richfld	49⅞	49¾
Baker Intl	21.–	20⅞
Boeing Co	39.–	38⅞
Burroughs	50¾	50¼
Canpac	31⅜	30⅜
Caterpillar	42¾	41⅝
Citicorp	31⅜	31.–
Coca Cola	55⅞	55⅝
Crown Zeller	30⅞	30⅛
Dow chem.	30⅛	29⅝
Du Pont	47¾	47½
Eastm. Kodak	65⅛	65.–
Exxon	42⅜	42⅛
Fluor corp	18⅞	18⅜
Gen. dynamics	49⅛	48¾
Gen. élec.	53⅜	52⅞
Gen. Motors	62.–	62.–
Genstar	15¾	15⅛
Gulf Oil	78⅞	79.–
Halliburton	38½	38⅛
Homestake	30¼	29⅞
Honeywell	50⅜	49⅞
Inco ltd	11¼	10⅞
IBM	108⅜	107⅞
ITT	35¼	34¾
Litton	67¼	66⅜
MMM	73.–	73⅛
Mobil corp	28½	28⅝
Owens Ill	34½	33⅝
Pac. gas	13¾	13⅞
Pepsico	40.–	40⅜
Pfizer inc	31⅛	31⅝
Ph. Morris	64¼	64¾
Phillips pet	41¾	41⅜
Proct. & Gamb.	48⅞	48½
Rockwell int	24⅝	24½
Sears Roeb	30¾	31¼
Smithkline	54¾	54⅞
Sperry corp	38⅝	38¼
Std Oil ind	57⅝	58½
Sun CO	51¼	50⅞
Texaco	38.–	37⅞
Union Carb.	55½	54¼
Uniroyal	11.–	10¾
US Gypsum	52⅛	51⅝
US Steel	27⅝	26½
UTD Technol	65⅛	63⅜
Warner Lamb.	29¾	29½
Woolworth	34.–	33½
Xeros	38⅛	38⅛
radio	24⅛	24.–
Amerada Hess	33.–	32⅜
Avon Prod	19⅝	19¾
Motorola inc	109¼	108.–
Pittston co	13½	13½
Polaroi	27½	27¾
Rca corp	33¼	33⅜
Raytheon	36⅝	36½
Dome Mines	13¾	13½
Hewlet-pak	35.–	34½
Revlon	37⅛	37⅜
Std Oil cal	37⅜	37¼
Superior Oil	41⅞	41¾
Texas instr.	138⅞	137⅝
Union Oil	38.–	37⅝
Westingh el	40¾	40⅝

(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	1040	1050
Canon	1140	1140
Daiwa House	446	446
Eisai	1040	1030
Fuji Bank	1000	980
Fuji photo	1630	1620
Fujisawa pha	801	798
Fujitsu	1120	1080
Hitachi	830	855
Honda Motor	1080	1100
Kangafuchi	436	434
Kansai el PW	1120	1070
Komatsu	470	467
Makita elct.	990	985
Marui	1080	1080
Matsush el I	1680	1670
Matsush el W	681	657
Mitsub. ch. Ma	271	269
Mitsub. el	386	382
Mitsub. Heavy	236	235
Mitsui co	349	340
Nippon Music	620	610
Nippon Oil	1130	1130
Nissan Motor	635	628
Nomura sec.	723	708
Olympus opt.	850	840
Rico	915	887
Sankyo	677	670
Sanyo elect.	482	475
Shiseido	1050	1030
Sony	3360	3370
Takeda chem.	670	665
Tokyo Marine	568	570
Toshiba	380	380
Toyota Motor	1300	1290

CANADA

	A	B
Bell Can	30.50	
Cominco	15.75	
Dome Petrol	3.45	
Genstar	20.75	
Gulf cda Ltd	17.875	
Imp. Oil A	38.875	
Noranda min	19.50	
Royal Bk cda	25.875	
Seagram co	42.25	
Shell cda a	25.25	
Texaco cda I	38.50	
TRS Pipe	16.—	

FERMÉ

Achat **100 DM** Devise **82.30**

Achat **100 FF** Devise **26.50**

Achat **1 $ US** Devise **2.2525**

LINGOT D'OR 27550 - 27800

INVEST DIAMANT Mai 1984, 520 - 215

(A = cours du 21.5.84)
(B = cours du 22.5.84)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1125.31 – Nouveau: 1116.52

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

vendre quartier Point-du-Jour

MAISON FAMILIALE

e 2 appartements de 3 et 4 piè-es + dépendances. Parcelle de 024 m² de terrain, très bien tuée.

crire sous chiffre OF 13792 au ureau de L'Impartial.

---

endre **RÉGION NEUCHÂTEL**

stitut de beauté

ntèle importante, affaire très inté-ante.

re sous chiffre Y 28-528 489 BLICITAS, 2001 Neuchâtel.

ENDRE, quartier de l'Est, situation inante

partement 4½ pièces

confort, soigné.

039/28 13 02. 13892

À VENDRE AU CENTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Grand appartement de 132 m²

4½ pièces

alon de 30 m², WC séparés, tout con-fort.

APPORT PERSONNEL: Fr. 25 500.-
MENSUALITÉ: Fr. 785.- + CHARGES

ontactez notre collaborateur sur place, 039/23 83 68

u notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, 038/25 94 94.

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tel. (021) 29 61 38

ESPAGNE ALICANTE

A MEILLEURE QUALITÉ DES PRIX ÉCRASÉS

Villas de 80 m²

vec: 2 chambres, un salon, salle à anger, cuisine, salle de bain, chemi-ées de salon et armoires encastrées.
onstruction et isolation de pre-ière qualité.
vec 800 m² de terrain.

r.s. 59 000.- environ

ituation exceptionnelle dans la eule pinède de la région d'Alicante ù le construction est autorisée.

Bungalow

chambres à coucher 68 m², environ . 29 500.-

xposition: vendredi 25 mai à Hôtel Moreau, av. Léopold-Robert 5, La Chaux-de-Fonds de 16 à 21 h.

nformation: M. Juan Ortega 021/22 22 26.

A remettre à La Chaux-de-Fonds

boucherie-charcuterie

bien située.

Reprise et loyer intéressants.

Ecrire sous chiffre GF 13825 au bureau de L'Impartial.

A vendre, rue de la Paix 19

joli appartement

2 chambres à coucher, grand séjour (env. 30 m²), WC- bains, situé au 5e étage (ascenseur).

Prix de vente: Fr. 120 000.–.

Pour tout renseignement s'adresser à:
AGENCE IMMOBILIÈRE FRANCIS BLANC,
Léopold-Robert 102, 039/23 51 23. 13183

URGENT
A remettre dès le 1er juin un

studio

cuisinette, salle de bain, rue du 1er-Mars 13, en ville.
038/55 18 60 entre 12 et 13 h.
13896

Mayens-de-Riddes, La Tzoumaz/VS
A louer, été 1984

logements de vacances

très confortables.

Prix avantageux (2 semaines, 4 personnes, Fr. 550.–).

027/86 37 52.
36-289

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

URGENT
Je cherche

appartement 3 pièces

WC, douche, maximum Fr. 300.-.
01/211 42 81 int. 28, heures de bureau. 91-60269

On cherche

maison

à acheter (minimum 6 pièces) aux Brenets ou environs.

Ecrire sous chiffre MN 13790 au bureau de L'Impartial.

A vendre à NEUCHÂTEL dans maison cossue près du centre

grand appartement

(7 pièces). Vue splendide. Situation privilégiée.

Ecrire sous chiffre 87-982 à Assa Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

Avec la moitié du prix d'une voiture...
Devenez propriétaire d'un appartement au Locle

4 pièces

Dans un immeuble entouré de verdure, situation ensoleillée, quartier tranquille.

Avec un versement initial de **7 800.–**, votre mensualité s'élèvera **Fr. 575.–** tout compris (intérêts hyothécaires, amortissement et charges).

Contactez notre collaborateur sur place, 039/23 83 68
ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 NEUCHÂTEL, 038/25 94 94
22-1226

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tel. (021) 29 61 38

Piatti construit aussi votre cuisine.

Le plus grand fabricant de cuisines en Suisse. Conseil, planification et montage par le représentant régional Piatti, proche de votre domicile. Bruno Piatti SA, 8305 Dietlikon, Tél. 01/8331611.

La Chaux-de-Fonds: G.-A. Michaud, Fleurs 24, 039/28 23 20
Les Hauts-Geneveys: J.L. Bron, Collège 2, 038/53 11 76

02-7400

Piatti Cuisines Fenêtres

La griffe du Numéro Un.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

SERVICE de LOCATION à DOMICILE

Sans vous déplacer, depuis votre domicile, devant la télé ou en discutant...

TROUVEZ L'APPARTEMENT QUE VOUS CHERCHEZ...

(X) Cocher la case correspondante **Je cherche un appartement**

Nbre de pièces (sans cuisine)	1 ○	2 ○	3 ○	4 ○	5 et plus ○
Quartier	Hôpital ○	Centre ville ○	Forges ○	Piscine ○	Est ○
Confort	peu ○		moyen ○		maxi ○
Prix (chauffage y c.)	Fr. 100.– à 200.– ○ Fr. 400.– à 600.– ○		Fr. 200.– à 400.– ○ au-delà ○		
Date d'entrée	Printemps ○	Eté ○	Automne ○		Hiver ○
Divers	.....				

Nom/Prénom .....
Adresse .....
Localité .....

Questionnez notre service en retournant le présent bulletin à:

NOUVEAU !
Service de location 24 heures sur 24
Composez le No (039) 23 71 28 pour connaître la liste de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ – 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

91-475

L'annonce, reflet vivant du marché

MALTE GOZO

Des vacances en Méditerranée à bon marché.

De nombreux hôtels et appartements attrayants. Vols-escapades particulièrement avantageux.

3 jours à partir de Frs. 690.—. Nouveauté dans notre programme

COMINO — paradis des vacances balnéaires.

Une île entière, sans voiture, avec un seul hôtel sous direction suisse. De nombreux sports et beaucoup de distractions. Idéal pour les sports nautiques, le tennis et les vacances en famille.

2 semaines en appartement à partir de Frs. 895.— (35% de réduction pour les enfants).

Vols de ligne réguliers (jeudi/dimanche) par Air Malta.

Demandez le prospectus «Malte 1984» au spécialiste.

Goth Voyages

152-342604

Goth Voyages:
65, rue de la Serre, 2301 La Chaux-de-Fonds, Tel. 039/23 22 77

Fruit + Ogi

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Saint-Imier, rue de Beau-Site 19

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Location mensuelle Fr. 350.— charges comprises.

Pour visiter et se renseigner s'adresser à
HEUER-LEONIDAS SA,
2610 St-Imier,
Ø 039/41 49 33. 80-841

A louer à La Chaux-de-Fonds, Serre 89

appartement de 3½ pièces

salle de bains.

Libre dès le 1.7.1984.

Renseignements et visites:
CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS,
Service immobilier
Place Pury 13, 2000 Neuchâtel,
Ø 038/21 31 71. 28-277

PORSCHE STUTTGART

Chez nous, vous serez pilote de Porsche!

Passez donc découvrir chez nous le plaisir de rouler en Porsche. Volant en main!

A la présentation du nouveau programme:

les vendredi et samedi, 25 et 26 mai 1984, de 10 à 18.30 h., à l'Hôtel de la Vue-des-Alpes

Sporting-Garage	Garage Hirondelle	Garage de Bellevaux
J.-F. Stich	Pierre Senn	J.-F. Buhler
La Chaux-de-Fonds	Neuchâtel	Neuchâtel
Tél. 039/26 44 26	Tél. 038/24 72 72	Tél. 038/24 28 24

02-2500

La nouvelle Hermes 30. Pleine d'attentions.

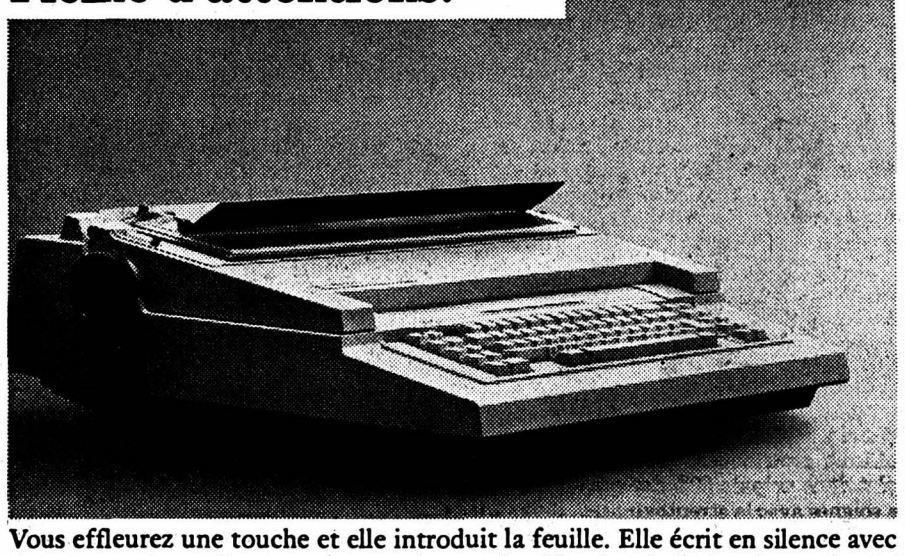

Vous effleurez une touche et elle introduit la feuille. Elle écrit en silence avec des marguerites. Elle tape toute seule avec justification à droite, centre les titres, souligne, imprime en mi-gras, rentre les débuts de ligne, corrige automatiquement, mémorise les tabulations pour les formulaires et a encore bien plus d'un tour dans son clavier. Si vous désirez en voir davantage, venez donc essayer l'Hermes 30.

HERMES

87-331

Reymond

2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Rue de la Serre 66
Ø 039/23 82 82

CCAP

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

A louer pour date à convenir

LA CHAUX-DE-FONDS, rue de La Charrière 55

appartement

de **1½ pièces,** tout confort. Loyer mensuel: Fr. 245.— + charges.

appartements

de **2½ pièces,** tout confort. Loyer mensuel: dès Fr. 310.— + charges.

S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, Ø 038/22 34 15. 87-561

CCAP

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

À LOUER Abraham-Robert 21
2 APPARTEMENTS

3 PIÈCES

— un libre immédiatement
— un pour début novembre.

Fr. 494.75 charges comprises.

Pour tous renseignements:
CCAP Neuchâtel, Ø 038/25 49 92 heures de bureau. 28-307

CCAP

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

A louer, Croix-Fédérale 40, pour le 1er octobre 1984, un

appartement 3½ pièces

Fr. 556.— charges comprises.

Pour tous renseignements **CCAP Neuchâtel, Ø 038/25 49 92** heures de bureau. 28-307

A louer à La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 72

locaux commerciaux 4 pièces

situés au 1er étage. Accès avec ascenseur. Libres immédiatement.

Renseignements et visites:
CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS,
Service immobilier
Place Pury 13, 2000 Neuchâtel,
Ø 038/21 31 71. 28-277

brugger

spécialiste YASHICA vous offre cet équipement polyvalent exceptionnel:

- Caméra Yashica FXD automatique seulement **360.-**
- Objectif zoom Yashica original 35-105 mm./3,5 macro de première qualité **548.-**
- Flash FXD, N. Guide: 20 **98.-**
- Sac fourre-tout pratique seulement **22.-**

par éléments séparés, net **1028.-**

Rabais de set très élevé, grâce à un importation massive et une concurrence acharnée entre fabricants, profitez-en ! **330.-**

Reste à payer 698.-

Mai en ville
Billets de loterie gratuits

Télévision/Disques/Hi-Fi/Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds L.-Robert 23-25 039/23 12 12

Membre du groupe expert
Accueil et services toujours personnalisés

10541

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No.....
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

52-414436

A louer à La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 72

locaux commerciaux 4 pièces

situés au 1er étage. Accès avec ascenseur. Libres immédiatement.

Renseignements et visites:
CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS,
Service immobilier
Place Pury 13, 2000 Neuchâtel,
Ø 038/21 31 71. 28-277

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A LOUER

dès le 1er septembre 1984, à la rue des Bouleaux 15 (quartier des Forges)

JOLI 1½ PIÈCE

Loyer: Fr. 325.50 toutes charges et Coditel compris.

GERANCIA SA
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, Ø 039/23 54 33
13751

À LOUER
aux Geneveys-sur-Coffrane

appartements de 3 pièces

appartement de 1 pièce

avec tout le confort d'un logement moderne et spacieux.

Pour renseignements et visite,
Ø 038/57 11 73. 28-194

DEVO 25 ans d'expérience

Locations de bureaux

Nous louons pour tout de suite, à des prix très favorables des

bureaux

à la place du Marché 5/7 à **St- Imier.**

Les intéressés voudront bien s'adresser à l'Administration **DEVO,**
Froburgstr. 15, 4600 Olten,
Ø 062/32 26 26 29-000472

MAGAZINE vie pratique

la recette de la semaine

Rouleaux de truite saumonée farcis aux herbes

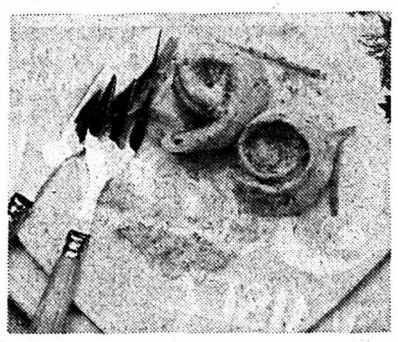

Pour deux personnes:
les filets d'une truite saumonée ou d'une grosse truite.
2 cuillères à café de jus de citron.
Farce: 3 cuillères à soupe d'herbes hachées (persil, thym, marjolaine, aneth).
50 gr de tilsit suisse râpé.
2 cuillères à soupe de crème.
Beurre pour le plat à gratin.
Sauce: 20 gr de beurre.
1 petit oignon haché.
1 carotte en fines lamelles.
1 petit poireau en fines lanières.
1 cuillère à soupe de persil haché.
20 gr de beurre.
1 cuillère à soupe de farine.
3 dl de vin blanc.
50 gr de gruyère râpé.
Sel, poivre, muscade.
10 gr de flocons de beurre.

Tamponner les filets de poisson avec du papier de cuisine, les partager en deux dans le sens de la longueur et les arroser de jus de citron

Pour la farce, mélanger l'ensemble des ingrédients et répartir sur le poisson. Rouler, fixer avec un cure-dent en bois et disposer au fond d'un plat à gratin beurré.

Pour la sauce, faire revenir l'oignon dans le beurre, ajouter carotte, poireau et persil, étuver le tout pendant une dizaine de minutes puis réserver.

Fondre le beurre et y faire revenir la farine sans laisser prendre couleur. Sans cesser de remuer, ajouter peu à peu le vin blanc puis laisser mijoter 10 minutes. Fondre le gruyère dans la sauce, assaisonner et remettre là-dedans les légumes déjà apprêtés. Napper les rouleaux de poisson avec cette sauce, les parsemer de flocons de beurre et cuire 10 à 15 minutes au four préchauffé (220° C).

Suggestions d'accompagnement: des pommes de terre à l'eau, du riz ou une baguette de pain blanc.

entraide

Pour faciliter la mobilité des handicapés

L'Association suisse des transports (le club AST) vient d'introduire un nouveau service destiné à faciliter la mobilité des handicapés: la «Centrale d'appel AST pour passagers handicapés».

Depuis le lundi 14 mai, les handicapés bénéficient en Suisse romande d'un service qui leur permettra de résoudre plus facilement leurs problèmes de transport. La centrale d'appel AST pour passagers handicapés enregistre sur simple coup de fil (066 22 88 88) les demandes des personnes handicapées ayant besoin d'aide pour effectuer un déplacement.

Avec l'appui de la Radio suisse romande, la centrale d'appel AST cherchera l'automobiliste ou l'usager des transports publics qui accepte de prendre en charge ou d'accompagner la personne handicapée pour le déplacement en question.

La centrale d'appel ATS, dont le siège est à Delémont, est en service tous les matins du lundi au vendredi. Un service identique existe en Suisse allemande depuis plus de deux ans.

En Suisse romande, un essai avait eu lieu au mois de juin de l'année passée.

santé

Espoir de dépistage précoce du SIDA

Etrange mal que le SIDA, ce syndrome immuno-déficitaire acquis qui, à la fin de 1983, avait frappé 3000 Américains, dont 1283 sont décédés. Un mal qui est caractérisé par l'anéantissement d'un sous-ensemble de lymphocytes, et qui choisit ses victimes: en France, pays le plus atteint en Europe par cette énigmatique affection, plus de 80 % des cas sont des homosexuels, et presque toujours des hommes âgés de 30 à 40 ans. Les autres catégories de personnes atteintes par ce mal à l'issue exceptionnellement redoutable sont des drogués, utilisant la piqûre intraveineuse, des originaires d'Haïti (qui vendent souvent leur sang pour les transfusions) et quelques hémophiles. Le SIDA a été décelé chez des enfants, mais il a été diagnostiqué dans le cas où les parents en étaient eux-mêmes frappés, ou étaient toxicomanes.

Parmi les recherches les plus récentes, des savants de l'Université Davis en Californie ont isolé chez le singe un virus semblable au SIDA et qui peut transmettre artificiellement le syndrome à d'autres singes.

Par inoculation, des singes en bonne santé ont été atteints en quelques semaines du syndrome immuno-déficitaire. Dans la mesure où la physiologie du singe se rapproche de celle de l'homme, cette découverte pourrait mener, selon les chercheurs de l'Université de Californie, à la conception d'un vaccin contre le SIDA.

Mais le plus important serait d'abord, comme l'ont fait récemment observer des spécialistes, d'identifier rapidement les symptômes précurseurs, en exerçant une surveillance médicale sur les groupes particulièrement exposés. On a dénombré 107 cas en France sur les 270 enregistrés dans 15 Etats européens: sur ces 107 personnes, 10 patients sont d'origine haïtienne et 22 d'origine africaine (l'épidémie semble avoir frappé notamment le Zaïre).

En ce sens, on fonde quelque espoir sur une découverte d'un groupe pharmaceutique suédois, à Uppsala: on aurait isolé dans le sang des patients une protéine appelée béta 2 microglobuline en quantité beaucoup plus importante que la normale (le double en général). Cette méthode a été testée pendant neuf mois dans dix hôpitaux et banques du sang aux Etats-Unis.

La béta 2 microglobuline a déjà servi pendant dix ans avec succès à déceler certaines maladies des reins et tumeurs cancéreuses. Les recherches suédoises, d'un grand intérêt pour le dépistage précoce (de 2 à 3 ans avant l'apparition des symptômes), ont aussi révélé qu'il y avait également un rapport entre le SIDA et les transfusions sanguines.

Roger Valde.

vient de paraître

La Couture

Dans la collection «Nouvelle Vie active» chez Larousse, «La Couture» dévoile la méthode d'une couturière de métier, dont le cours pratiqué pendant de longues années a donc été abondamment testé sur des centaines d'élèves.

C'est un livre de fond, avec une progression logique, dans lequel, à l'aide de plus de 300 illustrations, tous les problèmes de la couture sont abordés. Ainsi chacune peut appliquer ces techniques à des modèles de son choix, conçus par elle, tout en suivant les impératifs de la mode.

C'est un ouvrage à la fois simple, pratique et durable: le point de départ est la confection d'un patron de base (jupe, pantalon, corsage) qui permettra de repérer toutes les variantes morphologiques et donc de construire un vêtement «sur mesure».

LA COUTURE, (Collection Nouvelle Vie active). Un volume relié: 25,5 × 19 cm – 288 pages. 150 dessins techniques, 10 de stylisme, 40 photos documentaires.

Moins de crises cardiaques mortelles grâce à une nouvelle substance

Pour peu qu'ils en reçoivent assez rapidement, la streptokinase peut empêcher bien des gens de succomber à une crise cardiaque (infarctus).

C'est un enzyme très puissant, secrété par les streptocoques, que diverses entreprises fabriquent grâce à des procédés de technologie génétique et des «usines de bactéries».

Des cardiologues ont mis à l'épreuve cet enzyme, dont ils administraient des doses massives par voie intra-veineusé, dans le cadre de traitements à court terme. On a ainsi appris, lors d'une récente réunion de cardiologues américains, que la striptokinase, prise dans les 3 à 8 heures qui suivent le début d'une crise cardiaque, dissout les caillots sanguins (thrombolyse) et rétablit la circulation coronarienne dans près de 50% des cas. C'est ce qui ressort des données fournies par des chercheurs américains et européens travaillant en collaboration.

Selon certaines études, la streptokinase limite également les dégâts causés par un infarctus au muscle cardiaque.

La plupart des crises cardiaques sont dues à la présence de caillots sanguins qui bouchent les artères du cœur. Chez les personnes qui se remettent d'une crise cardiaque, des portions du muscle cardiaque meurent, faute d'irrigation sanguine (ischémie).

Selon un médecin de l'hôpital Cedars-Sinaï, de Los Angeles, il serait possible d'hospitaliser en urgence la moitié environ des personnes venant d'avoir une crise cardiaque et de sauver ainsi bien des vies par un traitement adéquat à base de streptokinase ou d'autres médicaments plus récents, faisant encore l'objet d'essais.

Une équipe de chercheurs de l'hôpital Henry Ford, à Détroit, affirme avoir obtenu un succès complet dans près de 60% des cas qu'elle a soignés avec la streptokinase.

D'autres spécialistes font également état de résultats analogues obtenus grâce à des injections de streptokinase administrée dans les 4 heures qui suivaient l'attaque.

(Pharma inf.)

bricolage

Un paravent pour dessiner

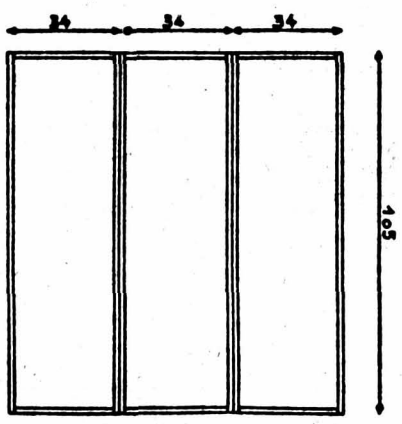

Fournitures: 834 cm de tasseaux de 1,5 cm de côté, 3 plaques de contreplaqué de 105 x 34 cm en 5 mm d'épaisseur, 1 pot de peinture pour tableau noir ardoise, de la peinture rouge, un gros crayon rouge, 4 charnières, clous, colle.

Peignez les tasseaux de bois en rouge et chaque plaque de contreplaqué en peinture ardoise pour tableau noir.

Sur l'une des plaques de contreplaqué, tracez des carreaux de 8 cm de côté au crayon rouge. Sur un autre panneau, tracez des horizontales espacées de 8 cm.

Dans le tasseau de 1,5 cm, assemblez 3 panneaux selon les cotes du schéma. Les relier ensemble par les charnières.

Très décoratif, ce panneau minimisera les risques de dessins sur les murs!

le saviez-vous ?

Eviter les courbatures

Pour éviter les courbatures, quel que soit le sport que vous pratiquez et à plus forte raison si vous êtes peu entraîné, il faut toujours bien échauffer vos muscles avant l'exercice. N'essayez jamais de forcer votre talent au-delà de vos limites: vous en sortirez moulu et probablement découragé à jamais. Après l'exercice, veillez à ne pas vous refroidir brutalement.

Enfin, vous vous sentirez beaucoup mieux le lendemain si vous avez pris un bain bien chaud et deux cachets d'aspirine après la première journée de sport.

Empêchez vos rides

Si vous voulez à coup sûr empêcher votre visage de se rider, tirez votre langue le plus haut possible contre le nez. Ceci dix fois de suite et 2 à 3 fois par jour. Les muscles du cou et du visage se raffermiront d'une façon spectaculaire.

Si vous souffrez des jambes

Si vous avez souvent les jambes lourdes, si vous souffrez des longues stations debout, si le soir vos pieds sont gonflés et douloureux, prenez deux à trois fois par semaine un bain de pieds au tilleul.

Laissez infuser 10 poignées de tilleul dans 5 l. d'eau bouillante. Lorsque ce bain n'est pas trop chaud, plongez vos pieds dedans jusqu'à ce que l'eau soit presque froide. Séchez-les, puis frictionnez-les à l'alcool camphré. Et relaxez-vous ensuite une demi-heure au moins en restant allongé, les pieds surélevés par un coussin.

La pomme de terre: une plante pleine de ressources

La banale pomme de terre est une plante pleine de ressources, et dont on n'a pas fini de vanter les mérites. Saviez-vous par exemple que l'amidon qu'elle contient est un précieux atout pour la beauté de vos mains ?

Pour vous en convaincre, enduisez-les de purée. Attendez que celle-ci ait formé une croûte sèche, puis passez vos mains sous l'eau tiède. Votre peau sera douce et souple.

consommatrices

Test des foies: bons résultats !

Dans le cadre de l'étude qu'elle fait actuellement sur le marché de la viande, la Fédération romande des consommatrices a effectué un test sur diverses sortes de foies (bœuf, porc, veau et volaille) dans lesquels elle a fait analyser la teneur en résidus toxiques: tranquillisants, antibiotiques, hormones synthétiques et métaux lourds.

Les résultats obtenus pour les 58 échantillons prélevés sont satisfaisants: Il n'a pas été décelé de résidus d'hormones, ni d'antibiotiques, ni de tranquillisants. Les teneurs en mercure sont insignifiantes et celles en plomb et cadmium faibles.

La FRC a également fait analyser le pourcentage de protéines et de fer contenu dans les différentes variétés de foie, étant donné que c'est pour l'apport nutritionnel intéressant de ces deux composantes que l'on consomme en général du foie. C'est le foie de porc qui contient le plus de fer (moyenne 6,25 mg/100 g) suivi de celui de volaille (3,98 mg/100 g), de celui de bœuf (3,51 mg/100 g) et celui de veau (3,09 mg/100 g), quant à la teneur en protéines, c'est le bœuf qui est en tête avec 20,30%, suivi du porc 19,88%, de volaille 17,69% et du veau 15,62%.

On constate donc que la prédilection pour le foie de veau n'est pas justifiée par sa valeur alimentaire. Reste à savoir si le goût plus fin vaut la différence de prix étant donné que la moyenne des achats était Fr. 39,31 le kg pour le veau, Fr. 13,06 pour le bœuf, Fr. 11,23 pour la volaille et Fr. 8,53 pour le porc.

Le test complet est publié dans J'Achète Mieux de mai.

éducation

Blanc, rouge, jaune ou noir, qu'importe ?

A la Communauté romande des Ecoles de parents, des pères et des mères échangent leurs expériences. Aujourd'hui, le thème choisi est: Blanc, rouge, jaune ou noir, qu'importe ?

Depuis quelques mois, nous avons pour voisin un petit Vincent tout noir et crépu qui est venu d'un lointain pays agrandir une famille qui l'attendait avec impatience.

Son arrivée fut un événement pour tout le quartier. Les enfants ont guetté pendant des heures l'apparition de la voiture qui devait le ramener de Cointrin. Tout le monde se précipita pour l'accueillir et féliciter ses parents et sa sœur... Une vraie fête, avec photos, embrassades et larmes d'émotion !

Bien sûr, même avertis, mes enfants ont été surpris par son aspect. Ils l'ont observé longuement et Fabien, 5 ans, a déclaré:

– Moi, j'aime mieux les Blancs, mais enfin ça ira quand même !

Puis, peu à peu, au fil des jours et des jeux, la différence n'a plus étonné, au contraire. Ainsi, Fabien a-t-il été très déçu d'apprendre que son petit cousin nouveau-né n'était pas noir. Très contrarié de réaliser tout à coup que ses propres enfants avaient de bonnes chances d'être blancs aussi, il nous a déjà prévenus:

– En tous cas, moi, quand je voudrai un enfant, je mettrai ma petite graine à la poubelle, et j'en adopterai un, parce que les bébés noirs, ils sont plus jolis !

– Ça c'est vrai ! a renchéri sa sœur. Moi je les trouve plus jolis parce qu'ils sont autrement et qu'on n'a pas l'habitude.

Elle ne sait pas encore que d'autres ne les acceptent pas pour cette même raison. Comme quoi le racisme tient à peu de chose: ignorance, incompréhension, peur de la différence.

J'espère que mes enfants se souviendront toujours de Vincent... et des autres, car depuis peu nous préparons l'arrivée d'une petite Mélanie qui viendra depuis l'Inde, apporter sa lumière dans une autre famille. F. D.

troc de trucs

Le plus polyvalent et précieux des fruits est également le plus riche en minéraux et en vitamines qu'on trouve sur le marché des fruits frais. Il s'agit de cet étonnant fournisseur de protéines qu'est la banane.

Elle ne constitue pas seulement un petit en-cas pratique ou un ingrédient pour le birchermuesli, elle se combine à merveille avec les plats de viande, elle peut remplacer une garniture classique comme la purée de pommes de terre, elle confère du même coup à un bon repas une touche particulière d'exotisme.

Surprenez votre famille en servant un plat succulent: un carré d'agneau avec sauce au citron vert et bananes glacées.

Pour quatre personnes, un carré d'agneau de 2,2 à 2,5 kilos. Préparez une marinade avec le jus d'un citron vert, 4 cuillerées d'huile d'olives, une pointe d'ail, une échalote hachée, une branche de thym, un citron vert coupé en tranches, du sel, du poivre.

Badigeonnez l'agneau avec la marinade, posez les tranches de citron sur la viande, couvrez d'une feuille alu et laissez reposer pendant une à trois heures à une température ambiante. Retirez alors la marinade, salez, poivrez et déposez le morceau dans une sauteuse ou sur la plaque du four. Ajoutez des légumes: deux carottes coupées en dés, un petit poireau, un peu de céleri et versez 20 grammes de beurre fondu bouillant par-dessus. Cuisez pendant une vingtaine de minutes, retirez du four, recouvrez d'une feuille alu et gardez le tout au chaud.

Grattez alors les résidus de cuisson, déglacez au vin blanc et passez le liquide obtenu en écrasant soigneusement les tendres légumes. Faites réduire d'un tiers, ajoutez deux décilitres de bouillon de viande, portez à ébullition. Passez, ajoutez le jus d'un demi-citron vert et quelques noisettes de beurre.

Découpez deux grosses bananes en rondelles épaisses, glacez-les dans un mélange de beurre et de sucre de fruit (glucose). Disposez les bananes autour de la viande dans un plat chaud et nappez avec la sauce. Garnissez de tranches de citron vert.

Bon appétit !

Armène

VÉHICULES À MOTEUR

Vous savez ce que vous achetez.

Scirocco CL: fr. 17'980.–
1600 cm³, 75 ch (55 kW), 5 vitesses ou automatique.

Scirocco GTS: fr. 19'900.–
1800 cm³, 112 ch (82 kW), 5 vitesses sport. Jantes en alliage léger.

Scirocco GTX: fr. 22'950.–
Caractéristiques techniques identiques à celles de la GTS. Grand spoiler avant et élargisseurs de bas de caisse, couleur de la carrosserie. Béquet. Pneus larges 185/60 HR 14.

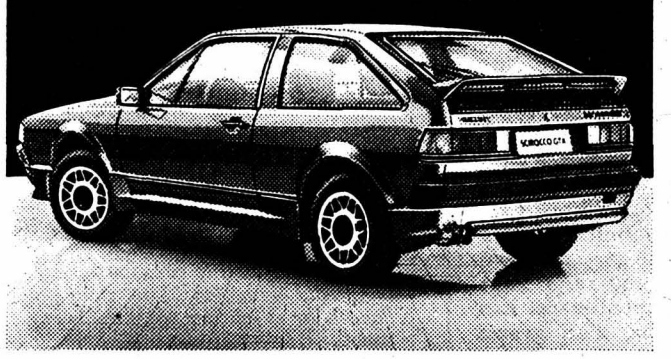

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carrosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/26 44 26 — **LE LOCLE: Garage A. Pandolfo,** tél. 039/31 40 30 — **LA FERRIÈRE: Garage du Jura,** W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — **LE BÉMONT: Garage du Bémont,** P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — **SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie,** L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

V·A·G Audi Les européennes.

Garage P. Ruckstuhl s.a.
54, rue Fritz-Courvoisier tél.039/28 44 44
La Chaux-de-Fonds

Occasions expertisées prêtes à rouler et garanties

RENAULT 4 TL	82
RENAULT 4 GTL	81-83
RENAULT 4 Break	83
RENAULT 5 TL et GTL	81-84
RENAULT 9 GTL, GTS, TSE	83
RENAULT 14 TS	79-80
RENAULT 18 TL, GTL, GTS, aut	79-82
RENAULT 20 TS et aut.	78-82
RENAULT 30 TS, et TX aut.	77-80-82
RENAULT ALPINE 310 rouge	82
MERCEDES 200 Diesel	83
MERCEDES 250	78
MERCEDES 500 SE gris-mét.	81
CITROËN CX 2000 et VISA Super	79-80
LANCIA HPE 2000 Cpé	80
PEUGEOT 504 Cpé aut.	80
VW Jetta GL et GLI	81-82
MINI 1000, rouge	80
OPEL Kadett D 1300	81
FORD Granada 2,3	81

Possibilité de reprise + facilité de paiement

VOUS CHERCHEZ UN VÉHICULE d'occasion?
alors téléphonez au **025/77 29 07** à CISVO
qui vous enverra le jour même la liste des véhicules disponibles, avec les indications suivantes: lieu de stationnement, numéro de téléphone, fiche technique complète et prix.

L'annonce, reflet vivant du marché

RENAULT 9 TSE
mai 1982, 25 000 km., sans accident, très belle occasion, garantie OK.
Garage Paoluzzo S.A., 2501 Bienne, ✆ 032/25 21 11.

Splendide
Citroën GSA Pallas
modèle 82, bleu mét., 23 000 km. Expertisée, garantie totale.
Fr. 237.- par mois sans acompte.
Egalement beaucoup d'autres voitures aux mêmes conditions.
Reprise éventuelle.
M. Garau,
Case postale 772
2501 Bienbne I
✆ 032/51 63 60
6-1527

A vendre
caravane
Homecar 44 T, mod. 84, **Fr. 9 690.–.** Ev. avec emplacement à Corcelettes (lac de Neuchâtel).
✆ 031/85 06 95.
117-451 019

Vélomoteur
2 vitesses, d'occasion, à partir de Fr. 350.-.
✆ **066/22 38 93,** entre 12 h. et 13 h.
14-300 597

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

NOTRE EXPOSITION COMPREND DÉSORMAIS LES MODÈLES «STAR». UNE VISITE S'IMPOSE DONC PLUS QUE JAMAIS!

★★★★★ AVEC L'ÉQUIPEMENT **Star** VOUS ÉCONOMISEZ DE FR. 1250.– À FR. 1350.–

NE PAYEZ QUE FR. 50.– POUR UN ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE DE FR. 1300.–

NISSAN CHERRY 1.3 GL STAR, avec en plus: peinture métallisée à deux teintes, enjoliveurs de roue sport en alu, toit ouvrant translucide, lecteur stéréo de cassettes. Prix «Star» Cherry: Fr. 12 700.– (5 portes + Fr. 600.–)

NE PAYEZ QUE FR. 50.– POUR UN ÉQUIPEMENT SUPPLÉMENTAIRE DE FR. 1400.–

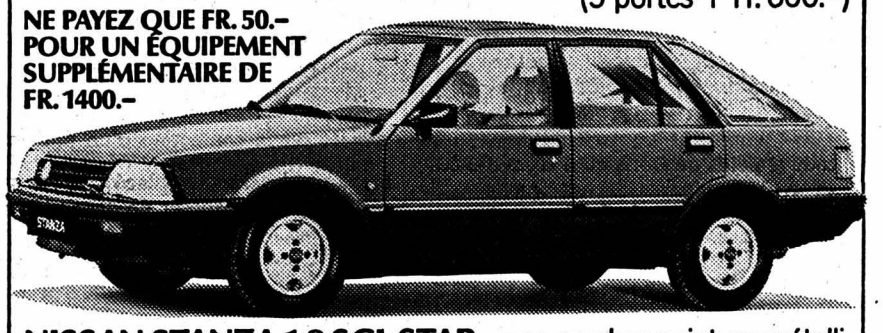

NISSAN STANZA 1.8 SGL STAR, avec en plus: peinture métallisée à deux teintes, toit coulissant électrique. Prix «Star» Stanza: Fr. 17 400.– (existe aussi avec transmission automatique).

NISSAN NISSAN

Le Locle: Garage du Stand, 039/31 29 41. 154-273 220
La Chaux-de-Fonds: Garage-Carrosserie de l'Est, P. Visinand, 039/28 51 88.
La Chaux-de-Fonds: Frédéric Winkelmann, 039/28 35 80. 5/84/2

Cilo signe un nouvel exploit!

Déjà un vélo de course Cilo, 10 vitesses, pédalier alu pour **498.–**

Avec la sécurité d'une grande marque, la garantie d'un service après-vente de professionnels qualifiés, et surtout, la véritable assurance casco vélo comprise dans le prix!

cilo Assistance

cilo
Qualité suisse et brio

LA CHAUX-DE-FONDS: Voisard Michel, rue du Parc 139 — **LE LOCLE: König Thierry,** rue des Envers 57; **Ninzoli-Loepfe E.,** rue M.-A.-Calame 11 — **LE NOIRMONT: Boillat René — TRAMELAN: Cycles Mico Sports**

Autolocation **Hertz No.1**
voitures + utilitaires
La Chaux-de-Fonds
✆ 28 52 28
44-3430

GM **BRIO SPORTIF.**

COMPORTEMENT EXEMPLAIRE. OPEL MANTA.

Un coupé fougueux qui fournit ses preuves dans les rallies. Moteur 2.0 l injection. 110 ch (81 kW). Boîte 5 vitesses. De 0 à 100 en 10.0 sec. Plus de 190 km/h. Spoilers avant et arrière, etc. Manta Sprint et Manta GT/E Coupé ou coupé-combi. Venez chez nous pour un galop d'essai!

OPEL
FIABILITÉ ET PROGRÈS

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE N° 1 EN SUISSE

Qui vend le pneu extra-large monté par Ferrari sur ses voitures?

Maintenant concours

Les pneus choisis par Ferrari et Lotus en première monte optimisent chaque voiture sportive! Conseils et vente par:

Garage et carrosserie du Collège
Maurice Bonny SA
La Chaux-de-Fonds

GOODYEAR NCT

A vendre
GOLF GTI
blanche, modèle 1983, 1800 cm³, 39 000 km., montée avec Kit BBS.
✆ 039/32 18 44. 13880

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

C'est pas tous les jours!

Conditions de reprise exceptionnelles à l'achat d'une Mazda 323 traction avant. Quel que soit le modèle!

12 modèles; 1300 ou 1500 cm³; 3, 4 ou 5 portes; 5 vitesses ou automatique; de Fr. 10 950.– à Fr. 16 880.–

Mazda 323: super-équipées, super-confortables et joliment spacieuses.

mazda
GARAGE DE L'AVENIR
R. et A. Charnaux
PROGRÈS 90, LA CHAUX-DE-FONDS

SPORTS

Championnats suisses de gymnastique à Neuhausen

Neuchâtelois brillants, Dardel en or

Les ambitions qu'avaient nos gymnastes en se déplaçant à Neuhausen se sont concrétisées par un titre de Boris Dardel et les deux quatrième place de Flavio Rota et Jean-Michel Coral, des Neuchâtelois qui n'ont donc pas déçu et qui prouvent bien l'excellent niveau de la gymnastique dans notre canton.

Boris Dardel de Serrières a damé le pion aux gymnastes alémaniques grands favoris de ces compétitions. (Photo archives Schneider)

En P6 juniors (21 ans maximum) les deux membres du cadre national A Moritz Gasser et Domenico Rossi faisaient figure de favorits. Or dimanche, contre un Boris déchaîné à qui tout a réussi, ils ne purent rien faire et furent également dépassé par un très bon Alex Schumacher.

Le gymnaste de Serrière a fait un magnifique concours avec des notes toutes supérieures à 9.00 Points. Risquant le tout pour le tout avec juste une touche au «jaegger» à la barre fixe, Boris a réussi son incroyable pari. Et dire que l'entraîneur national vu le gabarit et surtout le poids de Boris qu'il trouve excessif veut se séparer de lui! Quelle meilleure preuve pouvait-il lui apporter que l'on peut associer poids, risque et élégance!

BRAVO ET MERCI FLAVIO

En P6 jeunesse (18 an max.) la lutte s'annonçait encore plus serrée, les quatre premiers étant sensiblement de même force!

Dès lors on ne peut pas parler de déception pour Flavio Rota qui manque de 15 centièmes de point une place sur le podium. Certes il espérait une médaille, mais à ce niveau-là, les erreurs ne pardonnent pas et Flavio a été victime de sa virtuosité pas encore parfaitement maîtrisée. Mais un jour viendra où ces efforts paieront, car le Loclois a encore beaucoup de réserve alors, ce jour-là, attention à Flavio...!

En P5 junior, pour la deuxième fois consécutive, Jean-Michel Coral remporte la place la moins enviée: la 4e! Il a payé très cher son arrêt au cheval-arçon et sa «relative faiblesse» aux anneaux, ce qui a permis à ses adversaires de s'envoler.

Dimitri Brodard, Laurent Dardel, Dominique Collaud et Pascal Pedimina ont tout de même fait bonne figure en P5 jeunesse, même si leurs classements se situent entre la 20e et 28e place.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

Quant à Loris Romano engagé en P4, il a fait mieux que se défendre en remportant un très beau 11e rang qui prouve bien que les espoirs placés en lui sont réel. Stéphane Mooser ne dépareille pas au tableau final en se classant 23e.

En P3, nos trois représentants Pierre-Yves Hofer, Michel Frütiger et Fabien Strauss bien loin au classement se trouvant face à une dure réalité: il y a encore beaucoup de travail pour rivaliser avec leurs adversaires alémaniques.

Même remarque en P2 où Christophe Stawarz, Django Laederach et Enrique Valmasseda qui tournent tous les trois autour des 53 points ce qui est déjà très bon, mais que faire contre un garçon qui obtient 58.00 points donc une moyenne de 9.65 points par engin, excusez du peu! C'est là que l'on voit l'importance de se mesurer avec d'autres.

BILAN POSITIF

En P1, nos trois jeunes espoirs qui sont toujours très proches l'un de l'autre se sont à nouveau retrouvés dans une fourchette de 0.7 points. Roberto Scrucca, Stéphane Mombarron et Daniel Brodt tout comme leurs camarades de P2 et P3 n'ont pas du tout déçu, mais là également, leurs concurrents étaient trop forts.

En conclusion, les Neuchâtelois rentrent avec un bilan très positif. Après Christian Wicky en 1977 et Pascal Monnin l'an passé, c'est un troisième titre que l'on peut fêter cette année avec Boris Dardel.

Félicitations à tous ces gymnastes que l'on retrouvera avec plaisir ce week-end à Peseux.

Ch. Wicky

Résultats

P 1 jeunesse: 1. Alexander Werner, Buchberg, 58.50; 2. Stefan Lombardi, Buchberg, 57.25; 3. Sven Mueller, Niederhasli, 57.15. – 32. Roberto Scrucca, La Chaux-de-Fonds, 53.00; 34. Stefan Monbaron, La Chaux-de-Fonds, 52.95; 38. Daniel Brodt, Serrières, 52.30.

P 2 jeunesse: 1. Markus Keller, Thayngen, 58.00; 2. Daniel Weibel, Henggart, 57.60; 3. Marcel Mueller, Schaffhouse, 57.25. – 34. Christophe Stawarz, Le Locle, 53.20; 37. Django Laederach, Serrières, 52.90; 41. Enrique Valmesada, Le Locle, 51.85.

P 3 jeunesse: 1. Joerg Rueedi, Trasadingen, 57.40; 2. Patrik Setz, Thayngen, 57,10; 3. Ronnie Frehner, Schaffhouse, 57.00. – 34. Pierre-Yves Hofer, Serrières, 52.20; 39. Michel Frutiger, Saint-Aubin, 50.40; 42. Fabien Strauss, Saint-Aubin, 49.35.

P 4 jeunesse: 1. Daniel Giubellini, Meilen, 54.70; 2. Urs Zoller, Beringen, 54.55; 3. Peer Andi, Schaffhouse, 54.40. – 11. Loris Romano, Serrières, 52.45; 23. Stéphane Mooser, Saint-Aubin, 50.35.

P 5 jeunesse: 1. Stefan Peer, Schaffhouse, 54.75; 2. Stefan Jaeggli, Buchthalden, 54.10; 3. Christian Mueller, Diepoldsau, 52.90. – 20. Dimitri Brodard, Saint-Aubin, 48.55; 24. Laurent Dardel, Serrières, 48.40; 26. Dominique Collaud, Serrières, 48.15; 28. Pascal Pedimina, Saint-Aubin, 47.40.

P 6 jeunesse: 1. Markus Mueller, Diepoldsau, 57.05; 2. Urs Steinemann, Siblingen, 56.00; 3. René Pluess, Glaris, 55.80; 4. Flavio Rota, Le Locle, 55.65.

P 5 juniors: Ermano Canova, Chiasso, 53.45; 2. Heinz Alder, Uzwil, 53.25; 3. Heinz Hirschi, Bâle, 52.95; 4. Jean-Michel Coral, Serrières, 52.25.

P 6 juniors: 1. Boris Dardel, Serrières, 56.05; 2. Alex Schumacher, Sulz, 55.90; 3. Moritz Gasser, Luzern, 55.60.

Match Suisse - RFA jeunesse

Les jeunes Allemands de l'Ouest sont réputés loin à la ronde pour être des adversaires très redoutables. Pourtant samedi soir et pour la première fois depuis cinq ans, ils ont subi une assez lourde défaite contre les gymnastes suisses, soit 272,30 - 266,65 points.

Le résultat est éloquent et c'est surtout l'homogénéité des Suisses qui a fait la différence. Les barres et le reck, engins forts de nos compatriotes ont permis de distancer définitivement leurs concurrents.

SACRÉ FLAVIO

Sur le plan individuel, les Suisses n'ont laissé que la deuxième place s'enfuir. Flavio Rota, qui s'est classé quatrième a laissé échapper la victoire finale au cheval-arçons, son engin de prédilection, avec une note de 7,65 tous ses espoirs s'envolaient... car jugez le reste: 9,15, 7,65, 9,20, 9,35, 9,20, 9,45! Vraiment dommage.

CLASSEMENT

1. Markus Muller (S) 55,35 points; 2. ex aequo Thomas Haas (RFA) et Urs Steinmann (S) 54,05; 4. Flavio Rota (S) 54,00; 5. René Pluess (S) 53,70; 6. Eric Wanner (S) 53,45; 7. Dario Merri (S) 52,95.

FÊTE CANTONALE BÂLOISE

Trois Subiereux se sont rendus dimanche à Frenkendorf (BL) pour la cantonale de ce canton.

Engagé en P4, Michel Girardin a été un peu à la peine et s'est classé 18e. René Thalmann remporte lui le neuvième rang, revient en forme au bon moment. En P6, le concours a été d'un très bon niveau avec la participation de deux anciens gymnastes du cadre A et cinq du cadre B.

Christian Wicky a très bien tiré son épingle du jeu en se classant quatrième, obtenant du même coup la plus haute note du concours avec 9,60 aux barres parallèles. Ch. Wicky

Dans la Coupe des Nations de tennis à Düsseldorf

John McEnroe le plus impressionnant

La Coupe des Nations de Düsseldorf, dont l'ouverture, prévue lundi, a été reportée à hier en raison de la pluie, a permis d'enregistrer des victoires des favoris lors des rencontres de cette première journée. La Tchécoslovaquie s'est imposée face à l'Italie, la Suède face à l'Australie dans le groupe rouge, les Etats-Unis face à la RFA pour le compte du groupe bleu.

John McEnroe, né à Wiesbaden il y a 25 ans, a été sans aucun doute le champion le plus impressionnant de cette journée initiale. 65 minutes lui ont suffi pour éliminer l'Allemand de l'Ouest Andreas Maurer. Pourtant le champion américain, arrivé lundi soir très tard sur les bords du Rhin, manquait visiblement de sommeil et n'était pas encore remis du décalage horaire. **Cette épreuve est pour moi avant tout une préparation pour les Internationaux de France de Roland-Garros à Paris. Je souhaite vraiment remporter ce tournoi,** a-t-il affirmer à l'issue de la rencontre.

De leur côté, la Suède et la Tchécoslovaquie n'ont pas mis plus de deux heures pour s'assurer les victoires en simple dans leur groupe. La Suède a ainsi pris sa revanche face à l'Australie de la finale de la Coupe Davis, en décembre dernier à Melbourne, qui avait vu le succès des Australiens.

RÉSULTATS

Groupe rouge: Tchécoslovaquie - Italie 3-0 (Ivan Lendl bat Gianni Ocleppo 6-1 6-2, Tomas Smid bat Corrado Barazzutti, Lendl-Smid battent Panatta-Ocleppo 6-2 6-2).

Suède - Australie 3-0 (Anders Jarryd bat Paul McNamee 7-5 6-1, Henrik Sundström bat John Alexander 6-4 6-4, Jarryd-Sundström battent McNamee-Alexander 6-4 6-1).

Groupe bleu: Etats-Unis - RFA 3-0 (John McEnroe bat Andreas Maurer 6-1 6-2, Jimmy Arias bat Rolf Gehring 6-4 6-3. McEnroe-Peter Fleming battent Wolfgang Popp-Maurer 7-6 6-2).

Espagne - Argentine 2-0 (José Higueras bat José Luis Clerc 2-6 6-3 6-4, Fernando Luna bat Roberto Arguello 4-6 6-0 2-0 abandon. Clerc-Alejandro Gattiker battent Manuel Orantes-Juan Aguilera 6-4 6-1). (si)

Pour le Tournoi de Roland-Garros

McEnroe No 1

L'Américain John McEnroe sera tête de série No 1 aux Championnnats internationaux de France qui commenceront lundi au Stade de Roland-Garros. Les organisateurs français ont décidé de suivre l'ordre du dernier classement mondial de l'Association des tennismen professionnels (ATP) pour établir la hiérarchie dans le tournoi 84

Ainsi, derrière McEnroe, le Tchécoslovaque Ivan Lendl sera numéro 2 devant l'Américain Jimmy Connors (No 3), le Suédois Mats Wilander (No 4), l'Américain Jimmy Arias (No 5), le tenant du titre, le Français Yannick Noah, sera numéro 6.

Parmi les premiers joueurs classés à l'ATP, les Américains Johan Kriek (No 14), Bill Scanlon (No 18), Gene Mayer (No 19) et Sandy Mayer (No 21) ne seront pas à Paris, un autre Américain, Eliot Teltscher (No 10) étant le dernier à être contraint à renoncer au tournoi français pour cause de blessure.

Les 16 têtes de série du simple messieurs: 1. John McEnroe (EU); 2. Ivan Lendl (Tch); 3. Jimmy Connors (EU); 4. Mats Wilander (Suè); 5. Jimmy Arias (EU); 6. Yannick Noah (Fr); 7. Andres Gomez (Equ); 8. José-Luis Clerc (Arg); 9. Henrik Sundström (Suè); 10. Guillermo Villas (Arg); 11. Anders Jarryd (Suè); 12. José Higueras (Esp); 13. Juan Aguilera (Esp); 14. Tomas Smid (Tch); 15. Tim Mayotte (EU); 16. Chris Lewis (NZ). (si)

Championnat suisse épée juniors

Bon comportement des Chaux-de-Fonniers

Dimanche dernier s'est déroulé, en ville de Neuchâtel, le championnat suisse d'épée réservé aux juniors. Une nonantaine d'escrimeurs venus de toute la Suisse étaient à l'appel; et parmi eux, huit représentants de la Société d'escrime de La Chaux-de-Fonds.

Les jeunes escrimeurs ont connu des fortunes diverses. En effet, L. Bolliger, T. Hippenmeyer et O. Viette se virent éliminés dès le premier tour de la compétition; au second tour, ce fut également le cas pour N. Marthe et L. Droz.

N. Mikic, après avoir atteint le stade des éliminations directes, s'est retrouvé face à plus fort que lui et a pris une quinzième place tout à fait honorable.

N. Favre, pour sa part, ne se fit éliminer que lors de la demi-finale l'opposant au Neuchâtelois G. Raflaub et prit de ce fait une excellente dixième place.

Quant à C. Lehmann, il se qualifia sans trop de difficultés pour la finale qui réunit huit escrimeurs. A ce stade de la compétition, il éprouva cependant quelques problèmes qui ne lui permirent malheureusement pas de se classer mieux qu'au sixième rang final.

RÉSULTATS

1. E. Grand d'Haudeville (GE); 2. O. Jaquet (BS); 3. F. Lüthy (BS); 4. L. Kuttle (GE); 5. O. Kjelsen (GE); 6. C. Lehmann (La Chaux-de-Fonds); 7. G. Raflaub (NE); 8. P. Di Giovanna (ZH). – Puis: 10. N. Favre (La Chaux-de-Fonds); 15. N. Mikic (La Chaux-de-Fonds).

(a.K.)

Championnat suisse sur route

Piot victorieux

Le Lausannois Gilbert Piot, sur sa Yamaha 350, a réussi le meilleur temps de la journée de la course de côte Boécourt - La Caquerelle, quatrième manche du championnat suisse sur route, qui s'est disputée devant 7500 spectateurs.

Elite 125 cmc: 1. Michel Clerc (Romanel) MBA 1'36"28; 2. René Dünki (Rüti) MBA 1'37"16; 3. Jacques Grandjean (Couvet) MBA 1'38"11.

250 cmc: 1. Constant Pittet (Valangin) Yamaha 1'25"21; 2. Bernard Henggeli (Fribourg) Yamaha 1'25"60, 3. Daniel Bärtschi (Prilly) Yamaha 1'26"37.

350 cmc: 1. Gilbert Piot (Lausanne) Yamaha 1'24"38 (meilleur temps de la journée); 2. Roland Sauvin (Courrendlin) Yamaha 1'24"65; 3. Urs Luzi (Bäretswil) Yamaha 1'27"23.

500/1000 cmc: 1. Christian Mönsch (Furna) Kawasaki 1'24"82; 2. Christian Wilhelm (Grüsch) Kawasaki 1'26"09; 3. José Chevallier (Grandvaux) Honda 1'26"69.

Side-cars: 1. André Jaggi (Gryon) Jaggi-Suzuki 1'34"13; 2. Daniel Bolomey (Pully) Seymaz 1'35"04; 3. Dominique Blulle (Genève) Seymaz 1'38"30.

Juniors: 125: 1. Jans Vontobel (Efretikon) Yamaha 1'5"67. – 350: 1. Gerri Feuz (Uttigen) Yamaha 1'32"71. (si)

Championnat de handball féminin

Succès chaux-de-fonnier

Vendredi dernier les deux équipes féminines du HBC La Chaux-de-Fonds se sont déplacées à Nidau dans le cadre de la deuxième ronde du championnat d'été. Les formations chères au président André Grüring ont remporté deux nouveau succès réjouissants.

Les jeunes réservistes chaux-de-fonnières ont affronté HWG 4. Les joueuses neuchâteloises se sont signalées par un bon jeu collectif qui n'a pas empêché Silvia Wyniger (15 ans) de marquer à cinq reprises. Un sixième but fut marqué par Sandra Mammini avant que HWG 4 sauve l'honneur à l'ultime minute.

La rencontre principale a mis aux prises Littles Lions 2 à l'équipe-fanion du HBC La Chaux-de-Fonds. La première mi-temps s'est déroulée de manière très tendue. Après avoir égalisé, les Chaux-de-Fonnières ont pu prendre l'avantage juste avant la pause grâce à un nouveau but de Lucanna Kottlar.

En deuxième période, les Biennoises se sont chargées de reprendre l'avantage grâce à deux réussites. Mais Muriel Jeanbourquin égalisa à trois partout de façon remarquable. Ce point redonna un élan certain à l'équipe puisque Lucanna Kottlar marqua deux fois. En fin de partie, Anna Forino parvenait à placer une septième fois le ballon au fond des filets. Le score final voyait La Chaux-de-Fonds l'emporter par 7 à 4.

A noter que Anna Marsico et Sandra Guarino ont dû jouer les deux rencontres en raison d'un manque d'effectif.

Ce soir, mercredi 23 mai au Pavillon des Sports, dès 19 heures, les deux formations chaux-de-fonnières affronteront respectivement SP Port 2 et Langendorf. Cette dernière équipe a obtenu son ascension en deuxième ligue, l'hiver dernier.

HBC 1: L, Kissling, A. Forino, A. Marsico, S. Guarino, A. Lévy, M. Jeanbourquin, A. Andreazza, V. Simonin, S. Barben, M.-J. John.

HBC 2: S. Mannini, Z. Furka, C. Jeanrenaud, I. Martins, I Ruyz, S. Wyniger, M. Anderegg, V. Fuchs, A. Marsico, S. Guarino.

Entraîneur: Aldo Surdez. (sp)

Cyclisme

Dimanche sur le pod
Deuxième édition du critérium

«A travers La Chaux-de-Fonds»

C'est dimanche, sur le coup de 9 h. 30, que sera donné le départ du deuxième critérium «A travers La Chaux-de-Fonds».

Cette compétition, organisée par le Vélo-Club «Les Francs-Coureurs» et qui s'inscrit dans le cadre de «Mai en ville», réunira une quarantaine de coureurs, amateurs et seniors.

Comme l'an dernier, ils auront à parcourir 50 kilomètres, soit cinquante tours de circuit (La Grande-Fontaine, le Restaurant «Terminus», La Grande-Fontaine). Le départ et l'arrivée se feront à la hauteur du Magasin Schild.

Ce critérium qui comprendra des sprints pour l'attribution de primes (tout dépendra de la générosité du public) promet d'être passionnant à suivre.

D'ailleurs, l'an dernier, il avait rencontré un très vif succès populaire. Il sera précédé d'une course de patins à roulettes, ouvertes à tous dont le départ sera donné à 9 heures. Les inscriptions seront prises sur place à partir de 8 h. 30 contre la modique somme de 2 francs. En contrepartie, chaque concurrent recevra une médaille-souvenir. (md)

Suite des informations sportives ► 13

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à La Chaux-de-Fonds, Ronde 25

magnifique petit

appartement de 3½ pièces

entièrement rénové et boisé. Cuisine agencée. Douches. Cave.

Loyer mensuel: Fr. 385.- + 100.- de charges. Libre dès le 1.7.1984.

Renseignements et visites:
CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS,
Service immobilier
Place Pury 13, 2000 Neuchâtel,
✆ 038/21 31 71. 28-277

A louer
PUIDOUX-VILLAGE

dans résidence locative neuve

Appartement de 3½ pièces, 98 m²

Fr. 1 400.— + Fr. 100.— de charges, local bureau ou pièce indépendante avec poste d'eau et WC sur l'étage Fr. 300.— tout compris.

Disponibles dès le 15 juin 1984 environ
89-1810

BERNARD Nicod SA
37, rue de la Madeleine **Tél. 021/52 94 92**
1800 VEVEY

Couple cherche

ferme à louer

dans le Jura avec terrains pour cultures maraîchères (ouvert à toutes propositions). Capable d'assumer la garde de bétail

Ecrire sous chiffre TW 13891 au bureau de L'Impartial.

A louer

APPARTEMENT DE VACANCES

de deux pièces, à l'année ou au mois dans belle ferme à La Ferrière.
Ecrire sous chiffre 91-612 à Assa Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

A louer au Locle, rue du Marais, un

appartement de 4 pièces

dans immeuble ancien, avec chauffage général. Libre tout de suite ou pour date à convenir. Loyer intéressant.
✆ 038/21 11 61, interne 207, durant les heures de bureau. 28-30414

GRAND STUDIO

cuisine, salle de bain, tout confort, Paix 19 est, à louer non meublé à personne soigneuse. Prix Fr. 300.-, charges comprises.

Ecrire sous chiffre KZ 13883 au bureau de L'Impartial.

DEMAIN

10 %

dans les

DROGUERIES

(articles réglementés et nets exceptés) 13603

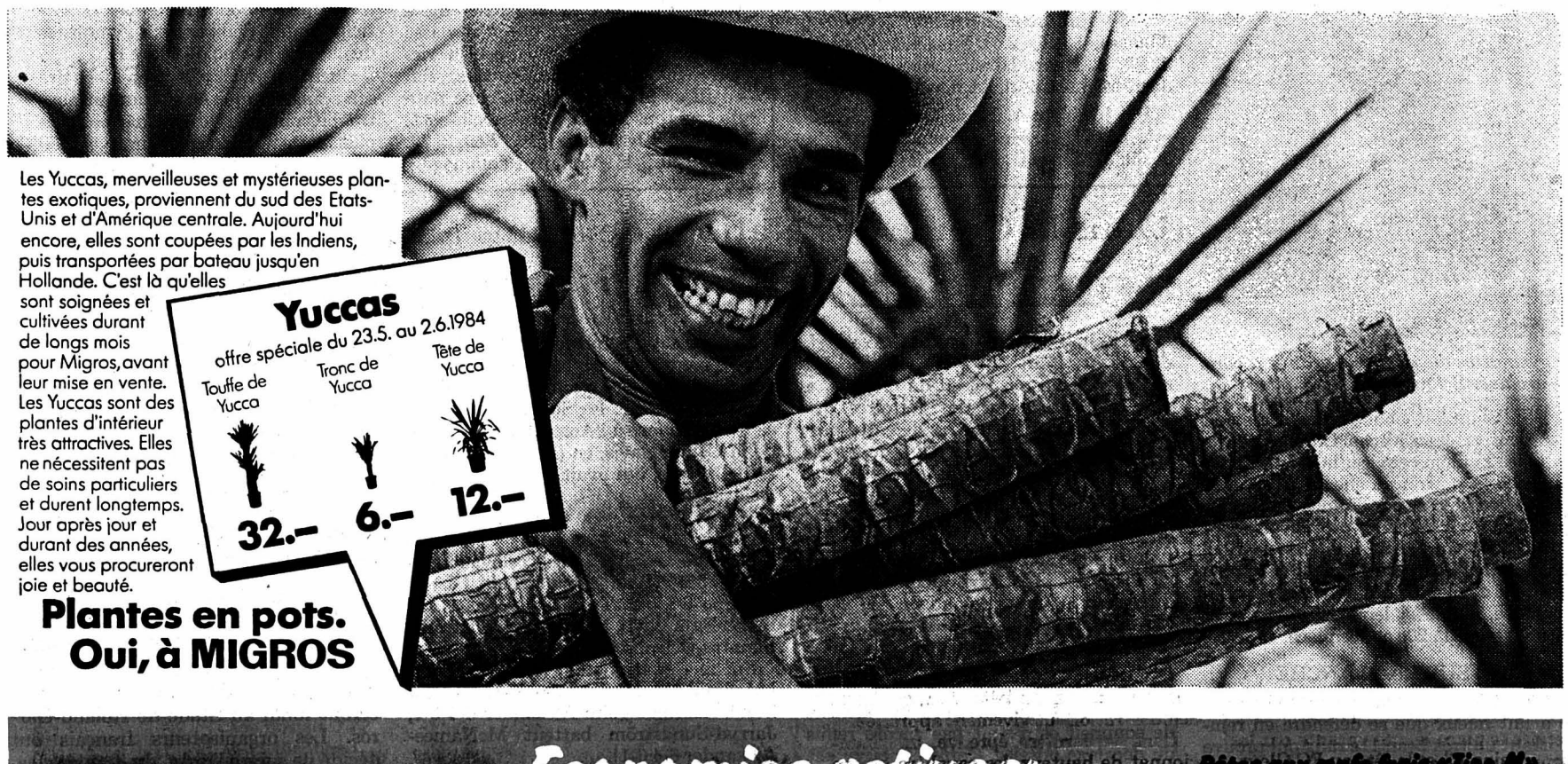

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à LA CHAUX-DE-FONDS, tout de suite ou pour date à convenir

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES
Fr. 430.- par mois

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Fr. 540.- par mois

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
Fr. 570.- par mois

APPARTEMENT DE 1 PIÈCE
meublé, Fr. 330.- par mois

charges comprises, chauffage et eau chaude général, ascenseur.

Renseignements: Gérance Schenker Manrau SA, av. Fornachon 29, 2034 Peseux,
✆ 038/31 31 57. 87-605

URGENT !

Je cherche

2½-3 pièces

bains, vieux quartiers. Bon marché.

✆ 039/28 79 25. 13905

Une offre peu courante:

terrain à bâtir

environ 1000 m². vue sur les Alpes et Lac, 1000 m. d'altitude, au-dessus de Montmollin. Fr. 90.- le m².
Ecrire sous chiffre KW 13878 au bureau de L'Impartial.

Couple avec enfants cherche à La Chaux-de-Fonds

appartement de 4½ ou 5 pièces

pour date à convenir.
✆ 039/23 01 34. 13843

A louer pour tout de suite à Saint-Imier, au centre,

appartement de 3 chambres

tout confort. Rez-de-chaussée. Fr. 220.- + charges.
Ecrire sous chiffre JP 13840 au bureau de L'Impartial.

S.C.P. VOIDE-POINTURIER

Notaires associés, 25450 DAMPRICHARD
✆ 0033 81/44 21 93

A vendre, France - Avoudrey (Doubs), mi-chemin entre Suisse et Besançon

fermette à rénover

4 pièces + écurie, remise-grange, bien exposée, écart circulation.

À LOUER
POUR TOUT DE SUITE OU À CONVENIR

APPARTEMENTS

de 3½ pièces, dans immeuble moderne, service de conciergerie, ascenseur, garage ou place de parc à disposition. 13536

ATTIQUE

de 2 pièces, dans petit immeuble résidentiel au Nord de la ville, grande terrasse, garage à disposition. 13537

APPARTEMENTS

de 3 pièces, dans immeubles rénovés, chauffage central, salle de bains, rues Numa-Droz, Doubs, Temple-Allemand, Promenade et Paix 13538

APPARTEMENTS

de 3 pièces, dans immeuble moderne, tout confort, balcon, à proximité du Centre commercial Jumbo, garage à disposition. 13539

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87- Tél. 039/23 78 33

SPORTS

Chez les «sans-grade» du football jurassien
Passionnant final en deuxième ligue

Le suspense est de mise aussi bien en tête du groupe qu'en queue. Langenthal qui a écrasé Delémont II par 9-0! et Aarberg poursuivent leur coude à coude. Il pourrait bien se terminer par un match de barrage. A moins que Bassecourt qui accueille Langenthal ou Grunstern qui se rend à Aarberg, ne provoquent une surprise de dernière minute.

La relégation concerne désormais encore trois équipes. Les deux dernières chuteront en troisième ligue alors que le sort de l'antépénultième sera réglé ultérieurement en fonction des promotions et relégations en première ligue.

Les Vadais ont raté le coche à Bienne alors que Corgémont n'a pas pu empêcher Alle de se mettre définitivement à l'abri. Pour leur dernière rencontre, les trois formations menacées affronteront des équipes dégagées de tout souci. Corgémont accueille Moutier, Courtételle reçoit Alle alors que Boujean 34 se déplace à Lyss.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Langenthal	21	14	4	3	32
2. Aarberg	21	13	6	2	32
3. Courtemaîche	21	9	5	7	23
4. Delémont II	21	10	3	8	23
5. Moutier	21	9	4	8	22
6. Alle	21	8	4	9	20
7. Bassecourt	21	6	8	7	20
8. Grunstern	21	5	8	8	18
9. Lyss	21	6	6	9	18
10. Courtételle	21	5	5	11	15
11. Boujean 34	21	5	5	11	15
12. Corgémont	21	5	4	12	14

Troisième ligue

GROUPE 6: AZZURRI CHAMPION

Un premier verdict est tombé dimanche soir. Azzurri a été sacré champion de groupe et participera aux finales de promotion. Une seule inconnue subsiste: qui accompagnera Superga en division inférieure? Lamboing s'est tiré d'affaire en allant battre Douanne. Trois formations sont encore menacées, Mâche, Aurore II et Douanne.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Azzurri	21	18	2	1	38
2. Ceneri	21	15	5	1	35
3. Madretsch	21	12	5	4	29
4. Courtelary	21	12	1	8	25
5. La Rondinella	21	9	2	10	20
6. La Neuveville	21	8	4	9	20
7. Aegerten b	21	6	5	10	17
8. Lamboing	21	6	5	10	17
9. Aurore	21	6	3	12	15
10. Mâche	21	6	2	13	14
11. Douanne	21	5	4	12	14
12. Superga	21	3	2	16	8

GROUPE 7: TOUT EST DIT

Malgré un baroud d'honneur qui lui a permis de tenir le champion en échec, Le Noirmont n'aura pas pu échapper à la relégation. L'effectif des équipes franc-montagnardes en troisième ligue s'amenuise comme une peau de chagrin. Heureusement que Les Breuleux s'apprêtent à prendre la place laissée vacante par les Noirmontains. C'est la fête au FC Glovelier, un bien beau champion qui aura provoqué la surprise de la saison en condamnant Porrentruy à passer une année supplémentaire dans le purgatoire de la troisième ligue.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Glovelier	19	13	5	1	31
2. Porrentruy a	19	13	2	4	28
3. Tramelan	18	6	7	5	19
4. USI Moutier	17	7	4	6	18
5. Boécourt	19	4	10	5	18
6. Bévilard	18	7	3	8	17
7. Saignelégier	18	5	7	6	17
8. Mervelier	19	6	5	8	17
9. Reconvilier	19	7	3	9	17
10. Le Noirmont	19	3	8	8	14
11. Moutier II	19	3	2	14	8

GROUPE 8: VERS UN MATCH DE BARRAGE?

Après ses deux échecs consécutifs, Fontenais a retrouvé ses esprits, ce qui lui aura permis de battre Courgenay 3-1. Bonfol ayant disposé de Rebeuvelier, les deux formations sont à égalité à la veille de l'ultime journée. Une surprise de dernière minute n'est pas à exclure puisque les deux prétendants seront en déplacement et qu'ils affronteront les deux seules équipes du groupe qui n'ont pas encore démobilisé, Cornol et Courfaivre, toutes deux menacées par la relégation.

	J	G	N	P	Pt
1. Bonfol	21	14	3	4	31
2. Fontenais	21	12	7	2	31
3. Bure	21	7	9	5	23
4. Develier	21	8	6	7	22
5. Courroux	21	7	8	6	22
6. Courgenay	21	6	8	7	20
7. Rebeuvelier	21	7	5	9	19
8. Grandfontaine	21	6	7	8	19
9. Porrentruy b	21	7	5	9	19
10. Cornol	21	5	8	8	18
11. Courfaivre	21	5	6	10	16
12. Boncourt II	21	5	2	14	12
					(y)

Avec les sélections cantonales
Une revanche valaisanne

● VALAIS III - NEUCHÂTEL III 4-1 (2-1)

Récemment, à Boudry, la sélection neuchâteloise III avait offert une belle résistance à Genève, équipe favorite du groupe; par conséquent, pour affronter les Valaisans sur leurs terres, les Neuchâtelois étaient décidés à confirmer leurs prestations antérieures.

Malheureusement, les coéquipiers du gardien Wagnon n'ont pu, qu'en de rares moments, montrer leur savoir sur le terrain de Collombey-Muraz. Certes, un contingent réduit en raison de blessures et de maladies s'était rendu sur place. Mais très rapidement, une constatation s'est imposée: les Neuchâtelois manquaient d'influx, de fraîcheur, de spontanéité.

Un mois avait passé depuis le match de Boudry et plusieurs matchs de rattrapage ont eu lieu en semaine si bien que la plupart des sélectionnés avaient des jambes lourdes.

Cependant, il faut bien admettre que les Valaisans, battus nettement en automne, à Cortaillod, ont montré un onze de meilleur cuvée. Sans point encore, ils ont eu à cœur de terminer leur championnat par une victoire. Bien emmenés par deux joueurs des cadres suisses, ils ont mérité leur succès.

Neuchâtel: Wagnon; Mury, Amstutz, Binetti, Portmann; Pegoraro, Luthy, Cordero; Lopes, Pambianco, Perez et Glauser.

VALAIS IV - NEUCHÂTEL IV 2-1

Battue à l'aller nettement aussi, l'équipe valaisanne a pris sa revanche, à Vionnaz. A l'issue d'un match assez équilibré, les Neuchâtelois avaient l'impression d'avoir passé très près du succès. Plusieurs occasions de but ont été ratées de peu et deux interventions adverses dans les 16 mètres auraient dû être sanctionnées.

Cette équipe IV aura le loisir de parfaire certains automatismes, le 23 mai, dans la banlieue de Lausanne face aux Vaudois avant de travailler une semaine durant lors du traditionnel camp d'été (30 juillet - 3 août).

Coupe des Alpes
Toulouse remplacé

Le Toulouse Football Club, entraîné par Daniel Jeandupeux, a déclaré forfait pour la Coupe des Alpes franco-suisse. La nouvelle est atténuée par le fait que les Toulousains seront remplacés par les Girondins de Bordeaux en personne, soit le champion de France. Le retrait toulousain est motivé par une tournée à l'étranger que le club de Jeandupeux effectuera aux mêmes dates, en juillet.

Ainsi, la France sera représentée par les trois premiers du championnat, ce qui revalorisera sensiblement cette Coupe des Alpes, Bordeaux, Monaco et Auxerre, ainsi que Sochaux. Pour la Suisse joueront les Grasshoppers, Sion, Lausanne et La Chaux-de-Fonds. (si)

Après la finale de Bâle
Zé Beto puni

Le gardien du FC Porto, Zé Beto, a été sévèrement puni par l'UEFA, suite aux incidents qu'il avait causés après le coup de sifflet final de la Coupe des vainqueurs de coupe, à Bâle.

Zé Beto, de son vrai nom José Ferreirinha, a été suspendu jusqu'au 31 juillet de l'année prochaine (1985). Zé Beto avait essayé de s'en prendre au trio arbitral. L'intervention de son capitaine Pacheco l'en a empêché in extremis. Le gardien du FC Porto réussit néanmoins à arracher un drapeau à l'un des juges de touche et de le casser. (si)

Pour M. Joao Havelange
Absences trop nombreuses

Le 44e congrès de la FIFA a eu lieu à Zurich sous la présidence de M. Joao Havelange, qui a déploré les trop nombreuses absences à cette manifestation.

Cent douze pays seulement, dont 109 avaient le droit de vote, sur 150 faisant partie de la FIFA, étaient représentés à Zurich. M. Havelange s'est déclaré préoccupé par cette situation alors que la FIFA fête son 80e anniversaire.

Par 60 voix contre 49, le congrès a repoussé la proposition d'admission d'un membre de l'Océanie au comité exécutif. Il s'est également opposé à la publicité de marque sur les maillots des équipes nationales (proposition suédoise) ainsi qu'à un contrôle antidopage permanent pour toutes les manifestations placées sous l'égide de la FIFA (proposition soviétique).

Une proposition norvégienne demandant l'admission au tournoi olympique des joueurs ayant participé aux phases préliminaire et finale de la Coupe du monde a également été repoussée. En revanche, le congrès a accepté une proposition des pays scandinaves de créer une commission spéciale composée de cinq membres de la FIFA chargée d'étudier les problèmes de coexistence télévision-football à l'occasion des retransmissions en direct des matchs de football.

(si)

Championnat suisse de trial
Jurassiens à l'aise

Le Jurassien Didier Leuenberger a consolidé sa première place au classement intermédiaire du championnat suisse de trial, en remportant également la 2e des 6 manches, qui s'est disputée à Wimmis (BE). Comme tous ses adversaires, le coureur de 24 ans de Delémont a utilisé de l'essence sans plomb. La course a été un véritable triomphe de la région jurassienne, son coéquipier Linder terminant 2e et le Neuchâtelois du Locle, Hadorn, 3e, alors que le Bruntrutain Eric Haenni s'imposait en nationaux, devant les Valaisans Revaz (Fully) et Zenklusen (Naters).

Championnat suisse de trial, 2e manche, à Wimmis (BE), internationaux: 1. Didier Leuenberger (Delémont), Fantic, 72,4 pts; 2. Guedou Linder (Delémont), Yamaha, 76,2; **3. Daniel Hadorn (Le Locle), JCM, 85,0;** 4. Beat Menzi (Kloten), Montesa, 98,0; 5. Alexander Stampli (Soleure), SWM, 100,0.

Classement intermédiaire du championnat suisse après deux des six manches: 1. Leuenberger 40 pts; 2. Linder 34; **3. Hadorn 30.**

Nationaux: 1. **Eric Haenni (Porrentruy), Yamaha, 67,0;** 2. Pierre-Alain Revaz (Fully), Fantic, 67,4; 3. Hans Zenklusen (Naters), Fantic, 69,0.

Classement intermédiaire: 1. Haenni 92; 2. Moser (Villars) 70; 3. Eiriz (Zurich) 56.

(si)

Concours hippique amical du Jet-d'Eau
Trois paires cavalier-cheval à 1 m. 95

Dimanche s'est déroulé au Col-des-Roches le concours hippique du Jet d'Eau, organisé par Jean-Bernard Matthey. Les nombreux spectateurs qui ont suivi les cinq épreuves inscrites au programme de la journée ont pu assister à plus de 250 départs.

En début d'après-midi, l'organisateur de cette manifestation, Jean-Bernard Matthey et son fils Laurent, quatre ans, ont présenté une démonstration de dressage avec une belle bête, Blucky. Cette démonstration fut vivement appréciée.

Dans la dernière épreuve, un championnat de hauteur, les cavaliers encore en lice ont préféré ne pas porter à une hauteur supérieure la barre alors fixée à 1 m. 95. Ceci compte tenu du fait que les montures sont en début de saison. Ce qui n'a toutefois pas enlevé l'intérêt de cette spectaculaire épreuve suivie par un nombreux public. Ainsi, Pierre-Alain Matthey, de La Sagne, montant Alexander, Raymond Finger, de La Chaux-de-Fonds et Hush et Michel Brand, de Saint-Imier, avec Andy Capp ont été classés ex aequo.

Pierre-Alain Matthey de La Sagne (notre photo archives Schneider) a remporté la puissance avec Raymond Finger et Michel Brand, au Col-des-Roches.

RÉSULTATS

Epreuve 1, libre, Prix Zénith international. – 1. Gazelle II, Laurence Matthey, Le Locle; 2. Katia de Bratand, Jean-Philippe Binggeli, Le Pâquier; 3. Andora, Claude Krebs, La Chaux-de-Fonds; 4. Lutece, Pascal Pepiot, Villers-le-Lac; 5. Eden, Othman Baeriswil, Les Bois.

Epreuve 2, RI, Prix du bar-cabaret dancing 55, La Chaux-de-Fonds. – 1. Jimmy II, Nicole Theurillat, La Chaux-de-Fonds; 2. Rex IV, Pierre Buchs, Les Ponts-de-Martel; 3. Gaetan, Kathy Rotenbühler, Fenin; 4. Lutece, Christian Chopard, Villers-le-Lac; 5. ex aequo, Eroïque, Eric Rufener, Les Convers et Gazelle II, Laurence Matthey, Le Locle.

Epreuve 3, RII, Prix du garage Subaru Danilo Berto, Le Locle. – 1. Andy Capp, Michel Brand, Saint-Imier; 2. Hush, Raymond Finger, La Chaux-de-Fonds; 3.Catogan, Roland Sandoz, La Corbatière; 4. Snooki, Nicole Buchs, Les Ponts-de-Martel; 5. Hidalgo III, Valérie Socié, Fontaines-s/Grandson.

Epreuve 4, RI et RII, Prix Innovation, Le Locle. – 1. Zara II, Stéphane Finger, La Chaux-de-Fonds; 2. Catogan II, Roland Sandoz, La Corbatière; 3. Que Miss, Eric Haldimann, Brot-Dessus; 4. Gaetan, Kathy Rotenbühler, Fenin; 5. Kerbois, Frédéric Buchs, La Chaux-du-Milieu.

Epreuve 5, championnat de hauteur, Grand Prix Zénith. – 1. ex aequo, Alexander, Pierre-Alain Matthey, La Sagne; Hush, Raymond Finger, La Chaux-de-Fonds; Andy Capp, Michel Brandt, Saint-Imier; 4. Janos III, Pierre-Alain Matthey, La Sagne; 5. Icare, J.-Louis Bollier, Morteau. (jcp)

J Judo

Pour le JC Saint-Imier
Victoire et défaite

Mercredi soir, dans son dojo de la rue du Pont, le JC Saint-Imier a reçu Bushido Frick et Amweg Delémont II pour le troisième tour de championnat.

La première confrontation a vu Frick s'imposer contre Delémont, par 6 à 4. Puis Saint-Imier s'est défait assez facilement de Delémont par 10 à 0, tous les Imériens ayant gagné par ippon. Pour la dernière recontre, Frick a gagné de justesse contre l'équipe locale par 6 à 4. O. Fiechter et A. Gigon ont gagné leur combat par ippon, tandis que C. Stetter, S. Coraducci et C. Morf ont dû s'incliner. Au classement, Saint-Imier se retrouve troisième avec 5 matchs et 6 points. (sp)

Y Yachting

GP de La Béroche
De petits airs...

Le traditionnel Grand Prix de La Béroche s'est couru dimanche dernier par un temps maussade et de petits airs.

Quelque quinze voiliers monocoques se sont présentés au départ. Cette régate courue sans la moindre histoire a emprunté le parcours Saint-Aubin - Bevaix - Estavayer - Bois-de-La Lance - Saint-Aubin. Les «racers» Maringoin de M. R. Perret et Améthyste de M. C. Gindraux se sont imposés aussi bien en temps réel que compensé devant le First 30 E Phénomène de M. J-D. Haag auteur d'une belle course.

Un challenge spécial était attribué pour les multicoques. Ceux-ci ne se sont pas bousculés au portillon. Seuls deux trimarans de type «thypoon» étaient au rendez-vous.

LES CLASSEMENTS

Monocoques: 1. Maringoin (R. Perret); 2. Améthyste (C. Gidraux); 3. First 30 E (J.-D. Haag); 4. First Classe 10 (J. Hiba); 5. Ranger 32 (C.-H. von Gunten).

Multicoques: 1. Typhoon (J. Virchaux); 2. Typhoon (G. Jeannin). (sp)

B Boxe

Après sa 24e victoire
Michel Giroud candidat au titre européen

Michel Giroud a remporté à Aigle, devant 600 spectateurs, sa 24e victoire chez les professionnels. Le superléger de Carouge a battu aux points, en dix reprises, l'Italien Bruno Simili, au terme d'un combat d'une rare intensité.

A la suite de cette nouvelle victoire, le Genevois a déposé officiellement sa candidature comme challenger au titre européen de sa catégorie.

CM des professeurs de ski
Locloise brillante

Au début du mois de mai s'est disputée sur le glacier Skigebiet de Hintertux en Autriche, à une altitude de 3000 mètres, le 3e championnat mondial des professeurs de ski.

Une Locloise, qui a fait ses premières armes au Ski-Club Le Locle et qui exerce maintenant la profession de monitrice de ski dans la station grisonne d'Arosa, Jacqueline Bandelier, a participé avec succès à cette compétition.

Les professeurs de ski des pays alpins, soit Autriche, France et Suisse, s'étaient donné rendez-vous pour la troisième fois. Notre jeune Locloise a signé une brillante performance en obtenant le sixième rang du combiné alpin, ceci malgré la forte concurrence. On notait en effet la présence dans la compétition féminine des skieuses réputées, comme Evi Mittermeier et Monika Kaserer.

Jacqueline Bandelier fut la seule skieuse suisse classée. Sa performance a été accueillie dans la charmante station grisonne avec enthousiasme. Jacqueline a en effet décidé de s'installer là-bas. Elle n'en oublie pas cependant ses amis du Locle qui ont salué comme il se doit cet exploit. Bravo Jacqueline ! (Mas.)

SPORTS

Lors de la première difficulté majeure du Tour d'Italie cycliste

«Il Cesco» a su attendre son heure

Le champion d'Italie Moreno Argentin a remporté la cinquième étape du Tour d'Italie, sur 198 kilomètres, entre Numana et Blockhaus. Deuxième de l'étape, l'étonnant Francesco Moser a repris le maillot rose de leader à Laurent Fignon (17e à 1'04"). Beat Breu, sixième de l'étape, est également sixième au classement général. Argentin, déjà vainqueur, dimanche à San Luca, fête ainsi son second succès d'étape dans ce Giro.

La montée vers le Blockhaus constituait la première difficulté majeure d'un Giro qui n'a pas manqué d'épisodes offensifs jusqu'ici. La grande surprise vient sans doute du comportement du recordman de l'heure, Francesco Moser.

N'aimant guère les ascensions, le coureur du Trentin a bénéficié non seulement d'une préparation spéciale de toute une équipe (la même qui l'avait déjà assisté lors de ses deux records mondiaux de l'heure, établis à Mexico), mais encore d'un col parfaitement asphalté où les pourcentages avantageaient les grimpeurs capables d'enrouler de relativement gros développements. Moser sait rouler de gros braquets, on ne le soupçonnnait pas d'être si bon grimpeur.

La course ne s'est animée que sur les vingt-deux derniers kilomètres, lors de l'ascension vers le Blockhaus, où le Giro avait déjà fait étape à trois reprises. Les victoires étaient, alors, revenues à Eddy Merckx (en 1968, le 5e de l'étape un certain... Auguste Girard!), à Franco Bodrero (qui est décédé, depuis d'une tumeur), ainsi qu'à José Manuel Fuente.

Très vite, le peloton de tête se réduisait à une trentaine d'unités. Euphoriques jusque-là, avec les victoires de Freuler et Mutter, les animations jour après jour par Wyder et Gisiger, les Suisses, cette fois, devaient s'en remettre à Beat Breu, seul représentant helvétique dans cette trentaine de coureurs de tête.

Mais le Saint-Gallois était l'un des plus actifs. Avec Contini, le Suisse contribua à faire éclater définitivement le groupe de tête. Da Silva portait une autre attaque. Le Portugais de Winterthour préparait le terrain pour son chef de file, Beccia. Breu et Lejarreta revenaient sur da Silva, et ce trio semblait être à même de se mesurer pour la victoire du jour. **Mais, ça ne grimpait pas assez, j'ai bien essayé d'accélérer. Mais, Moser, fantastique, est revenu comme une fusée, et à un kilomètre du sommet, j'ai même eu de la chance de ne pas lâcher complètement,** devait déclarer la «puce» de Saint-Gall.

Moser, à son tour, ne pouvait résister au démarrage du champion d'Italie, Moreno Argentin. Argentin, 6e du classement général, lui reprit 2" et 20" de bonification. Moser, 2e, empocha encore 15" de bonification, prenant le maillot rose pour neuf secondes devant Moreno Argentin, qui troquera, dès aujourd'hui, son maillot tricolore de champion d'Italie contre celui, vert, de meilleur grimpeur.

LA PERTE DE FIGNON

Une erreur d'appréciation a entraîné des conséquences fatales pour le maillot rose, Laurent Fignon. Estimant avoir suffisamment de réserve de nourriture sur lui, le Français avait négligé de saisir sa musette lors du contrôle de ravitaillement. A l'arrivée, le Parisien avouait sa faute de débutant: **Je ne pensais pas que cette ascension coûterait autant de subtance.**

Quatrième du général, à 43" de Moser, Fignon garde, bien entendu, toutes ses chances. Mais, Moser aura, désormais un moral d'acier. Au contraire du malheureux Silvano Contini, une nouvelle fois l'un des grands hommes du jour. Sans le contre la montre par équipe (complètement raté pour la Bianchi, 17e sur 19), Contini ne serait actuellement pas loin du maillot rose: au lieu d'être 5e, à 54", Contini n'est que 18e, à 3'04".

Les meilleurs grimpeurs furent donc, à la surprise générale, le sprinter Argentin (23 ans) et le rouleur Moser (34). A part Breu, da Silva (meilleur grimpeur du dernier Tour de Suisse) et Lejarreta, les vrais, les authentiques grimpeurs, on ne les a pas vus: Van Impe a terminé 30e. Battaglin, 18e, n'a guère fait mieux. Johan Van der Velde, 5e au général avant l'étape, 16e au Blockhaus, a une nouvelle fois manqué un rendez-vous important.

Beat Breu, Marino Lejarreta et Acacio da Silva (de gauche à droite) ont dû s'incliner devant les surprenants Moreno Argentin et Francesco Moser au sommet du Blockhaus. (Bélino AP)

RÉSULTATS

Cinquième étape Numana - Blockhaus, 194 kilomètres

1. Moreno Argentin (Italie) . 5 h. 40'11 (34,215 km/h., 20" de bonif.)
2. Francesco Moser (Italie) (15") ..... à 02"
3. Acacio da Silva (Portugal) (10") ..... à 03"
4. Marino Lejarreta (Espagne) (5") ..... à 06"
5. Jesus Rodriguez Magro (Esp) . à 10"
6. **Beat Breu (Suisse)**
7. Roberto Visentini
8. Mario Beccia (Italie)
9. Silvano Contini (Italie) ..... à 24"
10. Vinko Poloncic (You) ..... à 39"
11. Giuseppe Saronni (Italie) ..... à 42"
12. Paul Wellens (Belgique) ..... à 43"
13. Wladimiro Panizza (Italie) ... à 44"
14. Alberto Fernandez (Espagne)
15. Alfio Vandi (Italie)
16. J. Van der Velde (P.-B) ..... à 1'05"
17. Laurent Fignon (France)
18. Giovanni Battaglin (Italie) .. à 1'11"
19. G.-B. Baronchelli (Italie) ... à 1'22"
20. Marino Amadori (Italie) .... à 1'25"

Puis les autres Suisses:

37. Siegfried Hekimi ..... à 2'57"
40. Erwin Lienhard ..... à 3'35"
48. Hubert Seiz ..... à 3'42"
59. Bernard Gavillet ..... à 5'36"
67. Stefan Mutter ..... à 6'39"
70. Gody Schmutz ..... à 6'39"
81. Antonio Ferretti ..... à 8'30"
85. Daniel Wyder ..... à 8'30"
134. Daniel Gisiger ..... à 19'15"
146. Thierry Bolle ..... à 20'38"
156. Marcel Russenberger
157. Urs Freuler
159. Jürg Brüggmann
166. Gilbert Glaus

167 classés.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Francesco Moser (Italie) 18 h. 47'59"
2. Moreno Argentin (Italie) ..... à 09"
3. Roberto Visentin (Italie) ..... à 19"
4. Laurent Fignon (France) ..... à 43"
5. Marino Lejarreta (Espagne) .. à 55"
6. **Beat Breu (Suisse) ..... à 1'29"**
7. J. Van der Velde (P.-B.) .... à 1'34"
8. Acacio da Silva (Portugal) .. à 1'36"
9. Mario Beccia (Italie) ..... à 1'46"
10. Giovanni Battaglin (It) ..... à 1'48"
11. Wladimiro Panizza (Italie) .. à 1'58"
12. Beppe Saronni (Italie) ..... à 2'31"
13. Charles Mottet (France) .... à 2'32"
14. Jesus Rodriguez Magro (Espagne) ..... à 2'55"
15. Stefano Giuliani (Italie) .... à 2'58"
16. Alfio Vandi (Italie) ..... à 3'01"
17. Lucien Van Impe (Bel) ..... à 3'03"
18. Silvano Contini (Italie) ..... à 3'04"
19. Marino Amadori (Italie) .... à 3'05"
20. Bruno Leali (Italie) ..... à 3'10"

Puis les autres Suisses:

30. Hubert Seiz ..... à 5'05"
36. Siegfried Hekimi ..... à 5'42"
44. Erwin Lienhard ..... à 7'10"
47. Bernard Gavillet ..... à 7'56"
51. Stefan Mutter ..... à 8'39"
56. Gody Schmutz ..... à 9'10"
70. Daniel Wyder ..... à 10'38"
117. Gisiger ..... à 20'38"
121. Antonio Ferretti ..... à 21'48"
127. Urs Freuler ..... à 24'01"
132. Jürg Brüggmann ..... à 24'53"
143. Gilbert Glaus ..... à 28'16"
160. Marcel Russenberger ..... à 37'18"
165. Thierry Bolle ..... à 40'06"

(si)

Match amical pour les 80 ans de la FIFA

La passion absente du rendez-vous

● **RFA - ITALIE 1-0 (0-0)**

Vieille dame très digne, la FIFA méritait un anniversaire plus joyeux pour ses quatre-vingts ans d'existence. Au stade du Letzigrund de Zurich, devant 26.000 spectateurs, dont les plus hautes autorités de la fédération internationale, Allemands de l'Ouest et Italiens se sont livré un duel bien terne dans ce qui devait constituer le clou des festivités. Finalement, la RFA a remporté un succès de prestige, sur le score de 1-0 (0-0), aux dépens de l'Italie, qui l'avait dominée (3-1) en finale de la Coupe du Monde, deux ans plus tôt à Madrid. Mais cette rencontre ne laissera pas un souvenir impérissable dans les mémoires.

Comment pouvait-il en être autrement, d'ailleurs ? De plus en plus, les matches internationaux sans enjeu perdent de leur intérêt. Fallait-il être naïf pour croire que cette rencontre, qui constituait en quelque sorte une revanche de la finale du dernier championnat du monde, puisse échapper à cette regrettable fatalité. De plus, dans chacune des deux équipes, les absents de marque étaient trop nombreux pour que l'affrontement ait vraiment valeur de test.

La victoire, en définitive, a souri à l'équipe qui la désirait le plus. Un coup-franc de Rummenigge, repris de la tête par le grand Briegel, à la 61e minute, devait sceller le sort de cette rencontre, disputée dans un esprit relativement courtois. Mais la passion aura fait totalement défaut tout au long des 90 minutes.

UNE «PREMIÈRE» POUR RUMMENIGGE

Au sein de cette équipe de RFA, il faut dire que les absences des Schuster, Hansi Müller ou autre Magath se sont fait cruellement sentir. Physiquement, Brehme, Rolff ou Buchwald ne manquent certes pas d'arguments. Mais, quant à diriger le jeu...

Rummenigge tentait une «première» au Letzigrund, en s'efforçant d'orienter la manœuvre au milieu du terrain. Mais le futur fer de lance de l'Inter de Milan n'est jamais aussi dangereux que lorsqu'il évolue à la pointe de l'attaque. Il sut d'ailleurs le rappeler après la pause, lorsqu'il monta d'un cran et faillit bien battre le gardien Bordon à la 62e minute.

La défense allemande n'a guère été sollicitée par une formation transalpine qui n'alignait que le seul Altobelli (relayé en cours de match par le Romain Giordano) en pointe. Hormis une percée de l'avant-centre de l'Inter en début de rencontre et une action de Dossena à un quart d'heure de la fin, elle passa d'ailleurs une excellente soirée. Mais ces deux actions permirent tout de même aux gardiens Schumacher (avant la pause) et Burdenski (en seconde mi-temps) de faire valoir leurs réflexes. Quant à Allofs et Völler, à la pointe de l'attaque, ils ont subi le marquage intransigeant des défenseurs italiens.

Des défenseurs qui ont toutefois été surpris par le coup-franc de Rummenigge, sur lequel Briegel se montra le plus prompt. Avec un Brio au sein de la défense, l'arrière allemand n'aurait certainement pas pu armer aussi aisément sa reprise de la tête. Dans cette formation, timide et peu motivée, seuls en définitive Dossena, par quelques renversements de jeu bien inspirés, et Bruno Conti, toujours aussi imprévisible, ont brisé en certaines circonstances la monotonie.

Stade du Letzigrund, à Zurich. – 26.000 spectateurs (guichets fermés). – **Arbitre:** Coelho (Bré). – **But:** 61' Briegel, 1-0.

RFA: Schumacher (46' Burdenski); Stielike; B. Förster, K.-H. Förster (46' Mattheus), Briegel; Buchwald (65' Bommer), Rummenigge, Rolff, Brehme; Völler, Allofs.

Italie: Bordon; Scirea; Bergomi, Vierchowod, Nela (70' Gentile); Bagni, Baresi, Dossena, Tardelli (71' Fanna); Altobelli (79' Giordano), Conti.

Note: avertissement à Scirea. (si)

Ce coup de tête de Briegel (maillot blanc au centre) suffira à la RFA pour battre l'Italie dans la revanche du «Mundial» 82. (Bélino AP)

Ski alpin

Championnats du monde de ski

Longines et Omega présents

Les 4es Championnats du monde de ski alpin, qui se dérouleront du 31 janvier au 10 février 1985 à Bormio/s. Caterina (Valteline, Italie), seront chronométrés en commun par Longines et Omega, indique mardi la société Longines à St-Imier (BE). Une trentaine de techniciens et six tonnes de matériel seront engagés dans cette opération. (si)

B

boîte à confidences

«Wolf» a choisi

Paul Wolfisberg a retenu 17 joueurs pour le match international amical Suisse - Espagne, qui se déroulera le samedi 26 mai (coup d'envoi 20 h. 30) à Genève.

Roger Berbig, blessé contre Neuchâtel Xamax, aurait dû normalement faire ses adieux à l'équipe nationale avec ce match. On sait que le gardien des Grasshoppers (29 ans) abandonne le compétition au terme de cette saison. Berbig sera toutefois présent aux Charmilles et il sera fleuri avant le coup d'envoi.

Le second gardien retenu sera Urs Zurbuchen (23 ans) des Young Boys, qui figurait au sein de la sélection qui participa à la tournée africaine en décembre dernier. Paul Wolfisberg espère toujours obtenir le concours de Karl Engel pour le tour préliminaire de la prochaine Coupe du Monde. Voici les joueurs sélectionnés:

Gardiens: Eric Burgener (Servette), Urs Zurbuchen (Young Boys). – **Arrières et demis:** Roger Wehrli, Andy Egli, Charly In Albon, Raimondo Ponte, Heinz Hermann (Grasshoppers), Heinz Ludi (FC Zurich), **Philippe Perret (NE Xamax),** Alain Geiger (Servette), Beat Rietmann (St- Gall), Martin Andermatt (Bâle), George Bregy (Sion). – **Avants:** Umberto Barberis, Jean- Paul Brigger (Servette), Manfred Braschler (FC Saint-Gall), Dominique Cina (Sion).

(si)

Programme fixé

Le comité de la Ligue nationale a fixé les heures des coups d'envoi des rencontres revêtant encore une importance décisive lors des deux dernières journées de championnat de LNA, ainsi que les dates des éventuelles rencontres d'appui en fin de championnat.

Coup d'envoi des matches qui seront décisifs pour le titre, la relégation ou une qualification en Coupe de l'UEFA:

LNA: samedi 2 juin et mercredi 6 juin à 20 heures.

Dates des éventuels matches d'appui: LNA, samedi 9 juin (ou vendredi 15 juin, si Servette, finaliste de la Coupe de Suisse, devait y être impliqué).

LNB: vendredi 15 juin.

D'autre part, l'ASF a confirmé que pour un éventuel match à rejouer en finale de la Coupe de Suisse (lundi de Pentecôte 11 juin), la date n'était pas encore fixée.

Socrates: c'est confirmé

Le transfert de Socrates, demi international brésilien des Corinthians de Sao Paulo, au club italien de la Fiorentina, a été confirmé par son club, qui a même indiqué le montant de la transaction: 2,7 millions de dollars.

Sergio Terpins, l'un des vice-présidents du club Carioca, a indiqué que **Socrates sera Florentin, au moment où nous aurons reçu le premier versement d'un million de dollars. Ce devrait être le cas, à mi-juin.** Terpins a ajouté, que selon ses informations, Socrates toucherait 1,5 million pour un contrat de deux ans avec le club italien.

(si)

P

pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

			1	x	2
1. Suisse	–	Espagne	3	4	3
2. Bienne	–	Granges	4	4	2
3. Bulle	–	Red Star	5	3	2
4. Chênois	–	Lugano	3	3	4
5. Laufon	–	Monthey	5	3	2
6. Martigny	–	Locarno	5	3	2
7. Mendrisio	–	SC Zoug	3	4	3
8. Nordstern	–	Fribourg	6	3	1
9. Winterthour	–	Baden	7	2	1
10. B. Munich	–	Uerdingen	7	2	1
11. Bochum	–	Düsseldorf	4	4	2
12. Francfort	–	Kaiserslautern	4	4	2
13. Stuttgart	–	Hambourg	4	4	2

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

En bateau, ma mie, ma mie

Le monde, madame, le monde n'a plus qu'une seule idée en tête: mener et se faire mener en bateau. Le monde, madame, le monde n'est plus qu'eau. Eau de pluie, eau de mer, eau de grand large. Ces jeunes, madame, ces jeunes n'ont que l'évasion en tête. Se prennent tous pour des marins. N'ont plus le respect des frontières. Ni l'amour du pays chéri. Veulent partir. Veulent s'enfuir. Veulent mettre le cap n'importe où sauf chez nous. Des maisons, ils s'en fichent. Des autos, ils s'en moquent. Des tabous, ils s'en tapent.

Ils ne travaillent pas pour assurer leur pain quotidien, ni pour se payer, comme tout le monde, trois semaines de vacances à Rimini. Ils travaillent... Ils travaillent, madame, pour se payer du farniente à vie, pour prendre le grand large et d'abord pour construire le bateau qui les mènera Dieu sait où. Madame, je vous le demande, quelle mouche les a piqués?

Construire un bateau! Vous avouerez, c'est de la folie... Un bateau pour courir les mers et les continents. Alors qu'un si bel avenir les attendait ici, dans leurs villes, dans leurs villages. Moi, ça me dépasse. Nous, quand on était jeunes, on voulait fonder une famille. On avait le sens des responsabilités. On pensait à nos parents, au chagrin que notre départ leur aurait causé. Pardon? A l'asile de vieillards? Ben oui, on les aurait bien pris chez nous, mais ils sont si compliqués. Mais pourquoi me demandez- vous ça?

Pour en revenir à nos bateaux, vous vous imaginez qu'ils y passent des années, à fabriquer de leurs mains cette utopie, ce rêve insensé. Mais vers quel avenir vont-ils donc? L'autre jour, deux d'entre eux ont quitté Moutier. A ce qu'il paraît, ils n'aimeraient même pas spécialement naviguer. Et dans la «Feuille officielle», j'ai encore lu qu'un de ces originaux veut construire sa barque à Mont-Soleil. J'en rirais bien, madame. J'en rirais bien. Mais c'est que mon fils, à son tour. Je ne comprends pas. Nous avons pourtant tout fait pour lui. Et à l'Ecole d'ingénieurs, on était content de lui. Si on nous avait dit un jour qu'il serait marin, marin de pacotille, jamais nous ne l'aurions cru. Nous avions fondé tant d'espoirs en lui. Mon mari, l'Ecole d'ingénieurs, il aurait bien voulu la faire. Il n'était pas bête. Alors de voir le petit remettre la famille à son juste rang, ça nous faisait chaud au cœur. Aujourd'hui, quel chagrin....

Vous dites qu'il faut que jeunesse roule? Vous dites que le monde est vaste. Et appartient à chacun? Vous dites que vous les approuvez? Que vous aussi, pourquoi pas... Que peiner, jour après jour pendant quatre ou cinq ans, c'est respectable. Que quand on a su construire un bateau, on sait construire sa vie. Madame, excusez-moi, je suis pressée. Je vous laisse. Le train-train quotidien. Métro, boulot, dodo. La vie quoi.

La vie, quoi. Celle que de temps en temps on nous a imposée. Celle que trop souvent on s'est imposée. En bateau, ma mie, ma mie. En bateau. T'auras du gâteau. Même si sur la mer, c'est pas tous les jours de la tarte...

Cécile DIEZI

Le Grand Conseil neuchâtelois poursuit l'examen des comptes

Sensible au prix de l'hypocrisie...

De tous les chiffres qu'il épluche, ce n'est pas dans les comptes de l'Etat que le Grand Conseil neuchâtelois a trouvé celui qui l'a le plus sensibilisé, hier. Car les millions, à ce niveau, ne l'impressionnent plus guère. Mais quand un million est la somme qu'est condamné à payer un fabriquant d'absinthe du Val-de-Travers, les députés s'émeuvent.

Le cas, connu de nos lecteurs, a valu hier, en marge de la discussion des comptes 83 qui doit s'achever ce matin, un débat particulièrement animé lors de l'examen des demandes de grâce.

Suivant l'avis de sa commission spéciale, le Grand Conseil a décidé à une très large majorité de suspendre l'examen de la demande de grâce de ce distillateur du Vallon jusqu'à ce que tous ceux qui, comme lui, se sont fait attraper, soient jugés – ce qui devrait être le cas à la fin de l'année. Mais ce délinquant d'un genre prisé en pays neuchâtelois a trouvé un défenseur énergique en la personne du député du Val-de-Travers P.-A. Delachaux, ancien président du Grand Conseil, qui a stigmatisé l'hypocrisie de la loi, la démesure de la sanction et d'ores et déjà annoncé qu'il recommanderait l'octroi de la grâce, en faisant ce calcul impressionnant: homme de condition relativement modeste, le condamné (à 7 mois de prison avec sursis, 40.000 fr. d'amende, dévolution à la Confédération de 3000 fr., au canton de 30.000 fr. et amende douanière de 980.000 fr.) mettrait selon lui un peu plus de... 1600 ans pour payer sa dette avec les 50 fr. par mois qu'il peut verser !

Ce plaidoyer a eu le don d'indigner les popistes, dont le porte-parole F. Blaser a protesté avec véhémence contre ce qu'il appelle une «apologie de la violation de la loi» par un ancien président du Grand Conseil, et contre l'attitude d'un Grand Conseil qui se montre plus ouvert à grâcier un «fraudeur» que des condamnés plus banals qui ont payé leur faute et se sont amendés... Sur les quatre autres demandes de grâce, en effet, le pop, qui recommandait chaque fois la clémence, a été largement minorisé.

Ce fut l'occasion d'autres affrontements encore sur les principes qui doivent régir l'exercice par les députés du droit de grâce.

● LIRE EN PAGE 20 MHK

Jura: une ferme brûle à Undervelier

Six veaux et douze porcs ont péri dans les flammes

(Photo Impar-pve)

Réveil terrible pour les familles Hans et Fritz Möri, hier à l'aube: la ferme, le Frênois, commune d'Undervelier, qu'ils habitent depuis 55 ans, s'embrase sous le coup d'un violent incendie.

Fritz, 56 ans, est réveillé par un crépitement comparable à la grêle. Il se penche à la fenêtre et constate que le vacarme provient de l'éclatement des tuiles du bûcher, adossé à la ferme. Quelques minutes plus tard, la ferme, appartenant à la bourgeoisie d'Undervelier, se transforme en une torche dont la lueur brise la nuit et est visible loin à la ronde.

Les deux familles, six personnes vivant dans le même appartement, ont tout juste le temps d'évacuer les lieux. Ils ne pourront rien sauver, mis à part un baluchon d'effets personnels. Alors que le feu fait rage et dévore les parois en planche du rural, ils parviennent à sauver du feu les grandes pièces de bétail, une quarantaine . Six veaux et 12 porcs sont toutefois restés dans les flammes.

Les pompiers d'Undervelier, alertés à 3 h. 50 par l'un des fermiers, ne pourront rien faire. A leur arrivée, toute la ferme n'est plus qu'un gigantesque brasier. Pour protéger des constructions annexes, le grenier et le poulailler, ils demanderont l'aide des pompiers de Delémont (tonne-pompe).

FAMILLE DURement ÉPROUVÉ

A 9 h. du matin, Fritz Möri et sa femme sont encore sous le choc. Ils ne comprennent pas ce qui leur arrive. Tout est allé si vite. Un spectacle de désolation et d'anéantissement hante leur regard, alors qu'à quelques mètres une truie sérieusement brûlée et sa nichée s'ébattent dans un enclos de fortune. Toutes les machines agricoles, 100 mètres cubes de fourrage, 4 tonnes de paille sont restés dans les flammes. Par chance, personne n'a été blessé. P. Ve

► Page 27

Tribunal du Val-de-Ruz

En guerre depuis 20 ans

● LIRE EN PAGE 21

Pontarlier: dégonflée mais pas regonflée

La «Bulle» au cœur d'une ébullition!

● LIRE EN PAGE 21

Attention! Nouvelles franchises douanières dès le 1er juin

Si vous vous rendez prochainement à l'étranger, faites attention au retour aux nouvelles limites de franchises douanières qui seront appliquées pour les boissons alcoolisées dès le 1er juin prochain. Afin de vous faciliter les choses, l'Administration fédérale des douanes a d'ailleurs édité un petit dépliant qui rappelle les principales prescriptions sur le dédouanement des marchandises privées. Il peut être obtenu auprès de chaque poste de douane.

Pour l'alcool, on pouvait importer en franchise un litre de boissons alcoolisées de plus de 25° et deux litres jusqu'à 25°. Dès le 1er juin, le régime sera plus sévère: un seul litre de plus de 15° et deux litres jusqu'à 15° (par exemple, un litre d'alcool fort et deux litres de vin).

Sont également exonérés de redevance: les effets personnels et les provisions de voyage, de même que 200 cigarettes (cartouche) ou 50 cigares ou 250 grammes de tabac pour la pipe. L'Administration des douanes rappelle d'autre part que la plupart des marchandises peuvent être importées sans permis. Mais attention, certaines d'entre elles peuvent être frappées de restrictions, voire d'interdictions. C'est le cas notamment du vin, des viandes et préparations de viandes, des animaux vivants, des marchandises soumises à la Convention sur les conservations des expèces, des plantes et leurs produits, des toxiques, de l'absinthe, des armes et munitions.

Les douanes signalent enfin que les personnes qui franchissent régulièrement la frontière pour l'exercice de leur profession pourront, dès le 1er juin, retirer auprès des postes de douane un autocollant vert à placer sur le pare-brise. Cette déclaration à vue leur simplifiera le passage.

(ats)

billet

Le petit chalet valaisan bourré de foin se chauffe au soleil à s'en faire éclater les poutres! Avouez qu'il est vraiment maso...

* * *

Sur une idée de Théodore.
Réalisation: Onésime.
Tapé par Gribouille.
Contrôle texte original: Alexis.
Claviste: Petitjean.
Epreuve: Sébastien.
Première correction: Maxime.
Claviste rectifieur: Léonard.
Vérificateur composition: Basile.
Tirage barium: Anselme.
Maquettiste page: Ignace.
Metteur en page: Eloi.
Sous-metteur en page: Placide.
Découpeur proofs: Augustin.
Colleur: Félix.
Morasseur: Lazare.
Sous-morasseur: Séverin.
Contrôleur de page: Grégoire.
Filmiste: Julien.
Transmission film: Romain.
Clicheur: Stéphane.
Sous-clicheur: Hippolyte.
Préparateur papier: Nestor.
Rotativiste: Clément.
Aide-rotativiste: Augustin.
Electricien: Othmar.
Superviseur tirage: Arsène.
Compteur exemplaires: Othon.
Empaqueteur: Antonin.
Expéditeur: Guilebert.
Distributeur: Manfred.
Manucure de la secrétaire: Babette.
Concierge: Pantaléon.
... Etc. etc...
** Une production Impar- Jec **

* * *

Pourquoi un tel générique? Et pourquoi pas?

Après tout, la télé en fait parfois de plus longs pour la moindre des bricoles. Alors, pourquoi pas nous, une fois?

Jec.

P.-S.: Un bonbon quand même après cette lecture-corvée: Savez-vous comment un Belge inaugure sa machine à écrire? En coupant le ruban...

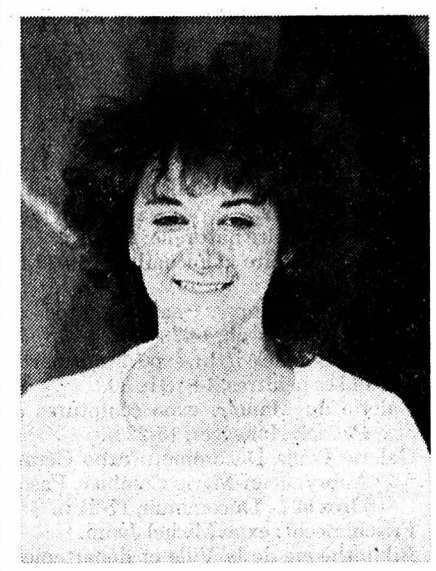

Q

quidam

Depuis toute petite, Brigitte Richard rêvait d'entrer un jour dans un cirque. Aujourd'hui, la jeune Sédunoise de 25 ans est comblée: elle est contorsionniste et trapéziste au Cirque Helvétia depuis trois ans. Mais cet amour n'est pas allé de soi.

Brigitte, pour obéir à ses parents, a d'abord été obligée de faire l'Ecole de commerce. Après avoir travaillé quelque temps dans le secrétariat, elle est partie pour Paris où elle a suivi une Ecole de cirque. Ensuite, elle a mis en pratique ce qu'elle avait appris en présentant, dans les cabarets, un numéro de contorsion.

Depuis 1981, elle a ajouté une nouvelle corde à son arc: le trapèze. C'est à cette époque aussi qu'elle est entrée au Cirque Helvetia.

Du temps libre, la jeune artiste n'en a pas beaucoup. Et pour cause, la plupart du temps est utilisé pour les répétitions. Mais Brigitte Richard n'a pas l'air de s'en plaindre. Elle a l'air très satisfaite de sa vie et elle convolera en justes noces en septembre prochain.

(cd)

B

bonne nouvelle

Pour le Val-de-Ruz...

... qui est représenté à nouveau en nombre au bureau du Grand Conseil neuchâtelois.

En effet, M. Jean-Luc Virgilio (socialiste) a été nommé premier vice-président et M. Charles Maurer (radical) deuxième vice-président. Tous deux habitent Villiers.

M. Jacques Balmer (libéral-ppn) de Boudevilliers, a lui été nommé secrétaire.

Des réceptions et des festivités en vue au Vallon pour les années à venir... (m)

S

sommaire

AU LOCLE. – Intéressante expérience pédagogique.
PAGE 19

JURA. – Nouvelle doyenne.
PAGE 27

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-18 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: 10-12 h., 14-17 h.
Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h. Expo Ferdinand Berthoud.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h. Expo concours national féminin des beaux-arts.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: 10-12 h., 14-17 h.
Galerie L'Echoppe: expo photos de Claire Schwob, 14-19 h.
Galerie Sonia Wirth: expo Montmartre et ses peintres, 14-18 h. 30.
Galerie du Manoir: expo sculptures de Patrick Honegger, 15-22 h.
Galerie Louis Ducommun: expo Gérard Aubry, Jean-Marie Combier, Pascal Droz et L. Ducommun, 17-21 h.
Frischknecht: expo Michel Jenni.
Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h; discothèque, 16-20 h. Expo peintures et photos de Marcel Schweizer.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque science-fiction: Recrêtes 29, me, 17-19 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Artothèque: 1er-Mars 9, fermée.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
Patinoire: fermée.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing-Attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-Dancing.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ✆ 23 24 26.
Informations touristiques: ✆ 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Rocher 1, ✆ 28 56 56.
Consultations conjugales: ✆ (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: ✆ 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Ecole des parents: ✆ 26 72 76 ou 23 10 95.
Parents information: ✆ (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.
Information allaitement: ✆ 26 41 10 ou (038) 53 38 66.
Crèche de l'amitié: Manège 11, ✆ 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: ✆ 26 87 77.
Services Croix-Rouge, ✆ 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: ✆ 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., ✆ 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, ✆ 28 41 26.
Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ✆ 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
Pro Senectute: L.-Robert 53, ✆ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ✆ 23 20 53, le matin.
AVIVO: ✆ 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.
Eglise réformée: secrétariat de paroisse, ✆ 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ✆ 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ✆ 23 16 23.
SOS alcoolisme: ✆ 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: ✆ 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ✆ 23 07 56 et 23 67 03.
La Main-tendue: ✆ 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels: ✆ 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.
Hôpital: ✆ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Henry, L.-Robert 68. Ensuite, police locale, ✆ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ✆ 23 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ✆ 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.
Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: ✆ 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.
Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ✆ 23 45 65, 17-19 h.

Police secours: ✆ 117.
Feu: ✆ 118.

CINÉMAS
Corso: 20 h. 30, Aldo et junior.
Eden: 20 h. 45, Tir groupé; 18 h. 30, Body love.
Plaza: 20 h., Fort Saganne.
Scala: 20 h. 15, Carmen.

Fleuristes de service cet après-midi:
Mottier, Léopold-Robert 83
Pierrefleurs, place Neuve 8

Le Locle

La Grange: 16 h., marionnettes pour enfants; 20 h. 30, spectacle de pantomime.
Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ✆ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ✆ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ✆ 31 20 19. Ma, je, ✆ 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ✆ 31 52 52.
La Main-Tendue: ✆ No 143.
AVIVO: ✆ 31 51 90.
Service aide familiale: ✆ 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: ✆ 28 56 56.
Consult. conjugales: ✆ (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36: ✆ 31 62 22.
Crèche pouponnière: ✆ 31 18 52, garderie tous les jours.
Société protectrice des animaux: ✆ 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo Lucien Schwob, 14 h. 30-17 h. 30.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Château de Môtiers: expo eaux-fortes et sérigraphies de Thierry Bourquin, 10-23 h.
Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: ✆ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ✆ 61 10 78.
Police cantonale: ✆ 61 14 23
Police (cas urgents): ✆ 117.
Police du feu: ✆ 118.
Fleurier, service du feu: ✆ 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: ✆ 63 19 45; non-réponse, ✆ 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: ✆ 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: ✆ 63 25 25.
Ambulance: ✆ 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: ✆ 61 38 48.
Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ✆ 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, téléphone 066 / 22 88 88

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h.
Plateau Libre: 22 h., Primavera Son, salsa.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie du Pommier: expo papiers peints de Renée Bolle, lu-ve, 14-20 h.
Galerie Ditesheim: expo pastels de Gisèle Celan-Lestrange, 10-12 h., 14-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite ✆ 25 10 17.
Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, ✆ (038) 24 11 52.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.
Alcooliques Anonymes: ✆ (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: ✆ 143.
Consultations conjugales: ✆ (038) 24 76 80.

CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Dersou Ouzala – L'aigle de la Taïga; 17 h. 45, Rashomon, les portes de l'enfer.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Christine.
Bio: 18 h. 30, La cage aux folles 1; 15 h., 20 h. 30, Yentl.
Palace: 15 h., 20 h. 45, L'addition.
Rex: 15 h., 20 h. 45, Viva la vie.
Studio: 15 h., 21 h., Aldo et junior.

Cortaillod

Galerie Jonas: expo estampes de Tapies, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Hauterive

Galerie 2016: expo dessins de Maria de Bonis, me-di, 15-19 h., je-ve aussi 20-22 h.

Val-de-Ruz

Cernier: 20 h., Cirque Olympia.
Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.
Hôpital et maternité: Landeyeux, ✆ 53 34 44.
Ambulance: ✆ 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., ✆ 53 15 31.
Aide familiale: ✆ 53 10 03.
La Main-Tendue: ✆ 143.
SOS alcoolisme: ✆ (038) 33 18 90.
Protec. suisse des animaux: ✆ 53 36 58.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ✆ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ✆ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ✆ (032) 97 14 48. Bévilard, rue Principale 43, ✆ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ✆ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ✆ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ✆ 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: ✆ 41 44 30.
Services techniques: électricité, ✆ 41 43 45; eaux et gaz, ✆ 41 43 46.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 41 25 66.
Police municipale: ✆ 41 20 46.
Ambulance: ✆ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, ✆ 41 20 72. Ensuite, ✆ No 111.
Hôpital: ✆ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: ✆ 41 49 27 ou 41 42 15.
Aide familiale: ✆ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: ✆ 41 12 18.

Courtelary

Préfecture: expo peintures d'André Cachin, 9-11 h., 14-16 h. 30.
Service du feu: No 118.
Police cantonale: ✆ 44 10 90.
Administration district: ✆ 44 11 53.
Infirmière visitante: ✆ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ✆ (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ✆ (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: ✆ 97 41 30.
Feu : ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 97 40 69.
Police municipale: ✆ 97 51 41; en dehors heures bureau ✆ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ✆ (032) 97 51 51. Dr Meyer ✆ (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger ✆ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ✆ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ✆ 97 68 78 lu-ve de 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: ✆ 97 61 81.
Centre de puériculture: Collège 11, ✆ 97 62 46, ve, 15-17 h.
Landeau-service: Collège 11, ✆ 97 66 71.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Tonnerre de feu.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ✆ 93 18 24.
Services industriels: ✆ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ✆ 93 12 53.
Service du feu: ✆ 93 18 18.
Police cantonale: ✆ 93 38 31.
Police municipale: ✆ 93 33 03.
Hôpital: ✆ 93 61 11.
Ambulance: ✆ 93 40 40.
Sœur visitante: ✆ 93 14 88.
Sœurs garde-malades: ✆ 93 18 69.
Centre de puériculture: ✆ 93 20 72.
Baby-sitting: ✆ 93 38 84.
Pharmacie d'office: Liengme, ✆ 93 15 34 ou 93 17 70.

Bienne

Palais des Congrès: 20 h. 15, concert SOB.
Galerie Michel: expo peintures de Jean-Claude Kunz, lu, ma, ve, 17-20 h., me-sa, 15-18 h., di, 10-12 h.
Galerie Silvia Steiner: expo tableaux, dessins et objets de Dieter Seibt, ma-ve, 15-19 h., je aussi 20-22 h.
Musée Omega: je, 15-19 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.
Musée Schwab: 10-12 h., 14-17 h.

CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 15, La loi du silence; 17 h. 30, Roma.
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, L'animal.
Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Screeples.
Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Le bal.
Lido 2: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Yentl.
Métro: 14 h. 50, 19 h. 50, Cuchillo der Apachen – Diane Herrin des Dschungels.
Palace: 14 h. 30, 20 h., Scarface.
Rex: 15 h., 20 h. 15, Il était une fois dans l'Ouest.
Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, L'homme blessé.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ✆ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ✆ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: ✆ 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ✆ 51 21 51.
Préfecture: ✆ 51 11 81.
Police cantonale: ✆ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ✆ 51 22 44.
Hôpital et maternité: ✆ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ✆ 51 22 88; Dr Bloudanis, ✆ 51 12 84; Dr Meyrat, ✆ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ✆ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ✆ 54 17 54.
Pharmacie Fleury: ✆ (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: ✆ (039) 51 11 50.
Aide familiale: ✆ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Opération tonnerre.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, L'homme blessé.
Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu-ve, 14-17 h. 30, sa, 9-11 h.
Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: ✆ 22 50 22.
Auberge de jeunesse: ✆ 22 20 54.
Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa 9-19 h., di 9-18 h.
Bureau renseignements: ✆ 22 66 86.
Services industriels: ✆ 22 17 31.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 21 53 53.
Police municipale: ✆ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ✆ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Miserez, ✆ 22 11 93.
Sœur visitante: ✆ 22 20 36.
Sœurs garde-malades: ✆ 22 16 60.
Centre de puériculture: ✆ 22 55 34.
Baby-sitting: ✆ 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Un génie, deux associés, une cloche.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, La danse du lion.
Aula des Jésuites: 20 h. 30, «Blaise Cendrars», TPR.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ✆ 66 18 53.
Service du feu: ✆ 118.
Police cantonale: ✆ 66 11 79.
Police municipale: ✆ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ✆ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Desboeufs, ✆ 66 25 64.
Consultations conjugales: ✆ 93 32 21.

entraide

La fondation Village Pestalozzi sur des voies nouvelles

Depuis près de 40 ans, la fondation Village Pestalozzi à Trogen s'occupe d'enfants abandonnés, sans famille ou apatrides qui ne peuvent être intégrés dans un milieu culturel semblable au leur, ou du moins ressemblant. Elle offre aide et protection non seulement à Trogen même: depuis quelque temps, elle s'efforce d'agir autant que possible sur les lieux mêmes de leur infortune.

Peu après la création du village à Trogen en 1945, la direction de ce dernier a pris l'initiative de constituer une association internationale des communautés d'enfants. La fondation s'est toujours employée à faire appliquer aux orphelins et aux enfants abandonnés également les droits de l'enfant proclamés par les Nations Unies.

Les enfants de ce monde sont notre avenir. Aider ceux d'entre eux qui souffrent est une manière de favoriser l'avènement d'un avenir plus humain, où il y a place pour l'espérance. (comm)

● *La collecte annuelle 1984 en faveur du Village d'enfants Pestalozzi et de son aide aux enfants dans le tiers monde, du 21 mai au 2 juin 1984. Vente des porte-bonheur 25 et 26 mai 1984. Renseignements: ✆ (01) 47.02.47, ccp Saint-Gall, 90-7722.*

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Dans le détail des élections

Scrutin avec des hauts et des plus bas

Cinq cent douze mille six cent vingt-trois.

C'est le nombre de suffrages répartis sur les 133 candidats lors des «communales» du week-end dernier, à l'origine de la nouvelle largeur des bandes colorées qui font l'arc-en-ciel législatif.

Rendu public, le détail des chiffres permet une approche plus nuancée des résultats. De connaître le score réalisé par les candidats dans leur parti et leur popularité au sein des forces voisines ou adversaires.

Pour l'anecdote, il est amusant d'observer que trois listes attribuées à l'Action nationale portaient le nom de candidats du pso. Voici un catalogue non exhaustif de ce que ces colonnes de chiffres nous apprennent.

VIDES, LES ENVELOPPES

Les bulletins annulés se montent à 531, ce qui est énorme par rapport aux scrutins de 1976 ou 80. La différence tient aux 394 enveloppes qui contenaient l'objet de la votation fédérale. Un phénomène qui se répète chaque fois que deux consultations populaires coïncident. S'ajoutent les autres motifs d'annulation: les blancs (58), les 5 listes du pop datée de... 1980 et ce que la statistique appelle les bulletins injurieux (4).

On pouvait lire: «Pour la peine de mort», «La politique me dégoûte» et l'inscription «réfugiée zaïroise» sur un bulletin de l'Action nationale!

LE PS VICTIME DE L'APPARENTEMENT

Sans l'apparentement pop/pso, les socialistes auraient maintenu leurs 16 sièges au Conseil général, le pop restant à 6. Ces résultats-fiction ont été établis par la police des habitants sur la base des voix obtenues dimanche. Mais dans l'hypothèse choisie, la répartition des suffrages aurait peut-être été défavorable au pso par le jeu du vote utile.

UNE CHUTE RADICALE

La Commission électorale était réunie hier, pour procéder entre autres au tirage au sort des candidats ex aequo. La pièce de cent sous a relégué M. Robert Moser au deuxième rang de la liste radicale, derrière M. Renaud Biéri qui, comme lui, avait obtenu 2315 voix. Voilà pour l'anecdote.

Plus significatif est le désaveu essuyé par le conseiller communal au sein de son parti. Il n'arrive qu'au 15e rang sur la base des listes attribuées au parti radical et doit son succès à une forte moisson dans les rangs des libéraux et socialistes.

Les autres conseillers communaux font des scores honorables dans leur formation. M. Alain Bringolf est en tête de liste, chez les communistes. M. Jean-Claude Jaggi arrive au deuxième rang chez les libéraux. Au parti socialiste, M. Francis Matthey parvient au deuxième rang, coiffé de justesse par le président du Conseil général, M. Paul-André Colomb, et M. Charles Augsburger est cinquième. Les écarts sont faibles.

Les membres de l'exécutif doivent à leur popularité hors parti d'avoir porté ces écarts à plusieurs centaines pour certains. Le bond le plus important est réalisé par M. Bringolf, qui grapille près de 400 suffrages tous azimuts, dont 79 à droite. Même la candidate élue du pso, Suzanne Loup, reçoit 4 voix sur les listes libérales-radicales et 1 de... l'Action nationale.

DU SECOND CHOIX

L'Action nationale a donné davantage de suffrages au parti socialiste (101) qu'à la droite libérale-radicale réunie (77). Voilà qui ne va pas démentir le fait que les sentiments xénophobes fleurissent parfois au sein du mouvement ouvrier. Toutefois, les électeurs de gauche ont été beaucoup plus nets. Ceux qui ont voté pour le pop ou le pso n'ont pas donné le moindre suffrage aux candidats de l'AN, qui n'ont récolté que 42 voix sur les listes attribuées aux socialistes.

L'apparentement n'a pas fait l'unanimité au sein des deux formations sœurs pour la circonstance. Si le pso a recueilli plus de suffrages chez les socialistes (209) que chez les popistes (196), cela tient au plus grand volume d'électeurs des premiers. Il n'en demeure pas moins que les électeurs du pop ont plutôt regardé vers leur droite, donnant 409 voix au ps, contre 196 seulement à la formation apparentée. Pour les autres partis, les seconds choix sont sans surprise.

QUELLE MAJORITÉ?

Dans l'interview publiée hier, M. Francis Matthey, président du Conseil communal, faisait allusion à la majorité socialo-communiste. Le graphisme laissant planer un doute, il tient à préciser qu'il récuse cette appellation et n'entend l'utiliser qu'entre guillemets, dans la mesure où c'est l'expression péjorative employée par les partis bourgeois. Cette terminologie ne convient pas, poursuit-il, pour désigner un législatif où ne siégeront désormais que trois membres du pop, les trois autres élus étant hors parti. Dont acte!

PF

Carambolage

Hier à 12 h. 10, M. D. P., domicilié à La Chaux-de- Fonds, circulait rue de la Serre en direction est. A l'intersection avec la rue du Balancier, il entra en collision avec l'auto conduite par M. T. M., domicilié à La Chaux-de-Fonds, lequel circulait sur cette dernière rue en direction nord. Sous l'effet du choc, le véhicule M. fut déporté sur la droite, traversa la rue de la Serre, heurta au passage deux automobiles en stationnement. Dégâts importants.

Perte de maîtrise

Hier à 13 h. 10, à La Chaux-du-Milieu, M. M. P., domicilié aux Ponts-de-Martel, circulait sur la route principale No 170 tendant de La Grande-Joux au Locle. Arrivé au lieu-dit Carrefour du Quartier à la sortie d'un virage à droite, il perdit la maîtrise de sa machine et fut déporté sur la gauche de la chaussée, puis après être revenu sur la droite, entra en collision avec un véhicule en stationnement. Dégâts.

Portes ouvertes aux Eplatures

Le nez dans les nuages...

La deuxième tentative, samedi et dimanche derniers, de l'opération portes ouvertes organisée par l'Aéro-Club des Montagnes neuchâteloises à l'aérodrome des Eplatures a été finalement (presque) la bonne. Malgré le temps maussade, en l'absence de ce coin de ciel bleu tant souhaité par les aviateurs d'ici, les diverses manifestations proposées pour l'occasion se sont déroulées quasi normalement.

Un public, certes timide, a parcouru les hangars et le parking de la place d'aviation alors que d'autres s'adonnaient aux joies du baptême de l'air en avion ou en planeur. Les parachutistes étaient de la fête samedi et dimanche et le groupe des modélistes exposait ses réalisations dans un hangar.

On peut néanmoins se demander si la météo instable du printemps chaux-de-fonnier convient bien à la mise sur pied de manifestations aéronautiques; mais qu'à cela ne tienne, l'exercice sera reconduit en automne. (Texte et photo ms)

Fête de mai

Vendeurs de puces et chanteurs sont priés de s'annoncer

fête de mai
mai en ville
La Chaux-de-Fonds

C'est l'ouverture bienvenue et gratuite nocturne des musées et du Vivarium qui a donné le coup d'envoi des réjouissances de Mai en ville 1984. Les billets de la loterie ont déjà fait quelques heureux, disponibles qu'ils sont auprès des membres de l'Association Vivre La Chaux-de-Fonds depuis lundi. Nous donnons ci-après le résultat du premier tirage, effectué hier devant le hall de la Salle de musique en présence de M. J.-L. Perret, premier secrétaire à la Préfecture.

Rappelons que la collection de 20 coupons donne droit à l'entrée gratuite pour le spectacle de Jean-Luc Bideau à Beau-Site et pour le match de foot qui opposera, mercredi 6 juin prochain, le FCC à l'équipe saint-galloise. Pour obtenir ces billets d'entrée, il est nécessaire de procéder à l'échange sur le lieu de tirage quotidien de la loterie.

Samedi a lieu la Fête de mai, deuxième de son joli nom. Bourrée d'animations diverses, elle fait les yeux doux aux brocanteurs amateurs et aux artistes qui ont envie de se produire sur une scène. Il reste encore des places à disposition des vendeurs de puces le long de l'avenue Léopold-Robert. Les non-professionnels de la branche peuvent s'adresser au secrétariat de l'Association Vivre La Chaux-de-Fonds. Les chanteurs, diseurs et autres comédiens eux, peuvent s'adresser à l'ABC; c'est le centre de culture qui offre scène libre l'après-midi du 26 mai durant, Marché 18.

FÊTE DU VIN

Samedi 26 mai, les choses de la Fête de mai - Fête du vin de la ville commencent sur le coup de 8 h. Avec la vente du vin dans les quartiers. Six emplacements sont ouverts jusqu'à 10 h.: patinoire, collège de la Charrière, collège des Forges, parc de l'Ancien-Stand, parking des Arêtes et Halle aux enchères. A la disposition des Chaux-de-Fonniers, la récolte 1983 du blanc et celle 1982 du rouge. Fixés par le Conseil communal, les prix de vente du divin breuvage s'établissent ainsi: 50 francs pour 6 bouteilles de blanc et 8 fr. 50 la pièce; 60 fr. pour les six bouteilles de rouge; du marc à 20 fr. la bouteille est aussi en vente. Dans les guinguettes, le blanc est distillé à 14 fr. la bouteille (2 fr.le verre) et le rouge à 18 fr. la bouteille. Si les prix sont légèrement majorés dans les guinguettes, c'est uniquement pour récolter les quelques francs qui permettront de venir à bout des frais qu'elle occasionne. Aucun prix d'entrée n'est perçu en quelque endroit que ce soit, rappelons-le.

L'ouverture officielle de la fête de samedi a ensuite lieu sur la place Sans Nom, dès 10 heures. Un tour du Pod en fanfare donne le coup d'envoi au marché aux puces et aux joies annexes des guinguettes. L'animation musicale non-stop, dont nous aurons l'occasion de reparler, démarre à l'heure de l'apéritif, 11 h., et ce jusqu'à minuit. Treize heures de youtze, de rock ininterrompues, pour pas un sou, donc. Après-midi pas triste non plus: nous auront également l'occasion de reparler de la course des garçons de café, du Tour du Pod et de l'arrivée du rallye auto.

Vivre
La Chaux-de-Fonds

OUVERTURE NOCTURNE

Les magasins de la ville s'ouvrent demain jeudi jusqu'à 21 h. 30. L'initiative est reconduite vendredi 1er juin prochain, jusqu'à 21 h. 30 également. (Imp.)

Collision

Hier à 11 h. 40 à La Chaux-de-Fonds, M. M. M., domicilié à La Chaux-de-Fonds, circulait sur la voie de droite de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction est. Aux signaux lumineux situés à la hauteur du No 35, lesquels étaient à la phase rouge, il n'a pas été en mesure d'arrêter son véhicule derrière l'auto conduite par M. M. B., domicilié à La Chaux-de-Fonds, qui était à l'arrêt en fin de colonne. Dégâts matériels.

Au Conseil général des Planchettes

Oui aux comptes 1983 déficitaires

Ainsi que nous l'avons brièvement résumé dans une précédente édition, le législatif planchottier s'est réuni récemment pour sa dernière séance ordinaire de cette législature. Sous la présidence de M. L. Oppliger, les conseillers généraux ont examiné attentivement les comptes 1983 présentant un déficit de 18.073 fr. 10 et les ont adoptés à l'unanimité. Le deuxième point important de l'ordre du jour résidait dans un rapport du Conseil communal exposant les principales réalisations créées au cours de ces quatre dernières années.

La lecture du procès-verbal et l'élaboration de l'ordre du jour n'ayant suscité aucun commentaire, Mme C. Bonnet, secrétaire-caissière, a pu entreprendre la lecture des comptes 1983 chapitre par chapitre. Par rapport à ce qui avait été prévu lors de la présentation du budget, il a été fait quelques remarques concernant des dépenses ou recettes supérieures. Au chapitre immeubles productifs, il faut noter une dépense supérieure d'environ 2500 fr. pour l'entretien des immeubles, en raison des augmentations des assurances et de différents travaux effectués.

Dans les revenus communaux, on a constaté une augmentation réelle de recettes d'environ 3000 fr. pour les impôts. Dans les taxes communales, on enregistre également une augmentation de recettes de 3000 fr.

Au chapitre «hygiène publique», le total des charges est supérieur d'environ 1500 fr., en raison des augmentations de Cridor dues aux frais d'exploitation. En revanche, pour l'instruction publique, le montant des charges est légèrement inférieur grâce à l'effort fiscal plus élevé qui entraîne des subventions supérieures de l'Etat. Dans les Travaux publics, on a consacré environ 4500 fr. de plus pour l'entretien des routes, pour des travaux de surfaçage, réalisation de deux places à «La Racine» et derrière les garages communaux, et enfin achat d'une brosse pour le véhicule destiné au nettoyage des routes communales. Dans la rubrique «police», il a fallu déplorer deux interventions pour des sinistres, ce qui a entraîné 2000 fr. de frais imprévus. Et enfin, dans les «dépenses diverses», la lutte contre les campagnols a occasionné 8000 fr. de charges. Aussi, alors qu'il avait été prévu au budget un boni d'environ 600 fr., les comptes 1983 bouclent avec un déficit de 18.073 fr. 10. Il s'explique par le total des charges imprévisibles. Le rapporteur de la Commission des comptes a confirmé l'exactitude du travail de Mme Bonnet et a proposé aux conseillers généraux de lui en donner décharge, ce qui a été fait à l'unanimité.

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

Le président de commune M. Ch. Huguenin a présenté un résumé très succinct de ce qui a été réalisé au cours des quatre années écoulées. On s'est attaché à l'amélioration des bâtiments communaux puisque les appartements du collège des «abattoirs» et du «presbytère« ont subi d'importantes transformations. Dans le cadre du village, il faut relever que le pavillon des fêtes a lui aussi fait peau neuve. En ce qui concerne l'entretien des routes communales, on peut constater que le chemin «Neuf» a été refait, que deux places ont été réalisées, que les bovi-stops ont été bouchés avec des plateaux en chêne (ce système s'est révélé efficace, particulièrement en hiver pour le chasse-neige), et que les clédards ont été améliorés. En ce qui concerne le déneigement, M. Huguenin a rappelé la convention avec FMC, convention qui a été signée pour 15 ans. Donc, dans l'ensemble le bilan est positif malgré le peu de moyens financiers à disposition, et il est important de souligner qu'une grande part d'aide a été apportée par le bénévolat. Au cours de cette législature, le Conseil communal s'est réuni 119 fois, ce qui représente une séance toutes les deux semaines et le Conseil général a siégé à 13 reprises.

DES MOUCHES AU DIVERS

Mme G. Tanner a tenu a remercier tout particulièrement M. P. Boillat, conseiller communal, pour le travail bénévole qu'il a effectué à la haie et au mur du cimetière.

M. F. Wasser, en tant que conseiller général sortant, aimerait que le futur Conseil général se préoccupe de la vitesse excessive des véhicules à travers le village.

M. A. Calame a demandé s'il serait possible de vendre l'ancien tracteur communal sur lequel on adaptait la fraiseuse à neige et qui n'est plus employé. Après discussion, il a été décidé de porter ce sujet à l'ordre du jour du prochain Conseil général, les délais étant trop brefs pour prendre une décision avant la fin de cette législature. M. M. Graf a tenu à relever que le déneigement avait été fait d'une manière impeccable pendant l'hiver écoulé. Comme chacun a tendance à dire toujours ce qui ne va pas, il a estimé qu'il fallait aussi parler du positif. Par ailleurs, il a demandé que dorénavant les achats de matériel pour la protection civile soient verbalisés.

Mme G. Tanner s'est inquiétée de savoir si les mouches avaient disparu au collège. Le Conseil communal a répondu que le problème n'était toujours pas résolu et qu'il était maintenant envisagé de traiter les façades du bâtiment. Mme D. Slutter a regretté de ne pas avoir vu davantage de conseillers généraux présents lors de l'assemblée pour l'élaboration de la liste d'entente communale.

Avant de clore la séance, le président du législatif a remercié les conseillers généraux sortants pour le travail qu'ils ont accompli, et a souhaité plein succès aux autorités futures. (yb)

Suite des informations chaux-de-fonnières ► 26

PUBLICITÉ

CONCOURS ASSA

« La Grille des commerçants »

Ce jeu-concours proposé chaque mois par 10 commerçants de la place continue de passionner nombre de lecteurs de «L'Impartial». Nul doute que l'enthousiasme et la fidélité n'apportent un jour la récompense... Ce n'est pas Mme Marlyse Graber de La Chaux-de-Fonds qui nous contredira, car c'est la gagnante de ce mois. Assa Annonces Suisses SA a déjà eu le plaisir de la féliciter et de lui remettre un bon d'achat de Fr. 50.— à valoir chez Eugenio Beffa, couleurs et vernis, Serre 28, La Chaux-de-Fonds.

Prochaine Grille des commerçants: mercredi 13 juin prochain. 13889

PUBLICITÉ

LISTE DU TIRAGE JOURNALIER DU MARDI 22 MAI 1984

Loterie gratuite de MAI EN VILLE

de l'Association «Vivre La Chaux-de-Fonds»

Les cinq numéros suivants gagnent un bon d'achat de Fr. 50.-:

55846 135445 158446 30953 54359

Le numéro **123497** gagne un kilo de café La Semeuse pendant 3 mois.

Ces lots sont à retirer au bureau du journal «L'Impartial» sur présentation de votre billet.

Les billets qui se terminent par **30** gagnent un libre parcours TC pour la journée d'aujourd'hui. Il suffira de présenter votre billet aux contrôleurs des TC. 14099

Vitrerie TERRAZ
Nord 1
Service rapide à domicile
✆ 28 41 83 13897

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE

COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

Sclerer
Haute coiffure
Girardet 68, Le Locle,
✆ 039/31 13 55, cherche
APPRENTI(E) COIFFEUR(EUSE)
pour dames et messieurs. 91-32118

Cherchons
MAISON
1 à 3 appartements, éventuellement à rénover, prix modéré.
Ecrire sous chiffre 91-1033, Assa Annonces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Occasions à vendre
suite reprises
Matelas ressorts et sommiers métalliques, bon état, la pièce Fr. 40.–
Fauteuils à ressorts et rembourrage, la pièce Fr. 60.–
Petites tables pour enfants, la pièce, Fr. 15.–
Un bureau d'appartement, Fr. 140.–, un entourrage de divan en noyer.
H. Houriet, Hôtel-de- Ville 37, La Chaux- de-Fonds, ✆ 039/28 30 89 108024

depuis 1969 vite résolues.
dettes
ARRANG. FINANCIERS, S.A.R.L. 2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

LE LOCLE

Avis de recherche
a été **PERDU AU LOCLE,** un permis de conduire, un permis de circulation de vélomoteur, une carte de groupe sanguin, le tout dans un étui plastique noir. La personne qui l'aurait trouvé, est priée de le renvoyer à son propriétaire ou de le remettre au poste de police.
Merci 91-32116

Avis
à notre fidèle clientèle, les
Entre-deux-Monts,
Relais des Chasseurs, ouvert de 10 h. à 21 h. mais
sans restauration
jusqu'à nouvel avis.
Cause maladie.
A. et R. Graber 91-400

L'Ecole neuchâteloise de nurses
3, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2400 Le Locle
met au concours le poste d'
enseignant(e) en psychologie de l'enfant
Nombre d'heures de cours par année: 30.
Honoraires selon barème de l'Etat de Neuchâtel.
Titre minimum requis: diplôme.
Les candidats(es) voudront bien envoyer leurs offres manuscrites **avant le 31 juillet 1984.**
Pour toute information complémentaire, écrire à l'adresse ci-dessus ou téléphoner au 039/31 16 00 le matin. 91-32112

Nous vous proposons, de notre parc
NOMBREUSES VOITURES D'OCCASION DÈS Fr. 5'000.-
S'adresser au **Garage des Brenets** ✆ 039 32 16 16

En toute saison, **L'IMPARTIAL,** votre source d'informations

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer au Locle
appartement de 2 chambres
cheminée de salon, chauffage général et eau chaude.
Loyer Fr. 230.- + chauffage.
COIFFURE SCHERER, Girardet 68, ✆ 039/31 13 55. 91-32118

A LOUER
tout de suite ou à convenir, au Locle, quartier des Cardamines (situation ensoleillée)
3 et 3½ PIÈCES
avec balcon.
Loyer: dès Fr. 435.– charges comprises.
GERANCIA SA
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 11287

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

CITÉ 80 vous propose
l'achat ou la location
de son dernier
appartement de 6 pièces
Primevères 24, Le Locle
Avec ou sans fonds propres, devenez propriétaire de votre logement pour seulement Fr. 900.- de charges mensuelles ou louez-le pour une location de Fr. 1200.- par mois.
Dans tous les cas, téléphonez-nous pour visiter ce magnifique appartement et demandez notre descriptif sans engagement de votre part. 91-475
GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ- 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS
Le Locle - La Chaux-de-Fonds
Année scolaire 1984-1985
offre à tout titulaire d'un certificat fédéral de capacité dans le domaine concerné, de se perfectionner en devenant
TECHNICIEN ET
– en électronique
option construction
option informatique
Renseignements et inscriptions:
au secrétariat du Technicum neuchâtelois, établissement du Locle
– En mécanique
– En microtechnique
– En restauration d'horlogerie ancienne
Renseignements et inscriptions:
au secrétariat du Technicum neuchâtelois, établissement de La Chaux-de-Fonds
Début des cours: Rentrée scolaire 13 août 1984
Durée de la formation: 2 ans, à temps plein
Délai d'inscription: 15 juin 1984
Le directeur général.
P. Steinmann

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer au LOCLE, rue des Cardamines,
APPARTEMENT
de **2 pièces,** Fr. 346.- par mois
APPARTEMENT
de **3 pièces,** Fr. 441.- par mois
charges comprises, chauffage général, bains-WC, balcon, dépendances.
Pour visiter:
Mme Duvanel, ✆ 039/31 74 62.
Pour traiter: Gérance **SCHENKER MANRAU SA,** av. Fornachon 29, Peseux, ✆ 038/31 31 57. 87-605

A louer pour date à convenir
LE LOCLE, avenue de l'Hôtel-de-Ville 18
studio
cuisinette, tout confort. Loyer mensuel: Fr. 225.– + charges.
S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
✆ 038/22 34 15. 87-561

PETITES ANNONCES

A vendre

TAPIS D'ORIENT de particulier (Kashmir) soie et laine. ✆ 039/41 18 28 (heures des repas). 93-44

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales exclues

Publicité intensive
publicité par annonces

Sécurité Stabilité Confiance

Le **rapport de gestion 1983** de la Rentenanstalt vient de paraître. En chiffres ronds, 628'400 polices représentant une somme assurée de 29 milliards de francs ont été conclues pendant l'année écoulée. L'effectif total de contrats d'assurance se trouvait ainsi porté, fin 1983, à 136 milliards de francs.

D'autres chiffres de l'ensemble des affaires 1983:

● Prestations versées aux assurés	fr. 1512 millions
● Parts d'excédents en leur faveur	fr. 653 millions

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur la Rentenanstalt et sur la marche des affaires en 1983, adressez-vous aux collaborateurs du Service externe de notre société ou directement à son Siège social: Rentenanstalt, case postale, 8022 Zurich.

Rentenanstalt
A l'avant-garde depuis 1857 – Toutes assurances de personnes
Pour les assurances choses, accidents, véhicules à moteur et responsabilité civile: collaboration avec la Mobilière Suisse.

Agence générale pour le canton de Neuchâtel et le Nord vaudois
A votre disposition pour tous renseignements complémentaires
Urs Wippermann, agent général, Promenade-Noire, ✆ 038/25 17 16. 13873

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 41

Florence Aboulker

La Femme-tendresse

Roman

Droits réservés Editions Plon, Paris et Cosmopress, Genève

Je l'accompagnai à la gare. Nous restâmes silencieux. Je conduisais. Il regardait fixement devant lui.

Sur le quai, il posa ses deux mains sur mes épaules. Il m'obligea à le regarder.

– Anne, nous nous reverrons.

Ce n'était pas une question, mais une affirmation.

11

Le départ de Pierre laissa un grand vide dans la maison. Personne n'en parla, tout le monde le sentit. Marie jouait beaucoup avec Miel, Juliette s'activait comme un robot. Elle m'évitait avec beaucoup de délicatesse mais beaucoup de déterminaison aussi. Le vide était partout, en moi, à l'extérieur. Claire Cariou nous avait envoyé un petit mot très tendre, très humain, après avoir appris dans le journal local la mort de Stephan. Je lui téléphonai pour la remercier, elle me pria de venir lui rendre visite.

Marie préféra rester avec Juliette à la Marelle. Depuis la mort de son père, l'enfant s'était terriblement rapprochée de sa grand-mère. Elle était sa sécurité. Ensemble elles pelaient les fruits du jardin, les faisaient cuire, les mettaient en pots et Marie, de sa petite écriture régulière, écrivait en s'appliquant: framboises 1983.

Ce jour-là était celui de la cueillette des groseilles et des framboises qui envahissaient le potager.

– On va les laisser macérer au soleil, me dit Marie, va voir ta dame, ma petite maman.

C'était la première fois qu'elle m'appelait ainsi, ma petite maman. Marie, dans le deuil de Stephan, était devenue responsable de moi. En tout cas c'est ainsi qu'elle le vivait.

C'est donc seule, dans la voiture prêtée par Juliette que j'allais retrouver Claire Cariou au PN de Guingamp. Je traversais les villages bretons, les maisons en granit, aux toits d'ardoise, je ralentissais devant chaque cimetière, chaque église, chaque calvaire. Je m'imprégnais de ce pays rigoureux, solide, si différent du mien, l'Algérie, pays de soleil, pays fou, généreux, léger, désordonné. L'Algérie quittée à huit ans, mes racines n'étaient que souvenirs dont jamais je ne retrouverais la vérité. La Bretagne, je m'y enracinais depuis dix-sept ans, j'avais besoin de cette force, de ces rochers, de cet océan tourmenté, besoin de cette terre faite d'attente, de retours de bateaux et d'hommes, de marins enterrés, de veuves dignes, de maisons grises et fermées sur des femmes en noir, sur des enfants en blouse, sur des bahuts de chêne où les morts en photo regardaient vivre les leurs. J'avais besoin de ce granit pour traverser mes sables mouvants, mes marécages.

Claire Cariou m'attendait sur le pas de sa porte. Son jardin ressemblait à celui d'un curé, petites allées étroites et régulières bordées de rosiers. Des lupins poussaient partout, c'était un merveilleux fouillis de fleurs, d'odeurs mélangées. Une voie ferrée passait en contrebas du jardin, la maison était minuscule. Claire avait tressé ses cheveux gris en une lourde natte que retenait un ruban de velour noir. Elle m'accueillit comme si je faisais partie de sa famille, de son cœur.

Elle me fit entrer dans sa maison, la cuisine donnait directement sur le jardin, elle laissa la porte ouverte. Elle dit simplement:

– Je sais que c'est dur, petite Anne.

Sur la toile cirée à carreaux rouges et blancs elle avait déposé deux napperons de dentelle, ça sentait bon les crêpes. Elle prit une carafe ronde pleine de liqueur d'or et me servit.

– Mon alcool de pêches, offrit-elle. Buvez, ça réchauffe le cœur.

Je me sentais bien dans cette maison, auprès de cette femme les larmes montaient, montaient. Il y avait si longtemps que je n'avais pas pleuré, pas craqué. Tout en moi était tendu, et là, parce que la liqueur était douce, que le jardin sentait bon, que les quelques meubles brillaient de cire, que sa voix était douce, que je la voyais heureuse de me voir, j'eus envie d'être petite, d'avoir l'âge de Marie, j'eus envie qu'elle me prenne dans ses bras, j'eus besoin de poser ma tête sur sa poitrine, j'eus besoin d'oublier que j'avais trente-huit ans, que je souffrais trop, que mes révoltes étaient insoutenables, j'eus envie de crier. Je dis seulement:

– Excusez-moi, je crois que je vais pleurer.

Je n'avais même pas honte. Il y avait tant de calme, tant d'expérience, tant de compréhension dans le visage de Claire, il y avait tant de paix aussi, que tout m'était enfin permis.

(à suivre)

LE LOCLE
et son district

la voix d'une région

Intéressante expérience pédagogique et d'animation
Un groupe de la Fondation Sandoz monte un spectacle de pantomime

Dès la reprise de l'automne 1982 la Fondation Sandoz introduisait une nouvelle activité, à titre d'expérience, dans le programme d'animation de la préformation professionnelle: la pantomime. Ceci sous l'impulsion d'une éducatrice de la fondation, Mme Helga Villiger-Tomek qui a étudié la pantomime en Allemagne avant de se rendre aux Etats-Unis et de présenter son propre spectacle en Suisse.

Huit jeunes gens avaient alors déjà montré un spectacle de qualité, composé de beaucoup de sketches drôles basés sur des situations vécues dans le foyer-atelier. Ces jeunes pantomimes s'étaient aussi produits lors de la dernière Fête du Crêt-Vaillant.

Cette nouvelle expérience introduite dans la Fondation Sandoz a été reconduite avec la nouvelle volée de la préformation professionnelle. Et pour la première fois le résultat de l'intéressante expérience de ce groupe composé de dix jeunes gens sera visible publiquement, ce soir à La Grange.

Ce groupe de pantomimes qui a choisi comme nom «Les Fous-Rires» a monté un spectacle de pantomime composé de 14 sketches, choisis sur la base d'improvisations qui composent l'essentiel des «leçons» de Mme Villiger-Tomek.

Cette expérience d'animation aura aussi valeur pédagogique puisqu'elle a pour but de favoriser la prise d'un mode d'expression.

UN MESSAGE DÉLIVRÉ PAR LE CORPS

Ainsi que l'a relevé l'éducatrice, les gars de la Fondation Sandoz trouvent là la possibilité de se valoriser, en s'exprimant avec leur corps alors que certains, par timidité ne s'expriment pas très volontiers oralement.

En outre, même s'il faut beaucoup de travail pour que les pantomimes parviennent à entrer dans la peau d'autres personnages, cette expérience permet à ces jeunes de mieux maîtriser leur corps, de se découvrir et d'assumer leur physique. Ce physique n'a en effet plus d'importance, il est abandonné au détriment du message délivré par le corps.

Le message de pantomime présenté ce soir à La Grange comprend aussi des scènes de mime et de clownerie. Contrairement à la pure tradition de cet art, quelques sketches seront accompagnés de musique. Mais dans un décor très simple.

QUE CHACUN D'EUX SOIT UNIQUE

A propos de la pantomime et de sa démarche, Mme Villiger-Tomek explique que si la pantomime est l'art du silence, il est certainement important dans notre monde bruyant d'entendre ce que le silence veut nous dire.

Dans ce groupe de pantomime, pour les garçons qui apprennent à exprimer des choses avec une partie de leur corps, le plus difficile c'est précisément le silence. Ils ne remarquent plus les bruits auxquels ils sont habitués quotidiennement. Or dans la pantomime il faut justement éviter le bruit et apprendre à prendre son temps. «Indépendamment de la théorie, de la pratique de la technique et de l'improvisation, l'essentiel c'est que chacun reste unique, explique-t-elle. J'essaie de trouver cette individualité, de la démontrer au jeune pour qu'il la réalise et l'approfondisse, afin de la donner ensuite aux autres». (jcp)

On en parle au Locle

Maintenant qu'on a voté et que les jeux sont faits, on peut revenir à cette soirée de la semaine dernière au début de laquelle des voitures équipées de haut-parleurs diffusaient à travers la ville les slogans prometteurs de la campagne électorale. Entre deux petits airs d'accordéon, des voix anonymes nous parlaient d'avenir, d'impôts, de crise, de changement. Du côté du Col, les nuages noirs s'amoncelaient et avançaient rapidement. Bientôt, le tonnerre a donné de la voix lui aussi et c'est lui qui a parlé le plus fort. Comme s'il avait son mot à dire en la circonstance et s'il voulait montrer aux orateurs comment il faut s'y prendre pour se faire entendre.

Du coup, les Loclois ont été privés de télévision pour le reste de la soirée. Comme s'ils avaient besoin de se concentrer, de s'adonner à une sage réflexion dans le silence revenu pour chercher au fond d'eux-mêmes, en leur âme et conscience, la voie du bon choix. Mais dès que ce choix fut fait, ils revinrent à leur télé hélas toujours muette. «On nous promet pour bientôt, disaient-ils, la télévision par satellite, vingt programmes au moins c'est sûr». En attendant ce grand jour, on ferait bien de faire le nécessaire pour que le relais-antenne de la Pluie ne tombe pas en panne chaque fois que le tonnerre prend envie de se rappeler au bon souvenir de la Mère-Commune. Voilà qui certes n'avait plus rien à voir avec les élections!

Ae.

cela va se passer

Le cirque Olympia, place Dixi

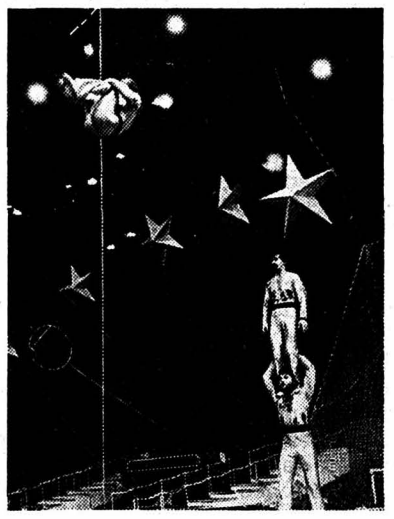

Le cirque Olympia a installé son chapiteau pour quelques jours, place Dixi.

Cinq représentations sont inscrites au programme de cette étape locloise:

Vendredi 25 mai à 20 h., samedi 26 mai à 15 h. et 20 h. et dimanche 27 mai à 15 h. et 20 h.

Le programme 1984 est plus gai, plus poétique et se déroule sous un nouveau chapiteau. Il a pour thème cette année: le cirque avec nous, le cirque avec du cœur. Acrobaties, clownerie, trempolin, dressage... figurent notamment au programme.

Par ailleurs, durant le séjour du cirque Olympia au Locle, la ménagerie sera ouverte au public vendredi, samedi et dimanche dès 10 h. (cm)

Le Musée d'horlogerie à la télévision

M. François Mercier, conservateur du Musée d'horlogerie du Château des Monts, sera aujourd'hui mercredi 23 mai l'invité de l'émission télévisée «Midi public». C'est ainsi qu'entre 12 h. et 13 h. 30, sur la chaîne Suisse romande, il parlera du 25e anniversaire de l'installation du musée au Château des Monts avec comme temps forts l'inauguration de trois nouvelles salles – soit celles de MM. Frédéric Savoye, Henri Jeanmaire et Alfred Huguenin – l'exposition consacrée à André-Charles Boulle et le livre qui présente le travail de ce célèbre ébéniste et marqueteur. Un livre édité par le musée pour marquer ce 25e anniversaire.

Par ailleurs, au cours de cette émission, M. Langellé, des éditions Tardy à Paris, présentera un autre livre, édité aussi à l'occasion de cet anniversaire, sur les plus belles pendules suisses. Une grande partie des pendules qui figurent dans ce livre sont exposées au Musée d'horlogerie du Locle. (cm)

Théâtre à la salle de paroisse

Le MAT (musique, animation, théâtre) propose vendredi prochain 25 mai à 20 h. 30 à la salle de paroisse, rue des Envers 34, une soirée théâtrale.

A cette occasion, la troupe de la Côtière au Val-de-Ruz présentera deux pièces comiques: «L'armistice au pont de Grenelle» et «Ma petite femme adorée». (Imp.)

Pour leur 100e et leur 150e anniversaire
Tir commémoratif organisé par la Défense et les Carabiniers

Deux sociétés de tir du Locle célèbrent deux anniversaires importants. Les Carabiniers du Stand fêtent leur 150e anniversaire alors que la Défense est pour sa part centenaire.

A cette occasion ses responsables ont unis leurs efforts afin d'organiser un important tir commémoratif qui aura lieu à la fin du mois d'août et au début de septembre auxquel un millier de tireurs venus de toute la Suisse participeront.

A l'occasion de cette importante manifestation la Société de tir au pistolet est également de la partie pour organiser deux concours dans le cadre du Tir commémoratif du Locle 1984.

Pour assurer la réussite de celui-ci un important comité présidé par Jean-Pierre Renk est déjà à l'œuvre depuis de nombreux mois. Entouré du président de la Commission des finances et des prix, Pierre-André Zanchi, du président du comité de tir, Marcel Berner et du président des Carabiniers du Stand, Marc Marmy, M. Renk a présenté hier cette manifestation prévue les 24, 25 et 26 août ainsi que les 1er et 2 septembre.

Une fort belle distinction représentant en un vigoureux relief le monument de la République réalisée par Huguenin Médailleurs SA ira récompenser les tireurs émérites.

Nous reviendrons en détail, dans une prochaine édition sur ce tir commémoratif. (jcp)

Trophée cycliste pour écoliers
La situation après deux manches

Samedi dernier s'est disputée la seconde manche du «Trophée cycliste des Montagnes neuchâteloises pour écoliers». Sur un parcours un peu plus sélectif de 19 kilomètres, au départ de La Chaux-du-Milieu, les écoliers répartis en deux catégories ont donné le meilleur d'eux-mêmes lors de cette course organisée par le VC Edelweiss.

La troisième manche aura lieu dans le cadre du championnat cantonal neuchâtelois, jeudi 31 mai. Au départ de la place Dixi les écoliers, écolières, nés en 1969 et 1970 devront parcourir six fois une boucle empruntant l'avenue du Technicum et la rue des Fritilaires, passer devant le collège des Calame avant de revenir par la route du Col-des-Roches. Soit 23 kilomètres.

Les plus jeunes, nés en 1971 et 1972 devront franchir une distance de 19 kilomètres en empruntant ce même parcours à cinq reprises.

Le départ a été fixé à 13 h. 50 et les inscriptions doivent parvenir au plus vite à M. Edouard Simon, Cardamines 24, téléphone 31 36 05.

Voici les principaux résultats enregistrés lors de la deuxième manche:

1969-1970: 1. Boris Leimgruber; 2. Christophe Singelé; 3. Steve Bernard; 4. Jérôme Paratte. Après deux manches, Boris Leimgruber est en tête, suivi de Christian Marquis et de Jérôme Michel ex aequo avec Steve Bernard.

1971-1972: 1. Thierry Scheyffel; 2. Dan Burgener; 3. Rui Laureiro; 4. Steve Wuthier; 5. Alexandre Meyrat. Après deux manches Thierry Scheyffel est en tête devant ex aequo Rui Laureiro et Dan Burgener.

Chez les filles, la victoire est revenue à Anne Boissenin, puis 2: Sandrine Blondeau; 3. Natacha Bernard; 4. Nathalie Ruchet.

Au classement général Sandrine Blondeau précède Anne Boissenin et Natacha Bernard. (jcp)

Les élèves de l'Ecole de danse Jacqueline Forrer sur scène
Avec naturel et spontanéité

«L'expérience vécue de la scène est plus importante que le fait de montrer un spectacle. Trop souvent l'effort est porté sur ce que l'on voit mais pas sur ce que l'on vit» estime Jacqueline Forrer, professeur de danse au Locle. Soixante de ses élèves présentaient un spectacle, le week-end passé à la salle polyvalente du Collège Jehan-Droz. Réparties en 10 groupes, selon leur âge et leur maturité, les jeunes danseuses ont présenté dix scènes différentes. La plupart des danses avaient été inventées par les élèves elles-mêmes qui ont eu ainsi l'occasion de s'investir et de créer quelque chose.

«Pour les toutes petites, entrer en scène et se placer c'est déjà tout un programme» relève Mme Forrer. Elle suggère, propose des images, des idées et des musiques à ses élèves qui, à partir de cette base, imaginent et conçoivent une suite de mouvements.

L'objectif de Mme Forrer n'est pas de faire acquérir aux jeunes danseuses un grand nombre de pas pour les aligner et les montrer, mais plutôt de proposer une réflexion corporelle. A savoir: comment fonctionne son corps, quelles sont ses possibilités, ses limites ou encore quel plaisir apporte le mouvement, comment utiliser son corps pour se sentir mieux. Il s'agit en fait d'expression corporelle qui met l'accent d'abord sur le bon fonctionnement de son corps et seulement après sur la technique.

Se tenir et marcher correctement c'est déjà tout un art estime Mme Forrer et les mauvais plis sont difficiles à effacer. «Il est plus aisé d'acquérir de la technique sur un corps bien préparé que d'essayer de corriger des mauvaises positions et d'effacer des plis d'autant plus tenaces qu'ils habitent un corps jeune» relève sur ce point le professeur.

Mme Forrer donne des cours aux adultes aussi ainsi qu'à des garçons. Chacun a ainsi l'occasion, à tout âge, de découvrir les possibilités d'expression que lui offre son corps, de développer ce qui est susceptible de l'être, chacun selon ses limites. Une attention toute particulière est portée sur le dos. Jacqueline Forrer remarque en effet que les gens rencontrent de plus en plus de problèmes dorsaux.

RESTER NATURELLE

«Ne cherchez pas la beauté ou la grâce mais le geste» écrivait Jean-Pierre Pastori. C'est précisément ce que recherche Mme Forrer notamment dans le spectacle que ses élèves ont présenté samedi et dimanche dernier au Collège Jehan Droz.

Les jeunes danseuses, âgées de 6 à 17 ans, qui sont montées sur les planches ont pour la plupart inventé elles-mêmes les pas et les gestes et choisi la musique.

C'est ainsi que les plus petites, une poupée dans les bras, ont dansé sur la musique d'une berceuse, puis d'autres se sont exprimées sur un menuet, une suite de Bach ou encore ont montré une danse pour deux et une danse suisse.

Par ailleurs, sur une musique créée et jouée par Olivier Richard, des danseuses ont proposé des mouvements à deux, exécutés de plusieurs manières; de façon maladroite, puis saccadée ou encore deux fois plus rapide. Au programme aussi deux danses sur une musique d'Isaac Hayes puis deux autres sur des airs de Pink Floyd. L'une d'elles proposait des improvisations avec des chaises.

Dans l'ensemble un spectacle de fort bonne tenue qui permettait ainsi aux parents, amis et au public en général de découvrir ce qui est entrepris dans le cadre des leçons. Pour les jeunes danseuses ces deux représentations couronnaient trois à quatre mois de répétitions à raison d'une rencontre par semaine. Elles représentaient aussi des moments exaltants lors desquels il faut savoir vaincre son trac et rester naturelle. (cm)

Dix jeunes filles pour une danse suisse. (Photo Impar-cm)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 23 AU 29 MAI

Amis de la nature, section Le Locle - Les Brenets. – Dimanche 27, journée pétanque au chalet dès 9 h. Samedi 26 et dimanche 27, gardiennage: H. Vincent.

CAS section Sommartel. – Jeudi 24, groupe des aînés: Aiguilles de Baulmes. Vendredi 25, assemblée mensuelle à 20 h. 30 au Fiottet. Fondue dès 19 h. Samedi 26, cours de formation des chefs de courses. Gardiennage: MM. P. Matthey et Ph. Peter.

Club du Berger allemand. – Jeudi 24, assemblée au chalet à 20 h. 15. Samedi 26, entraînement à 14 h. au Grand-Sommartel. Dimanche 27, concours. Rendez-vous à 6 h. 30.

Club jurassien. – Quatrième sortie et étude botannique du club mardi 29 à La Porte-des-Chaux. Rendez-vous à 17 h. 15 devant l'Hôtel de Ville.

Contemporaines 1915. – Vendredi 25, assemblée dès 14 h. au Cercle de l'Union. Projets de course, présence indispensable.

Contemporaines 1918. – Rendez-vous à la poste le vendredi 25 à 13 h. 45.

Contemporaines 1923. – Samedi 26, sortie de printemps. Rendez-vous à 6 h. à la place du Marché. Départ?

Chœur d'hommes Echo de l'Union. – Lundi 21 à 20 h.: répétition. Inscription pour la course du 9 juin en car au Chuderhüsi, Emmenthaler.

bravo à

M. Georges Matthey...

... domicilié à Pillichody 3 au Locle et qui vient de fêter son nonantième anniversaire.

A cette occasion, M. Maurice Huguenin, président de la ville, lui a rendu visite pour lui exprimer les vœux et félicitations des autorités et de la population locloises et lui remettre le traditionnel présent.

(comm.)

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE

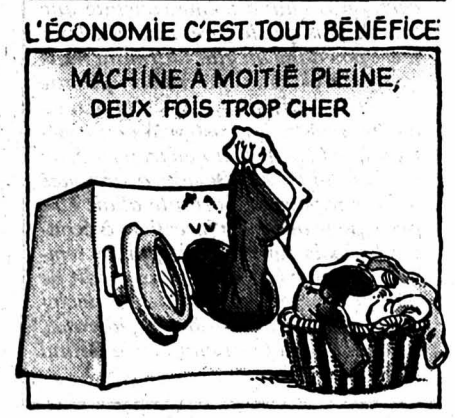

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Grand Conseil

Le prix de l'hypocrisie: 50 fr. par mois jusqu'en... l'an 3617!

Plus d'un million de francs, dont le gros morceau est une amende douanière de 980.000 francs: c'est ce qu'a été condamné à payer, on le sait, un distillateur clandestin d'absinthe du Val-de-Travers. C'est le prix de ce qu'un député de son district, ex-président du Grand Conseil, M. Delachaux (soc) a qualifié de «crime de lèse-hypocrisie». Car cette amende n'est pas à proprement parler la sanction de la fabrication de l'apéritif prohibé: c'est celle de l'importation clandestine d'alcool étranger utilisé pour cette fabrication. «Pour fabriquer son absinthe, ce qui est interdit, il a acheté son alcool à l'étranger sans le déclarer aux douanes, ce qui est punissable, ni à la Régie fédérale des alcools, ce qui est un crime, sans payer de taxes, ce qui n'est pas beau non plus. Il n'aurait pas dû faire de l'absinthe, mais puisqu'il en faisait, qu'il achète au moins son alcool à la Régie...» a résumé, outré, M. Delachaux. En stigmatisant donc l'«hypocrisie de la loi fédérale sur l'interdiction de l'absinthe, qui ne nous empêche pas de siroter notre «bleue» le dimanche à l'heure de l'apéritif mais qui punit celui qui l'a fabriquée».

Se défendant de vouloir faire le procès du procès ou celui de la loi, le député s'est attiré les foudres du groupe popiste, mais a rallié une large majorité du Grand Conseil. Non pas pour grâcier le distillateur: on verra plus tard. Mais pour surseoir à l'examen de la demande. En attendant que toute la «volée» des clandestins ait été jugée. Alors, on réexaminera le problème.

Dans son envolée presque lyrique, M. Delachaux a innocenté l'alcool étranger utilisé par le distillateur: il n'était pas frelaté, de l'avis même de l'expert de la Régie. S'adressant à ses collègues comme à autant de consommateurs d'absinthe, il a complété sa dénonciation de l'hypocrisie par des arguments économico-culturels: «L'absinthe, de Noiraigue aux Verrières, fait partie d'un patrimoine régional et peut constituer pour certains une source de revenus que des difficultés économiques réelles ont rendue nécessaire. En venant acheter votre «fée verte» au Vallon, mes chers collègues, vous avez certes participé de la tradition neuchâteloise, mais vous avez permis à quelques familles pas très à l'aise financièrement de nouer les deux bouts, et à l'Etat d'encaisser quelques impôts supplémentaires, par la rubrique «autres revenus» que le fabricant remplit consciencieusement sans préciser de quel revenu il s'agit, ou que la commission de taxation remplit pour lui.»

Ce plaidoyer a suscité l'indignation de M. Blaser (pop), d'autant que le chef du Département de justice et police, M. Dubois, admettait la proposition de surseoir à l'examen de la demande de grâce en attendant que toutes les affaires du même type soient jugées.

– Si c'était un affreux popiste qui faisait ainsi l'apologie de la violation de la loi, quel tollé! De la part d'un ancien président du Grand Conseil, le Conseil d'Etat devrait protester!

– par Michel-H. KREBS –

Et M. Berger (pop) de renchérir en s'offusquant qu'on soit prêt à l'indulgence pour un fraudeur, alors qu'on n'en manifeste guère d'ordinaire pour tous les demandeurs de grâce plus banals, qui ont en général payé une bonne partie de leur faute.

En fait, comme le relevait M. Robert (adi), une grâce éventuelle du Grand Conseil ne pourrait porter que sur une faible partie de l'amende, les 980.000 francs de l'amende douanière étant du ressort fédéral. Mais, précisa M. Delachaux, renseignements pris, elle aurait une influence positive sur l'abandon de cette créance par les autorités fédérales.

Une créance que tout le monde, y compris le ministère public, s'accorde à trouver «astronomique». Et dont M. Delachaux, qui s'est défendu de faire l'apologie de la violation de la loi, a encore mis en évidence la démesure en calculant pendant combien de temps, à raison des 50 francs par mois que le condamné peut et s'est engagé à verser, il aurait à s'acquitter de son dû: plus de 1600 ans, jusqu'en 3617!

Cette manière administrattive moderne d'interpréter la vieille malédiction portée sur des générations de descendants de pécheurs a, si l'on ose dire... troublé le Grand Conseil qui, par 73 voix contre 8 a voté le réexamen du cas à une date ultérieure.

Quatre autres demandes de grâce, plus banales, ont en revanche été écartées dans des proportions du même ordre, les popistes se trouvant toujours du côté de l'indulgence cette fois. Un des cas a encore valu une verte semonce à Mme Hunziker (soc) qui, en toute... innocence, avait fait état de sa conviction de juré au procès du condamné. MM. Blaser (pop) et Nardin (rad) lui ont sèchement rappelé qu'un juré était tenu au devoir de discrétion et ne pouvait utiliser sa connaissance du dossier pour influencer le Grand Conseil.

La manière dont ce Grand Conseil paraissait envisager, au fil des discussions, son rôle et celui de la grâce dont il exerce le droit aurait mérité encore d'autres considérations...

82 nouveaux Neuchâtelois

Dira-t-on que les députés, hier, furent aussi prolifiques que prolixes? En tout cas, ils ont «fait», en un rien de temps, 82 nouveaux Neuchâtelois! De quelques coups de crayon. Suivant en cela les recommandations de la commission spéciale, le Grand Conseil a en effet accueilli favorablement 82 demandes de naturalisation, avec des scores allant de l'unanimité des 78 bulletins délivrés et rentrés à un minimum de 63 voix. Mieux que les élections, quoi.

Bienvenue à ces concitoyens qui nous ont choisi comme tels!

(K)

Friture sur la ligne

Y a-t-il de la friture sur la ligne entre le canton et les PTT, à propos de l'appareil d'appel personnel VIP-Line, conçu et commercialisé par l'Observatoire cantonal?

Oui et non, répond M. Dubois (CE) à M. Maurer (rad). On se parle encore... Le canton a seulement demandé aux PTT des explications sur une pratique curieuse: le VIP-Line est soumis à une taxe de 362 francs par an, alors que son seul concurrent sur le marché, l'Eurosignal, n'en acquitte qu'une de 132 francs. On a entendu dire que c'est parce que l'Eurosignal est alémanique, ou parce qu'il est moins performant, mais ce sont des racontars. Tout ce que demande Neuchâtel, c'est une égalité de traitement. Même si les PTT rétrocèdent 90 francs au canton sur la taxe du VIP-Line, et même si celui-ci est malgré ce handicap commercial et à cause de ses qualités, un succès. Il est vrai qu'on a toujours pas d'explication. Le canton est patient, mais il y aura des limites... (K)

Pudeur préfectorale

Nulle part dans le rapport de gesetion 1983, et surtout pas dans celui de la Préfecture des montagnes, en dépit de l'existence de chapitres tels que «Départs», «Mutations» ou «Fidélité», on ne trouve l'ombre d'une trace d'une allusion même sobre à la démission forcée du ci-devant préfet ni à la désignation de son successeur d'ailleurs. Et toute la période de vacance entre deux n'est qu'implicite, à travers la mention du peu de temps que le substitut a pu consacrer aux tâches de représentation.

C'est un peu mince, a estimé pertinemment M. Blaser (pop) qui n'en rate pas une dans le genre. Officiellement, a-t-il constaté, on a biffé l'«affaire» aux yeux de l'Histoire: un chroniqueur futur qui étudiera la vie de la République aura intérêt à consulter les collections des journaux plutôt que les annales de l'Etat...

M. Béguin, président du Conseil d'Etat, n'a pu que constater la lacune avec de plates excuses mais sans explication. «On citera la date de nomination du nouveau préfet dans les prochains rapports»... (K)

Vacances: plus que le droit fédéral

Le Conseil fédéral vient de décider de mettre en vigueur la révision des dispositions du Code des obligations relatives à la durée des vacances, dès le 1er juillet de cette année.

Il en découle que dès cette date, le droit fédéral accorde quatre semaines de vacances payées obligatoires à tous les travailleurs, cinq aux apprentis et jeunes travailleurs jusqu'à 20 ans, dont au moins deux semaines consécutives. Ces dispositions ne prévoient pas de réserve en faveur des dispositions cantonales.

Dès lors, la loi cantonale sur les vacances payées obligatoires devient caduque, il faut l'abroger.

(Projet de loi C. Bernouilli, lib, et 12 cosignataires)

Mens sana in corpore sano

La pratique des sports à l'Université étant souvent limitée faute de locaux adéquats, le Conseil d'Etat est prié d'envisager dans les meilleurs délais la construction d'une salle multisports utilisable par l'Uni et par le Gymnase cantonal.

(Motion J. Balmer, lib, et 3 cosignataires)

En questions

Fermages inquiétants

Les prix de terrains agricoles repris en fermage provoquent un accaparement qui suscite des inquiétudes pour l'avenir de l'agriculture au Val-de-Ruz. De quels moyens dispose le Conseil d'Etat pour contrôler les baux et réserver une partie des terres aux agriculteurs de condition modeste?

(Question Ch. Maurer, rad, et 4 cosignataires)

Camions, billons et rayons

Les longs bois voyagent de plus en plus par camion, et ils sont de plus en plus longs. Aussi y a -t-il de sérieux problèmes de circulation sur les routes secondaires des Montagnes neuchâteloises dont les rayons de courbes notamment imposent des manœuvres dangereuses à ces camions. Quand corrigera-t-on en particulier le virage côté Locle à l'entrée du Cerneux-Péquignot, d'où ces camions sortent à l'extrême-gauche?

(Question L.-A. Brunner, lib). (K)

Bois vert...

Immanquablement, l'état sanitaire des forêts devait être une des préoccupations exprimées au chapitre du Département de l'agriculture. Immanquablement aussi, on devait voir s'y opposer les deux antagonistes traditionnels que sont devenus, sur les sujets forestiers, l'ancien inspecteur de la chasse et de la pêche A Quartier (soc) et le chef du département J. Béguin (CE).

Ça n'a pas raté. Une fois de plus, M. Quartier a réaffirmé que les forêts neuchâteloises seraient moins sensibles à la pollution si on n'y avait pas tellement privilégié les résineux, et a demandé qu'on redresse d'urgence et systématiquement ces erreurs en plantant des feuillus. Il a aussi mis en cause le sarclage excessif. Et fait une petite leçon concernant les effectifs de renards et de chevreuils. Et une fois de plus, M. Béguin a contredit M. Quartier. Mais cette fois avec une sécheresse aussi ravageuse que celle qui a multiplié les bostryches.

– M. Quartier fait preuve d'un entêtement borné. Mais il peut dire ce qu'il veut, il n'est plus dans la course.

A quoi le vert septuagénaire a répliqué:

– Ça peut arriver que des gens ne soient plus dans la course. Mais il y en a qui n'y ont jamais été, et on en a là un bel exemple!

A part cette rapide volée de bois vert, on a quand même constaté une fois de plus que la forêt neuchâteloise n'est pas dans un état alarmant mais que ce n'est pas une raison pourne pas êtrre vigilant, qu'on lutte actuellement contre les bostryches en espérant que l'été ne soit pas trop radieux et nous aide. M. Béguin a annoncé qu'une mesure importante allait être prise pour aider les forestiers à écouler les bois touchés soit par la tempête soit par la maladie: un crédit de 450.000 francs, permettant de débloquer des subventions fédérales, devrait être voté en juin par le Grand Conseil. (K)

Eh ! bien, sachez que...

Le président Hirschi avait laissé une demi-heure de repos supplémentaire à «ses» députés, hier matin, après une nuit singulièrement écourtée par les libations organisées en son honneur à La Sagne. Ils étaient en tout cas suffisamment en forme pour multiplier les questions autour des différents chapitres des comptes de l'Etat, dont ils ont poursuivi l'examen de détail qu'ils achèveront ce matin par le Département de l'instruction publique. Parmi les multiples éléments d'information apportés par ce dialogue législatif-exécutif, retenons les principaux:

● **ON RECYCLERA À MONTMOLLIN LES DÉCHETS CARNÉS:** dans le courant de l'année doit entrer en fonction une nouvelle installation de transformation de ces déchets d'abattoirs et cadavres d'animaux, jusqu'ici incinérés ou exportés en France. Une convention a été passée avec l'exploitant de la station d'incinération qui, en parallèle, construit sur un terrain mis à disposition par l'Etat une usine qui fabriquera de la soupe pour les cochons. L'incinération restera de règle pour les pièces avariées. Il n'en coûtera pas plus à l'Etat ni aux communes, la prise en charge des déchets étant gratuite comme jusqu'ici. (M. Béguin, CE, à MM. Ummel, lib, et Leuba, soc)

● **COUP DUR POUR LES VINS DE NEUCHÂTEL,** c'est vrai, que cette affaire de vins avariés des caves de la ville de Neuchâtel. On a exagéré la portée de ce cas, qui serait resté ignoré s'il s'était agi d'une cave privée. L'incident ne portait que sur 20.000 bouteilles d'une production viticole ascendant à cinq millions de litres par an, mais des gens ont assimilé toute l'image des vins de Neuchâtel à ce pépin. L'Office de propagande s'emploie à redorer le blason de nos vins. Qu'une grande surface ait offert dans un prospectus du «Neuenburger» est regrettable mais pour réagir il faudrait que cette désignation soit contraire à la loi. (M. Béguin, CE, à MM. Moulin, soc, et Veuve, rad)

● **LES COMMANDES FÉDÉRALES À DES ENTREPRISES NEUCHÂTELOISES** sont trop faibles, certes, mais quand on est vendeur et oublié, ce n'est pas la faute de l'acheteur. Les entreprises neuchâteloises h'on pas su se manifester suffisamment. On est en voie d'y remédier, grâce à un mandat confié à RET SA par le canton, pourla promotion des entreprises neuchâteloises, qui porte déjà ses fruits. (M. Dubois, CE, à M. C. Borel, soc)

● **MIEUX VAUT TRAVAILLER DE NUIT QUE FERMER L'USINE:** c'est la position répétée du Conseil d'Etat à propos de la demande, toujours pendante à l'OFIAMT, de l'usine de Marin concernant l'autorisation du travail de nuit pour son personnel féminin. On ne pense pas grand bien du principe, mais c'est une question pragmatique. (M. Dubois, CE, à M. Blaser, pop)

● **L'INQUIÉTUDE RÈGNE À FONTAINEMELON,** autour de l'avenir de FHF, c'est vrai et regrettable. La direction d'Ebauches SA continue de promettre qu'il n'y aura pas de démantèlement, le personnel et le canton voudraient voir des actes correspondre aux promesses. Le Conseil d'Etat en parle jeudi avec M. Thomke. (M. Dubois, CE, à M. Virgilio, soc.)

● **ATTENTION LES YEUX POUR LES VÉTÉRANS DE L'HORLOGERIE?** Aucun spécialiste consulté n'a connaissance du moindre cas de maladie de la vue engendré par une longue activité dans l'horlogerie. (M. Dubois, CE, à M. Berger, pop)

● **EN ATTENDANT MIEUX, UNE PÉRÉQUATION HOSPITALIÈRE RÉGIONALE** telle que la ville de Neuchâtel essaie de la négocier avec les communes du Littoral est une solution qu'approuve le Conseil d'Etat. On travaille toutefois à régler ce problème de répartition de charges, ou du moins de compensation, sur le plan cantonal. (M. Béguin, CE, à MM. Leuba, soc., et Nardin, rad.)

● **ON A ENREGISTRÉ 78 DEMANDES D'ASILE** de réfugiés en 1983 dans le canton. La tendance est à la baisse. Le problème est moins aigu chez nous que dans certains autres cantons, raison pour laquelle, sollicité par Berne, Neuchâtel accepterait une vingtaine de réfugiés supplémentaires. (M. Béguin, CE, à M. Wildi, adi)

● **PAS D'EXPERTS NI DE TUTEURS SUPPLÉMENTAIRES:** le Conseil d'Etat s'en tient aux consignes de limitation du personnel. Les expertises judiciaires ne seraient pas forcément moins coûteuses si elles étaient faites par des experts engagés par le canton. Quant aux tutelles, les cas majeurs sont suivis. La plupart sont des cas de gens placés en institution, requérant donc fort peu de travail. Dès lors jusqu'à preuve du contraire les effectifs suffisent. (M. Dubois, CE, à MM. Borel, soc., et Blaser, pop)

● **CRÉER UN SEUL SERVICE CANTONAL** réunissant médecine du travail, hygiène industrielle et inspection du travail? On étudie cette hypothèse, plausible au vu des tâches qui incombent à ces services, et qui dépassent leurs moyens actuels. On en étudie d'autres aussi. Mais il faudra résoudre, malgré les difficultés d'une espèce de fatalité qui s'acharne sur le service de médecine du travail depuis quelques années, un problème rendu plus actuel encore par les conditions d'application de la LAA. (M. Dubois, CE, à MM. Borel, soc., et Blaser, pop)

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

38e Fête des musiques à Môtiers

La jeunesse et le talent à l'avant-scène

C'est «L'Harmonie» de Môtiers qui a organisé la 38e Fête des musiques du Val-de-Travers samedi et dimanche au chef-lieu. Grandes retrouvailles des neuf corps instrumentaux du district, cette manifestation fut avant tout celle de la jeunesse et du talent. Samedi soir un orchestre composé de 50 jeunes musiciens de la région fit battre les cœurs au rythme de l'enthousiasme dans une cantine bien remplie. Comme entrée en matière avant le talentueux «Ensemble romand d'instruments de cuivre», on ne pouvait pas trouver mieux. Et puis l'E.R.I.C, dirigé par un André Besançon très remuant, sut adapter son répertoire aux circonstances, jouant des airs populaires. Vedettes de la soirée: Jean-Pierre Bourquin Fils, directeur de l'orchestre juvénile et trompette solo de l'E.R.I.C...

Concert juvénile le samedi soir. Très appliqués les musiciens en herbe. (Impar-Charrère)

Samedi soir, dans une cantine agréablement chauffée, fort bien remplie, et devant un public attentif, c'est la fanfare «L'Harmonie» qui a ouvert les feux. Direction: Jean-Pierre Bourquin Fils. Ensuite, 50 jeunes musiciens issus des fanfares de la région ont pris place sur la scène. Direction: Jean-Pierre Bourquin Fils. C'est lui qui avait eu l'idée de réunir ces gamins et adolescents, interprétant avec fougue le thème principal du film «Jésus Christ Superstar»...

L'E.R.I.C. ÉTINCELANT

Le programme continua avec l'«Ensemble romand d'instruments de cuivre», étincelant et plein d'entrain. Inutile de faire la gamme des éloges si ce n'est pour dire que ces virtuoses savent tirer parti de leurs instruments en véritables artistes, avec précision et finesse. Parmi les sept solistes au jeu brillant, on retrouva le Môtisan Jean-Pierre Bourquin Fils, auteur, avec Pierre-Alain Monot, d'une étourdissante prestation. Ensuite, c'est l'Orchestre «Pussycat» (pas mal non plus) qui mena le bal jusqu'aux petites heures du matin.

LA FÊTE LE LENDEMAIN

Nouvelle fête le lendemain, plus traditionnelle. Pour la troisième fois depuis la création de la Fédération suisse des musiques en 1949, c'est Môtiers qui accueillait les «fanfarons» du district.

Juste après le repas de midi, les neuf corps instrumentaux défilèrent dans les rues du chef-lieu avant de s'installer à l'abri d'une cantine où avaient pris place divers invités: le président du Tribunal, Bernard Schneider; le président de commune, Willy Bovet; le président de la Fédération des musiques, Willy Lambelet, ainsi que d'autres personnalités.

Tour à tour les fanfares occupèrent la scène. On intercala une partie officielle au milieu de ce concert varié. C'est Willy Lambelet qui l'ouvrit, félicitant les jeunes musiciens. Willy Bovet releva pour sa part la progression des fanfares qui choisissent des pièces toujours plus difficiles. Quant à Robert Marletaz, président de la 37e Fête, il eut l'honneur de remettre à Angelo Carminatti, président du comité d'organisation de la 38e, la bannière de district. Et M. Marletaz d'expliquer que le but de ces retrouvailles est de développer et d'entretenir l'union et l'amitié entre les sociétés et les musiciens du district.

En fin d'après-midi, c'est sur le terrain de sport que se joua le dernier acte de la fête. Jean-Pierre Bourquin Fils, toujours lui, dirigea deux morceaux d'ensemble.

Après le départ des musiciens «L'Harmonie» conduisit la bannière de district au domicile du président Angelo Carminatti. C'est naturellement par une sympathique agape que se termina cette manifestation dont le succès est venu remercier les organisateurs à la tâche depuis de longs mois. (impar-lr)

COUVET

Commande numérique à l'Ecole technique

L'Ecole technique de Couvet, bénéficiant d'un crédit extraordinaire, vient d'acheter du matériel didactique pour enseigner la commande numérique des machines outils. Dans ce domaine, il s'agit de rattraper le temps perdu pour répondre aux besoins de l'industrie.

Cette unité didactique est composée de 6 machines CNC d'apprentissage, performantes et de haute précision. L'ensemble est piloté par ordinateur. Une méthode moderne d'enseignement complète le matériel.

Dans un délai record, le directeur Gfeller et le professeur Daniel Berginz ont préparé un cours à l'attention des mécaniciens de l'industrie. Ainsi, une dizaine d'entre eux suivent-ils ce recyclage, alliant théorie et pratique, depuis plus d'un mois, à raison de 4 heures par semaine.

Pour aller encore plus loin dans les améliorations technologiques, l'Ecole technique a monté 10 unités logiques, composées chacune d'un micro-ordinateur de la nouvelle génération, relié à un moniteur de télévision couleur avec imprimante et enregistreur de données.

Ce matériel permettra l'enseignement de l'informatique et favorisera son utilisation pratique au sein des ateliers. Des cours seront donnés cet automne aux apprentis de l'école, ainsi qu'aux employés de l'industrie et de l'artisanat. (comm.-jjc)

Pontarlier: dégonflée mais pas regonflée

La «Bulle» au cœur d'une ébullition!

En allant installer sa «Bulle» pour la première fois hors du territoire neuchâtelois, à Pontarlier, le Forum économique et culturel des régions pensait remplir une mission de rapprochement tout à fait conforme à ses objectifs. Il a un peu le sentiment maintenant de voir ses intentions caricaturées! En fait de forum, la «Bulle» est devenue malgré elle un théâtre de querelles. Elle focalise l'intérêt, oui, mais de factions en lutte. Démonstration par l'absurde: quand la «Bulle» débarque, on la remarque...

A vrai dire, l'animation au centre de laquelle se trouve la «Bulle» à Pontarlier n'est en rien son fait. La sous-préfecture du Doubs est en proie à une agitation politique d'une rare intensité. La gauche, principalement communiste, y combat avec virulence la municipalité RPR dirigée par le député-maire Vuillaume et, selon l'animateur du Forum, J. de Montmollin, la «Bulle» s'est trouvée au coeur d'une ébullition dont elle subit les remous.

Nous avons évoqué lundi le coup de rasoir qui l'a dégonflée en pleine inauguration, samedi, alors que la cohorte des officiels étaient en pleine inauguration, nécessitant une évacuation rapide et le repli du spectacle prévu au Théâtre municipal. On n'a toujours pas retrouvé l'individu, signalé mais non identifié, qui a infligé une déchirure d'un trentaine de mètres à la toile. Mais on est certain qu'il ne s'agit pas d'un simple vandale. Municipalité et responsables du Forum partagent la conviction qu'il s'agit d'un attentat politique, dirigé contre les autorités municipales. Ils divergent en revanche sur l'attitude à adopter. Après réparation de la toile, la «Bulle» serait prête à être regonflée, et ses animateurs souhaitaient reprendre le cours normal de leur programme. Le maire, lui, a refusé de courir le risque d'un nouvel «attentat», donc de regonfler la «Bulle», tant que le coupable n'a pas été arrêté. Dans ces conditions, le Forum envisageait de quitter Pontarlier. Mais la municipalité l'en a dissuadé, et a mis à sa disposition intégrale pour une quinzaine de jours la salle du rez-de-chaussée du Théâtre municipal. L'expérience mouvementée de l'ambassadeur neuchâtelois en terre frontalière se poursuivra donc en un lieu plus banal, tout le monde étant tombé d'accord finalement pour estimer que l'essentiel était que ces contacts aient lieu, en déplorant que le climat politique les ait perturbés. La «Bulle» en a certes souffert, mais d'un autre côté on aura rarement autant parlé d'elle! L'impact pontissalien sera d'ailleurs l'un des éléments d'une discussion que le Forum suscitera sur son propre avenir, avec ses membres et le public, dès son retour au pays, à son escale de Couvet. (MHK)

Passeport-vacances pour les écoliers

Val-de-Travers: deux menus à choix

Le passeport-vacances, c'est une sorte de carte magique qui permet aux écoliers de pratiquer toutes sortes d'activités, à Neuchâtel pendant l'été. Les gamins et adolescents du Val-de-Travers peuvent aussi en profiter. En achetant leur passeport au Centre de rencontre de Fleurier. Une institution qui prépare un second menu, pour l'automne, en collaboration avec l'Ecole des parents et Pro-Juventute.

Premier plat. Le passeport-vacances «officiel», celui que mijote chaque année la Jeune chambre économique neuchâteloise avec la collaboration du Centre de loisirs de Neuchâtel. Plus d'une centaine d'activités sont offertes. Dîner en bateau, nuit en cabane, golf, visite de musées, des abattoirs, de la centrale 111, avion, cynologie, pédalo et Cie.

L'an dernier, plus de 700 écoliers, âgés de 7 à 16 ans, ont acheté leur passeport. Sur ce total, 44 d'entre eux venaient du Val-de-Travers. Score honorable pour une première.

Cet été, les inscriptions des Vallonniers se feront plus facilement. Plutôt que de descendre à Neuchâtel, ils pourront acheter leur passeport au Centre de rencontre de Fleurier, place du Marché. Il faut passer commande en apportant une photo-passeport, évidemment. Le prix est de 30 francs, avec libre parcours sur la ligne du RVT (des CFF aussi à partir de Travers) et entrée gratuite à la piscine de Boveresse. Le passeport-vacances sera mis en vente dès le 12 juin.

Ce libre parcours pour des loisirs à la carte aura un petit frère, le passeport «maison» du Centre de rencontre, de l'Ecole des parents et de Pro-Juventute.

Cet automne, les écoliers pourront choisir d'en profiter durant la semaine du 8 au 14 octobre, ou celle du 15 au 21 octobre. Son prix sera de 15 francs. Il offrira la gratuité sur le réseau du RVT et des CFF au Val-de-Travers, ainsi qu'une trentaine d'activités. Visite des musées, des forêts de Couvet, du tunnel de La Clusette, des caves Mauler, de la poste, varappe aux Aiguilles de Baulmes, photographie, badminton, nettoyage de l'Areuse avec les «Amis pour le futur», initiation à la peinture avec Fernand Vaucher, etc..

Les organisateurs sont en train de préparer ce second plat et ils font appel à toutes les bonnes volontés qui voudraient leur donner un coup de main. Pour accompagner les enfants pendant quelques heures. Etant bien entendu que tout le monde travaille bénévolement. On peut prendre contact avec le Centre de rencontre. (jjc)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Deux voisins en guerre depuis 20 ans

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe, a siégé, hier, à l'Hôtel-de-Ville de Cernier.

P.Z. n'a pas payé, pour l'entretien de son fils, diverses contributions à son exépouse. Lors d'une précédente audience, le Service cantonal de recouvrement et d'avance des contributions d'entretien (SCRACE) avait, moyennant l'engagement du prévenu de payer fr. 3250 jusqu'à fin mars 1984, accepté de suspendre la procédure. A l'échéance du délai, P.Z. ne s'est pas acquitté de sa dette. Le SCRACE a dès lors confirmé sa plainte. A l'audience d'hier le prévenu n'a pas daigné comparaître. Retenant que, par mauvaise volonté, P.Z. n'a pas sérieusement cherché du travail, ni pris la peine d'exécuter les formalités auprès de l'Office du chômage, soit des démarches qui lui auraient permis financièrement d'assumer la pension courante pour son fils, le Tribunal l'a condamné, par défaut, à une peine ferme de 15 jours d'emprisonnement et fr. 84 de frais.

R.F. et G.E. habitent à quelques centaines de mètres l'un de l'autre. Résultat d'une sorte de «vendetta» qui dure depuis près de 20 ans, ils comparaissaient tous deux devant le Tribunal sous les préventions de lésions corporelles et injures contre R.F., lésions et dommages à la propriété contre G.E. Les faits qui les amenaient hier devant le Tribunal ne sont qu'un épisode dans une longue «guerre», l'un reprochant à l'autre de l'avoir privé d'eau durant plusieurs années, d'avoir mené un de ses chiens directement aux abattoirs, d'avoir injurié sa femme, ses amis, l'autre accusa son «ennemi» de proférer des injures, de faire des grimaces sur son passage, etc.

Une nouvelle étape a été franchie, le dimanche 8 mars 1984, vers 10 h. 30, lorsque les deux prévenus en sont venus aux mains. Evidemment, ce sont deux versions différentes qui s'affrontent. G.E. affirme que ce jour-là, il revenait de la gare du village en direction de son domicile, marchant sur le côté gauche de la route bordée de hauts murs, lorsque R.F., au volant de sa voiture, aurait tenté de l'écraser contre la paroi naturelle. G.E. se serait défendu en donnant un coup de pied dans la calandre de la voiture. R.F. serait alors sorti de son véhicule et, au moyen d'un «coup de poing américain» caché dans sa mitaine, aurait frappé G.E. à plusieurs reprises avant que celui-ci ne parvienne à maîtriser son agresseur par une clé au coup.

R.F., lui, expose qu'il circulait à proximité de la gare lorsque G.E. traversa subitement la chaussée, l'obligeant à freiner en catastrophe pour éviter un accident. Sans aucun motif, G.E. aurait ensuite donné de vigoureux coups de pied dans la calandre de la voiture. A peine sorti du véhicule dans le but de constater les dégâts, R.F. aurait été agressé et roué de coups par G.E.

A l'audience d'hier, le Tribunal a tenté, en vain, de rapprocher les positions des parties en vue d'un arrangement lequel, après tant d'années, avait cependant peu de chances d'aboutir. Aux «accusations» de l'un répondent inévitablement les «explications» de l'autre. Ainsi, quand R.F. se demande pourquoi G.E. a voulu traverser la route à la dernière seconde, on lui répond qu'un piéton «ça marche à gauche!»

A l'inverse, quand G.E. accuse R.F. de l'avoir frappé violemment avec un objet dur, celui-ci répond que G.E. s'est tout simplement râpé le visage au cours de la mêlée contre les parois verglacées bordant la route, etc, etc...

– On va vers une administration de preuves difficiles, a dit le président, et comme il n'y avait malheureusement pas de notaire sur place pour instrumenter au fur et à mesure...! Ce dernier argument n'a pas non plus convaincu les prévenus. L'audience a été renvoyée. Affaire à suivre...

DE L'OPIUM PAR LA POSTE

J.-J.W. est prévenu d'infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants pour avoir expédié, par poste depuis le Népal, 3 gr. d'opium à une amie. Les faits remontent en avril 1981. Trois ans après, de retour en Europe, le prévenu s'est fait pincer en France avec 33 gr. de Haschich dans ses valises. Sa condamnation en France purgée, le prévenu est revenu en Suisse, où on lui a immédiatement demandé de rendre des comptes pour cette affaire d'opium.

– *Qu'en pensez-vous? lui a demandé le président.*

– *Je trouve que c'est un peu tard, a répondu le prévenu.*

Le fait est que la justice n'oublie jamais rien. Le prévenu en fait l'expérience. Actuellement, J.-J.W a complètement coupé toute relation avec le milieu de la drogue. Il travaille régulièrement, va se marier et sa future femme attend un enfant. Les faits reprochés au prévenu s'étant passé avant la date du jugement français, il appartenait au président d'examiner l'opportunité d'infliger à J.-J.W. une peine complémentaire.

Considérant que s'il avait eu connaissance de ces faits, le juge français n'aurait pas infligé une peine supérieure à celle prononcée contre le prévenu, le Tribunal a condamné celui-ci à une peine complémentaire nulle et à 141 fr. de frais. Il a ordonné la destruction de la drogue saisie. (mo)

LES BAYARDS

Refaire la foire

Le 2 juin se déroulera l'Abbaye des Bayards. Les tireurs profiteront de cette manifestation pour relancer la foire du village dont la première édition, l'an dernier, avait attiré pas mal de monde. C'est à la rue de la Combe que seront réunis les 30 exposants et marchands. Les femmes paysannes vendront des gaufres, une Bayardine fera du cannage de chaise, les accordéonistes joueront leurs plus beaux airs et d'autres groupements tiendront une buvette. Outre un carrousel pourles enfants, une cantine sera montée. C'est là que les amateur de soupe aux pois et de jambon à l'os se retrouveront pour fêter le 700e anniversaire de la commune. Ou le 230e de l'Abbaye des Bayards. (jjc)

Suite des informations neuchâteloises ► 27

NOIRAIGUE

Rompez les rangs

Samedi matin, une bonne odeur se répand autour du collège. C'est la journée des gaufres de la paroisse réformée, en faveur des œuvres d'entraide. Dans cette atmosphère alléchante, une compagnie frontière se rassemble pour la démobilistation. La tenue léopard a été abandonnée pour le classique gris-vert. Certes, le temps n'a pas favorisé ce cours de répétition, fertile en situations imprévues, et, où on a eu l'impression de se trouver,parfois, dans la réalité des combats. Mais de précieux liens de camaraderie et d'amitié se sont renforcés. En toute simplicité, on a accompli son devoir. La tenue, la discipline des soldats des diverses unités qui ont occupé le village laissent le meilleur souvenir au pied de La Clusette. (jy)

NAISSANCE

Iris et Roger
DECORVET-TANNER
ont la très grande joie d'annoncer
la naissance de leur fille

RACHEL-ALINE

le 19 mai 1984

Clinique Montbrillant
2300 La Chaux-de-Fonds

1er-Mars 25
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

14092

EXPOSITION PHOTO TV ÉTÉ 84 VIDEO

Channe valaisanne

1er ÉTAGE

AV. LÉOPOLD-ROBERT 17
LA CHAUX-DE-FONDS

Mercredi 23 mai
Jeudi 24 mai } de 15 à 22 heures
Vendredi 25 mai

Samedi 26 mai de 10 à 17 heures

Entrée libre

VAC

RENE JUNOD SA

Tout visiteur participe gratuitement au tirage au sort de notre voyage

Paris en TGV pour deux personnes

JE RÉPARE

consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41
✆ 039/23 75 00 10748

CONSULTATION JURIDIQUE

DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes **chaque jeudi, de 16 h. à 20 h.** 79662

Une ligne exceptionnelle de toute la mode italienne dans une gamme très vaste de chaussures vous attend !

Un coup d'œil s'impose !

BOUTIQUE FERRUCCI CHAUSSURES

Rue du Stand 4 - Rue du 1er-Mars 4
(à côté de la Place des Lilas)
La Chaux-de-Fonds 49209

À TRAMELAN

un seul jour
une seule nuit

SAMEDI 26 MAI

Ouverture de la piscine chauffée de Tramelan

Samedi 26 mai 1984 à 9 h.

20 000 m² de pelouse. Buvette.
Restaurant. Grand parc pour voitures.
93-45369

WOLF Geräte

Tondeuses à gazon

avec moteur électrique ou à essence.

Un choix de plus de 30 modèles différents en stock.

TOULEFER SA
Pl. de l'Hôtel-de-Ville
CENTRE TONDEUSES WOLF 13763

L'Hôpital de Montreux
cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

une sage-femme

Suissesse ou en possession d'un permis B ou C

Les offres avec documents usuels sont à adresser à la **Direction de l'Hôpital de Montreux 1820 Montreux**
✆ 021/63 53 11 89-30329

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

---

Quinzaine de Neuchâtel
Du 25 mai au 9 juin 1984

Vendredi 25 mai à 20 h. 30

Salle de la Cité à Neuchâtel
L'ensemble de musique folklorique hongrois

Muzsikas

Prix des places: Fr. 16.-, non numérotées: Fr. 12.-, étudiants, apprentis et membres du CCN Fr. 8.-

Location: **CENTRE CULTUREL NEUCHÂTELOIS,**
✆ 038/25 05 05

87-219

L'IMPARTIAL Ascension

Délais pour la remise des annonces

Edition du vendredi 1er juin 1984:	**mardi 29 mai, à 9 h.**
Edition du samedi 2 juin 1984:	**mardi 29 mai, à 15 h.**
Edition du lundi 4 juin 1984:	**mercredi 30 mai, à 9 h.**

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaires urgent

et les adresser à notre rédaction

DEMAIN

10 %

dans les

DROGUERIES

(articles réglementés et nets exceptés) 13603

L'annonce, reflet vivant du marché

INTERSPORT

Raichle Les légères au pas feutré!

Raichle Villars. Très avantageuse. Doublure en cuir, semelle intérieure anatomique, semelle à nodules antidérapants.
Gris, beige.
Dames et messieurs. **Fr. 109.–**

Raichle Cross. Le succès de Raichle. Empeigne souple, doublure en cuir, semelle intérieure anatomique, semelle Raichle à profil, bordure antiintempéries.
Gris, olive, noir.
Dames et messieurs **Fr. 149.–**

Raichle Sherpa. Chaussure de montagne genre trekking haute mode. Cuir Gallo Montan résistant. Doublure en cuir, fermeture à soufflet, semelle intérieure anatomique en cuir, semelle Raichle à point jaune avec talon absorbant les chocs, bordure antiintempéries.
Bambou, bleu foncé.
Dames et messieurs. **Fr. 199.–**

Vous trouverez maintenant dans plus de 140 magasins spécialisés INTERSPORT les chaussures de trekking et de marche confortables de Raichle. En outre, les magasins spécialisés INTERSPORT vous conseillent individuellement et vous proposent un service compétent. Le magasin spécialisé INTERSPORT – votre spécialiste pour le trekking et les randonnées.

INTERSPORT

140 magasins de sports spécialisés en Suisse!

79-17

Calame SPORTS

Tél. 039/282440
Rue Neuve 3
La Chaux-de-Fonds

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Tournoi scolaire de basketball
De belles finales à Saint-Imier

C'est dans une ambiance comme seuls les jeunes savent la créer que s'est terminé jeudi dernier le tournoi scolaire organisé par le BBC St.-Imier.

Voyons tout d'abord les résultats enregistrés lors des dernières rencontres éliminatoires:

Groupe 1 (filles): Les Filles du Vent - Les Hipocampéléfantocamélos: 28-10.

Groupe 2 (ainés): Les Folkloristes - Les Ploucks: 28-12; Les Calmars - Les Pouky Taite: 8-37.

Groupe 3: matchs de classement: 5e place: Les Zoulous - Les Mickeys 9-0, 3e place: Les Affreux Zorglubes Rigolos - Meruryannaarierlen: 8-4. A l'issue de ces rencontres, voici les classements des groupes 1 et 2.

Groupe 1: 1. Les Filles du Vent 6 pts; 2. Les Hipocampéléfantocamélos 4 pts; 3. Les Collants Noirs 2 pts; 4. Les Puces 0 pt.

Groupe 2: 1. Les Pouky Taite 6 pts; 2. Les Folkloristes 4 pts; 3. Les Ploucks 2 pts; 4. Les Calmars 0 pt.

Dans chacun de ces deux groupes, les deux premiers se retrouvaient en finale, de même que les premiers des sous-groupes 3a et b, les Bobets et les Rangers. Voici les résultats de ces finales:

Finale groupe 3: BBC les Bobets «69» - Les Rangers 14-10. Une finale très disputée au cours de laquelle la décision n'intervint que lors des toutes dernières minutes.

Finale groupe 1: Les Filles du Vent - Les Hipocampéléfantocamélos 18-10. Lors des éliminatoires, les Filles du Vent l'avaient emporté par 28-10. Lors de la finale, leurs adversaires ont fait mieux que se défendre, mais à l'impossible nul n'est tenu.

Finale groupe 2: Les Folkloristes - Les Pouky Taite 13-10. Au cours des éliminatoires, les Pouky Taite l'avaient emporté nettement par 25-6. Ils partaient donc grands favoris. Et pourtant, à l'issue d'une magnifique finale, d'un bon niveau et dans un suspense terrible, les Folkloristes créaient la surprise.

Comme pour les Jeux olympiques, mais sans le boycottage, le principal était bien sûr de participer. Du premier au dernier, chaque équipe mérite un grand coup de chapeau pour le bel esprit sportif démontré.

CONCOURS DE TIR AU PANIER: CHALLENGE L'IMPARTIAL

A la suite de ces finales, tous les participants au Tournoi se retrouvaient pour un concours de tir au panier. Le concours était cette fois individuel.

Un premier parcours de 5 tirs d'endroits différents servait d'éliminatoire. Quatre candidats se trouvaient ainsi qualifiés pour la finale, soit: Jean-Marc Iten, Frank-Olivier Wildeul, Patrick Zaugg et Thierry Haenni.

Le parcours de la finale consistait en sept tirs d'endroits différents. Zaugg, Wildeul et Iten ne parvenaient pas à se départager, ayant réussi chacun 3 tirs. Thierry Haenni mettait tout le monde d'accord en inscrivant 4 paniers.

A l'issue de ces joutes, les vainqueurs de chaque finale, et la vainqueur du concours de tir recevaient une coupe. Tous les participants recevaient entre autre une plaquette souvenir.

Le Tournoi 1984 a vécu. Vive le Tournoi 1985! (sp)

De quoi rire et trembler
Le Cirque Helvétia

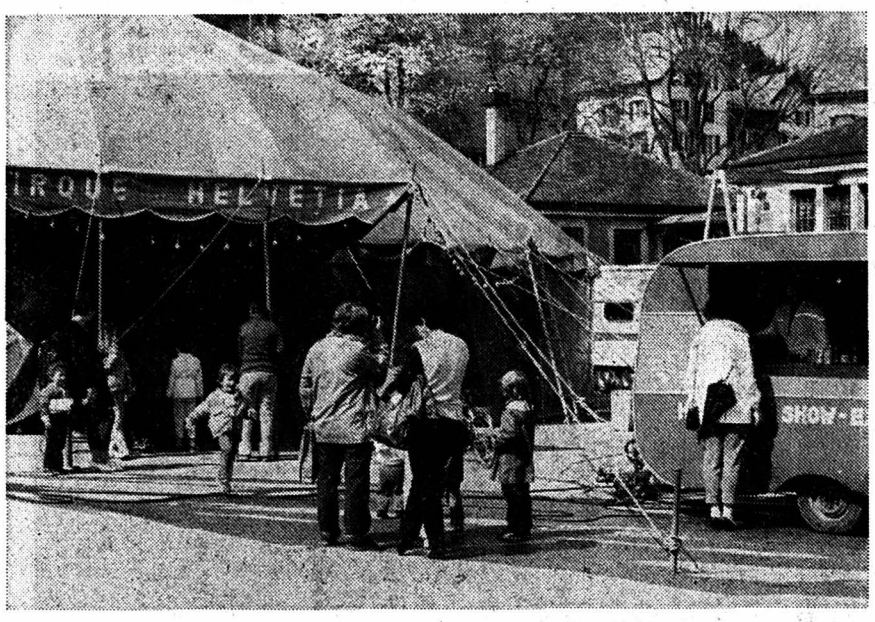

Le cirque Helvétia est arrivé hier à Saint-Imier où il a donné une représentation à 16 h. 30 et l'autre à 20 h. 30. Aujourd'hui, encore à Saint-Imier, la tente s'ouvrira au public à 15 heures. Le cirque s'en ira ensuite pour deux jours à Courtelary et il passera le week-end à Péry. Cette année, une dizaine de personnes travaillent à l'Helvétia, dont un jongleur qui est aussi magicien, une contorsionniste-trapéziste qui a aussi des talents pour jouer avec une corde, un comique, un clown et un présentateur. Un numéro était prévu avec des chiens et des perruches, mais malheureusement l'oiseau qui les dirigeait s'est envolé sans crier garde et au grand désarroi de la troupe de l'Helvétia. En attendant, on ne s'affole pas: le cirque avait rencontré un vif succès l'an passé à Saint-Imier. Et cette année, pour poursuivre sur la même lancée, des bons ont été distribués dans les écoles. Un spectacle haut en couleurs en rires et en émotions, d'une durée de deux heures, attend tous les jeunes et les moins jeunes de Saint-Imier.

(Texte et photo cd)

Le vendredi 25 mai
Ouverture de la piscine de Saint-Imier

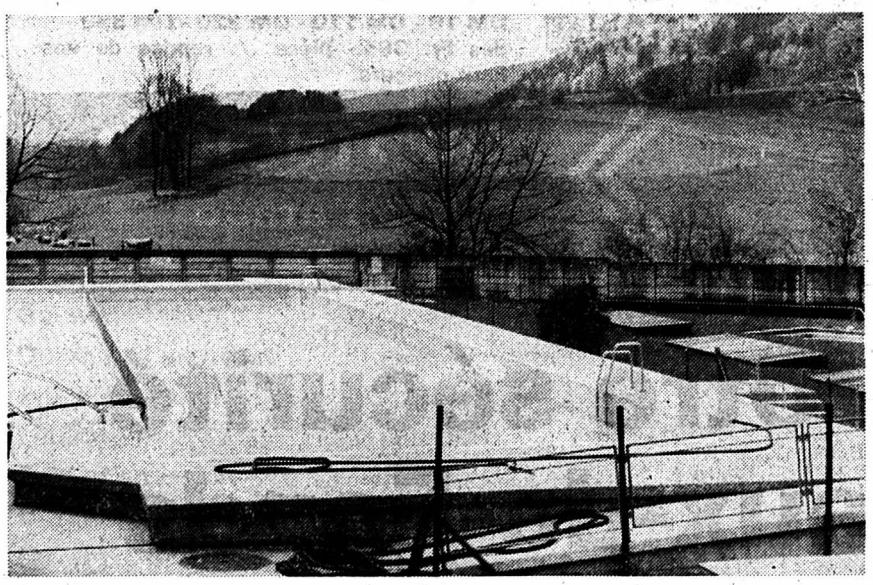

La piscine de Saint-Imier, qui peut accueillir quelque 1500 personnes, ouvrira ses portes vendredi 25 mai à 9 heures. Depuis quelques jours les travaux de nettoyage ont commencé et hier la piscine a été remplie. Le parking de cent places attend d'ores et déjà les fous de la baignade et des stations prolongées au soleil. A condition, bien sûr, que le soleil, justement, soit fidèle au rendez-vous.

Cette année, un nouveau gardien de la piscine a été engagé. Il s'agit de M. Claude-Alain Oppliger, 32 ans, marié, père de trois enfants. Anciennement domicilié à La Chaux-de-Fonds, le nouveau garde-bain vient de s'installer avec sa famille à Saint-Imier. Pour les habitués de la piscine imérienne, rien de très important ne changera avec le nouveau responsable: à midi et le soir, il sera toujours servi à manger et à boire. En principe, toutefois, il ne sera plus possible de manger après 20 heures. Autre petit changement: le toboggan, qui avait été placé pour la première fois au-dessus de la piscine l'an passé, retrouvera sa place dans la gazon.

M. Oppliger, ancien agriculteur, sera aidé dans sa nouvelle tâche par son épouse et par sa nièce. Si nécessaire, il fera encore appel à des amis.

(Texte et photo cd)

NAISSANCE

Ingrid et Claude
JAUNIN-WESTRA
ont la grande joie d'annoncer
la naissance d'

ESTELLE

le 22 mai 1984

Clinique des Forges

Planches 14
2613 Villeret

14056

Les accidents de la circulation en avril 1984

Durant le mois d'avril dernier, 268 (année précédente: 293) accidents de la circulation se sont produits au total dans le canton de Berne. Ils ont fait 129 (186) blessés et ont coûté la vie à 2 (3) personnes. 166 (173) de ces accidents sont survenus sur le territoire de la ville de Berne avec 56 (47) blessés et 2 (–) mort(s). A l'intérieur des localités du canton, on a enregistré 434 (466) accidents avec 185 (233) blessés et 4 (3) morts. En dehors des localités, le nombre des accidents s'est élevé à 123 (134) avec 77 (92) blessés et 1 (3) mort(s). Tandis que 46 (49) accidents avec 11 (7) blessés et – (–) mort se sont produits sur les autoroutes. (oid)

Ouverture de la piscine chauffée de Tramelan

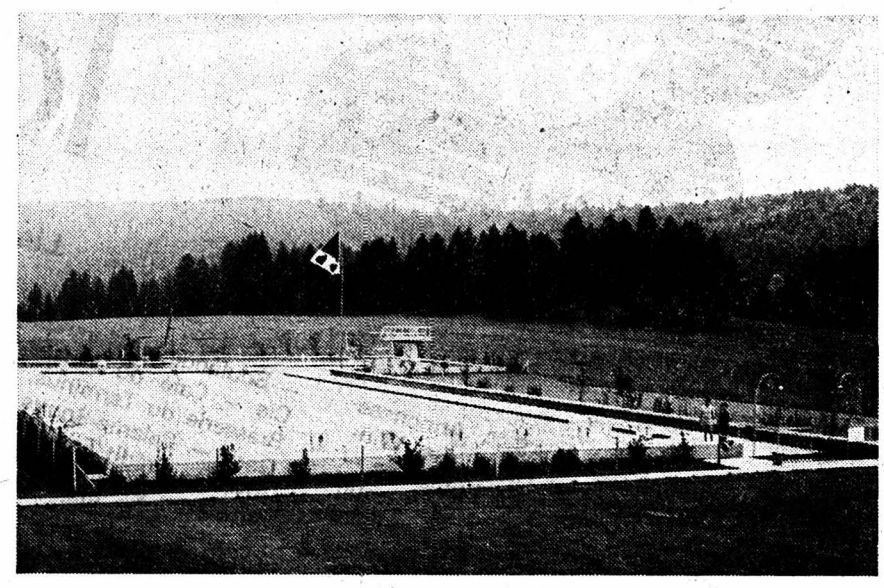

Samedi 26 mai 1984 dès 9 heures, la piscine municipale de Tramelan sera ouverte au public de la localité et de la région. La fermeture journalière a été fixée à 20 heures pour la durée de la saison.

Toutes les installations étant placées sous la sauvegarde des usagers, chacun est prié d'en prendre soin et de contribuer ainsi à les maintenir en bon état.

Les baigneurs sont invités à suivre avec bonne volonté les règles habituelles de sécurité et de propreté.

(Commission de gestion) (photo vu)

Don utile pour le Centre de pédagogie curative du Jura bernois

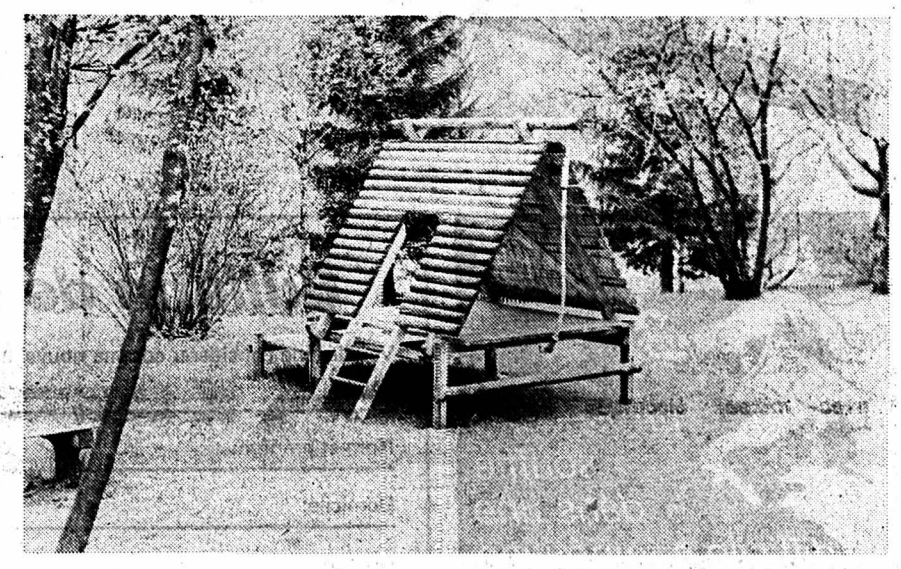

La maisonnette, don de la BCB, procurera des moments de saine détente aux enfants de l'établissement.

Afin de marquer tout particulièrement le 150e anniversaire de la Banque Cantonale de Berne et le 75e anniversaire de la succursale de Tramelan, les responsables de la BCB ont témoigné une nouvelle fois leur soutien à une institution régionale.

En effet, après la Clinique psychiatrique de Bellelay, La Pimpinière à Tavannes, le Home des Lovières à Tramelan, c'est le Centre de pédagogie curative du Jura bernois (anciennement Maison du Jura à Tavannes), qui a reçu une attention toute particulière sous la forme d'une maisonnette en bois destinée aux enfants de cette institution.

Cette maisonnette est installée dans les jardins de l'établissement qui accueille plus de 20 enfants handicapés.

C'est en présence des membres du comité que M. Michel Boillat, directeur de la BCB de Tramelan, a remis officiellement à M. Jean-Philippe Casutt, directeur de l'établissement. Ce dernier a remercié très sincèrement les responsables de la BCB de Tramelan qui par ce geste contribuent à procurer aux enfants de bons moments de détente.

(comm., photo vu)

Les débats du Conseil communal de Renan

Pour les premiers mois de l'année, le Conseil nouvellement constitué a eu à se prononcer sur de nombreux points. En voici les principaux.

Une entente entre les communes de Sonvilier et Rena veut que ce soit la commune de Renan qui ouvre la route, en hiver, de la ferme Roth à la ferme Matthys, à la Montagne de L'Envers. La commune de Sonvilier versera annuellement le prix forfaitaire de 250 francs.,

Le Conseil a nommé M. J.-M. Luginbühl au grade d'officier des sapeurs-pompiers, en tant que responsable de la section motopompe.

Un accord a été donné pour la pose d'une barrière au chemin des Epines, chemin à très forte déclivité qui s'avère dangereux en hiver. Le devis se monte à 1220 francs.

Il a été décidé d'étudier la possibilité d'aménager des places de parc à proximité du cimetière, celles-ci faisant complètement défaut.

Le médecin du village ouvrant un cabinet à Sonvilier, la commune de Renan décide de faire paraître des annonces afin de trouver un nouveau médecin.

La vaccination des chiens, contre la rage, étant devenue obligatoire, les carnets de vaccination seront contrôlés lors de l'encaissement de la taxe des chiens.

Le Conseil exécutif a rejeté le recours communal pour la décharge publique, commencée aux abords de la Suze.

Les échelles des réservoirs étant en mauvais état, un crédit a été accordé pour cinq nouvelles échelles, sur un devis de 2070 francs.

Le Conseil a décidé de l'installation d'une sonorisation de haute qualité, selon un devis présenté, pour la halle. Une personne désignée sera responsable de ce nouveau matériel qui sera loué aux sociétés, lors de manifestations.

Centre-Jura demande aux communes de remplir un questionnaire pour l'établissement du plan directeur régional, projets à moyen et à long terme. Le problème des décharges publiques est le plus urgent. D'autres projets sont préoccupants tels que la sortie du tunnel de La Vue-des-Alpes sur le Vallon et la rénovation de vieux bâtiments au village.

D'autre part, une liste a été établie pour le nouveau calendrier LIM, sur laquelle figurent le réseau d'eau, les chemins Feresosi, l'amélioration des immeubles communaux, le chemin forestier, un abri PC, etc. Le coût d'un bâtiment de protection civile, calculé en fonction du type prévu pour une commune telle que la nôtre, se monte à 180.000 francs pour un poste de commandement, 150.000 francs pour un poste d'attente facultatif, 800.000 francs pour un abri public pour la moitié de notre population. De tous ces postes, 300.000 francs seraient à la charge de la commune, plus la mise à disposition du terrain. Comme il n'est pas possible de creuser un abri sous un ancien bâtiment, l'idéal serait de l'aménager sous un bâtiment public à construire. POur le moment, le Conseil propose de créer un fond dans cette intention.

Divers petits permis de construire ont été octroyés.

Il a aussi été question de sévir si les propriétaires de chiens continuent d'emmener leurs compagnons à quatre pattes à proximité des bancs publics et des places de jeux pour y déposer leur crotte. Le dégagement, autour du village, est assez grand pour remédier à cette désagréable habitude. (hh)

bravo à

M. et Mme Roger et Hélène Vuilleumier, de Tramelan...

... M. Roger Vuilleumier et Mme Hélène Vuilleumier, née Mathez, fêtaient hier leurs noces d'or.

A l'occasion de cette étape importante d'une vie à deux, toute la famille de M. et Mme Vuilleumier était reunie pour s'associer à cette joie. M. et Mme Roger ont été durant de nombreuses années les piliers de la fabrique d'horlogerie Sabina SA. Aujourd'hui, ils jouissent d'une retraite bien méritée tout en restant des personnes actives. En effet, toujours prêts à rendre service, toujours dévoués et bien intentionnés pour chacun, le couple jubilaire, qui bénéficie d'une bonne santé, fait partager sa joie de vivre, ayant pour guide de chaque jour le Tout Puissant.

(photo vu)

Plus de Fr. 20'000 à gagner

loterie gratuite

Liste des commerçants «Vivre La Chaux-de-Fonds» prenant part à la loterie:

ABM — A la Grappe d'Or — ASSA, Annonces Suisses S.A. — Assurances: La Bâloise, Winterthur — Au Petit-Louvre — Au Printemps — Banque Cantonale Neuchâteloise — Banque Centrale Coopérative S.A. — Banque Populaire Suisse — Bijouterie P. Gigon — Bijouterie Mayer-Stehlin — Boucherie Bell S.A. — Boucherie W. Montandon — Boulangerie P. Jörg — Boulangerie Marending S.A. — Brügger & Cie — Café du Musée — Cafés-restaurants: Brasserie du Terminus, Elite, Le Buffet de la Gare — Calame-Sports — Chaussures Bally-Rivoli — Crédit Foncier Neuchâtelois — Crédit Suisse — Droguerie Droz — Entresol S.A. — Fiduciaire Kubler — Florès, G. Wasser — Garage des Entilles — Garage des Trois-Rois — Gérance Chs. Berset — Hôtel de la Gare et Poste «Le Provençal» — L'Impartial — Kuoni Voyages — Librairie-Papeterie Reymond — Lingerie Louisianne — Maison du Tricot — Meubles Au Bûcheron Veuthey S.A. — Meubles Segalo — MP Finkbeiner Frères — Müller Musique S.A. — Parfumerie de l'Avenue — Parfumerie Dumont — Pharmacie Centrale — Pharmacie des Forges — Pharmacie Henry — Pharmacie Pillonel — Radio-TV G. Frésard S.A. — Radio-TV Steiner S.A. — Services Industriels — Société de Banque Suisse — Turtschy Fleurs S.A. — Union de Banques Suisses — UNIP, Nouveaux Grands Magasins S.A. — Uniphot, Photo-Ciné Nicolet — VAC, R. Junod S.A. — Vêtements Frey — Vêtements Schild S.A.

Jivre
La Chaux-de-Fonds

Télévision/Disques/Hi-Fi/Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds L.-Robert 23-25 (039) 231212

Si votre installation Hi-Fi ne satisfait plus entièrement vos oreilles exercées, vous pourriez remplacer les haut-parleurs (c'est toujours le maillon le plus faible de la chaîne)

1. Vous passez au studio B, pour voir et écouter les célèbres enceintes anglaises BW
2. Nous vous proposons la reprise des vôtres à des conditions hors saison étonnantes
3. Convaincus par notre offre vous faites un essai chez vous **sans engagement**
4. **Enthousiasmés, vous viendrez nous remercier de cette proposition**

B&W Matrix
LISTEN AND YOU'LL SEE

DM 10 - DM 110 - DM 220 - DM 330 dès Fr. 365.- pièce ./. reprise de vos haut-parleurs

au studio b
à l'étage

LA PUBLICITÉ

un second souffle dans une difficile compétition

Pour vos fleurs

Georgette Wasser

Florès

✆ (039) 23 02 66

Service Fleurop-Interflora
Rue de la Serre 79

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL

dès le: Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom:

Domicile:

No - Localité:

Signature:

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 41.50 - 6 mois: Fr. 79.- - annuellement: Fr. 152.-

*biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

Notre expérience = Votre sécurité
Vos banques à La Chaux-de-Fonds

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

BANQUE POPULAIRE SUISSE

BCC
Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Crédit Suisse

Union de Banques Suisses

Société de Banque Suisse

Des tas de petites armoires à petits prix. Dès à présent l'ordre règne même au corridor!

MICASA vous donne l'occasion de trouver ce que vous cherchez. Blanches ou à décor imitation bois, elles sont toutes revêtues d'un stratifié de qualité et faciles à entretenir. Un vrai choix!

2 portes, 2 rayons, 4 tiroirs, 118 x 70 x 34,5 cm, décor noyer

190.–
au lieu de 220.–

2 portes, 1 rayon, 2 tiroirs, 70 x 84 x 38 cm, en blanc

115.–
au lieu de 135.–

décor noyer ou chêne

125.–
au lieu de 145.–

Paillasson
100% velours de coco tissé, insensible à l'humidité. 35 x 60 cm, la pièce

9.30
au lieu de 10.80

Carreau de tapis, en coco
structure bouclée, antidérapante et stable. Convient au chauffage par le sol. 50 x 50 cm, nature, la pièce

7.–
au lieu de 8.50

Blanchi, la pièce

8.30
au lieu de 9.80

MICASA transforme le logis en un chez-soi.

MIGROS
av. Léopold-Robert 79, **La Chaux-de-Fonds**

28-92

MICASA vous souhaite de tout cœur la bienvenue. Vous nous trouvez dans toute la Suisse dans plus de 35 points de vente MIGROS.

Nous avons tous les meubles nécessaires pour toutes les pièces possibles. Pour mieux habiter et dormir. Pour les anti-chambres, la cuisine et la salle de bain.

Pour de plus amples renseignements, ou si vous avez des problèmes de transport, adressez-vous à nos vendeurs sans hésiter.

5 GAGES DE SÉCURITÉ
INFORMATION • QUALITÉ ÉPROUVÉE • PRIX MIGROS
DROIT DE RESTITUTION • GARANTIE

Correction

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Emprunt 5% 1984–94 de fr. 80 000 000

(avec possibilité d'augmentation jusqu'à fr. 100 000 000)

But de l'emprunt	Financement des affaires actives à long terme
Titres	Obligations au porteur de fr. 5000 et fr. 100 000 de valeur nominale
Coupons	Coupons annuels au 8 juin
Durée de l'emprunt	10 ans au maximum
Prix d'émission	99,50%
Libération	8 juin 1984
Délai d'émission	*du 21 au 25 mai 1984, à midi*
Cotation	aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich
Numéro de valeur	29 737

Des bulletins de souscription peuvent être obtenus dans toutes nos succursales en Suisse.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

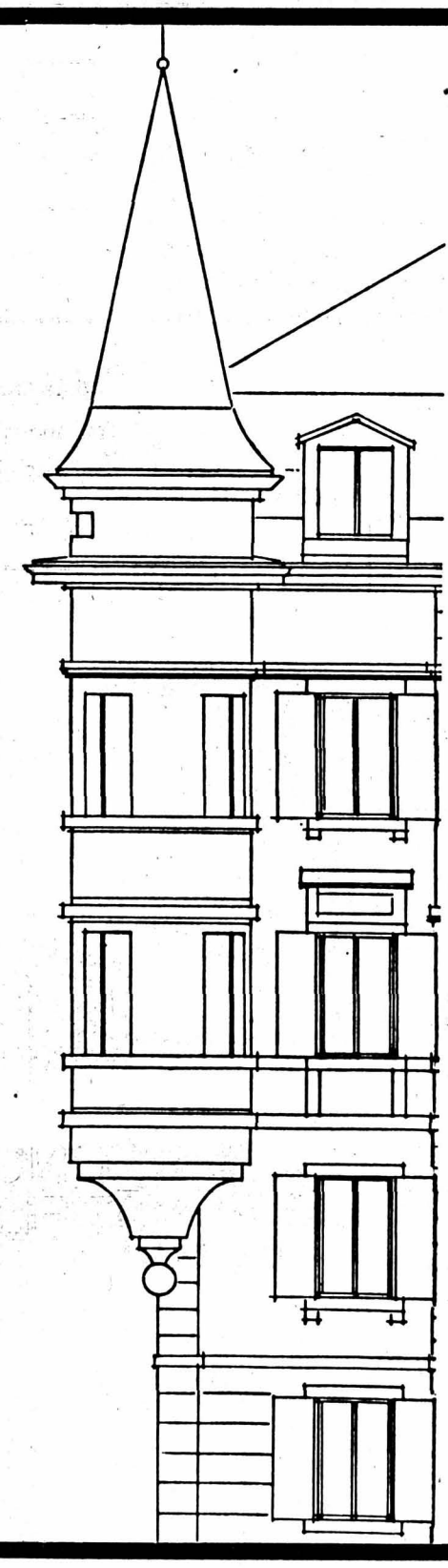

IMMEUBLE NORD 163

VISITEZ NOTRE DERNIER APPARTEMENT AVEC UNE TOURELLE

jusqu'au vendredi 25 mai 1984, entre 17 et 19 h.

Magnifique appartement rénové de 6½ pièces.
Indépendance complète, grâce à un chauffage électrique par accumulateurs.

Avec ce superbe appartement, vous disposez encore, d'un local de bricolage individuel de plus de 10 m², d'un vaste bûcher de près de 25 m² et d'une grande et bonne cave, avec un sol en terre; jardin à disposition.

Aide fédérale possible.

Gérance GECO - 039/23 26 56
La Chaux-de-Fonds
Gérance BOLLIGER - 039/23 33 77
La Chaux-de-Fonds
Bureau R. FAESSLER - 039/31 31 21
Le Locle

Les gémeaux

portes ouvertes

Jeudi 24, vendredi 25 mai
de 16 h. à 19 h. 30

Samedi 26 mai
de 9 h. à 13 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Appartements de 4 et 5 pièces
à vendre en co-propriété avec l'aide fédérale

magnifiquement situés à la rue de l'**Helvétie 50 «Les Gémeaux»**

Construction soignée avec cheminée et balcons

Gérance Charles Berset,

L'appartement-pilote est meublé par la maison M. Leitenberg
rue du Grenier 14, ✆ 039/23 30 47 91-119

Exposition et démonstration du 23 au 26 mai

VENTZKI MTD

Motobineuses
Tondeuses à gazon
Débroussailleuses
Perceuses d'établi

Ouvert de 8 à 20 heures.

EGGER MÉCANIQUE, rue de la Bosse 8, 2613 Villeret, ✆ 039/41 37 40. 13877

Deux jeunes opticiens au service de votre vue!

Léopold-Robert 64
DICK OPTIQUE
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 68 33

La lunette, un trait de votre personnalité

De l'argent liquide comptant l'or ancien et l'argent

Nous achetons aux plus hauts prix

vos BIJOUX en or et argent, tels que: colliers, bracelets, broches, bagues, également à brillants, dents en or de toute sorte, médailles, monnaies, montres en or, chaînes de montres, montres de poches en or et en argent (même défectueuses), argenterie, services et tout objet en argent.

La marche à suivre proposée:

vous nous envoyez la marchandise bien emballée, dans une enveloppe ou un paquet inscrit en recommandé.

Vous recevez **immédiatement** une offre par téléphone ou par écrit.

Paiement comptant en cas d'entente réciproque ou sinon **retour de la marchandise.**

Gloor-Zwingli, montres et bijouterie, Im Zöpfli 2, 6004 Lucerne, ✆ 041/51 52 50.

Déjà 22 ans au service de la clientèle. 13915

LES BOIS, place du 23-Juin

Grand marché aux fleurs

Vendredi 25 mai, de 14 à 18 heures
Samedi 26 mai, de 8 à 12 heures.

En cas de mauvais temps, **vente à la remise communale, bas du village.**

Se recommande: Société d'embellissement et de développement, Les Bois. 14-31409

Employée de maison

ou

jeune fille dès 18 ans

permis C est cherchée dans famille de 2 personnes (enfants mariés) pour participer aux travaux du ménage.

Faire offre à Mme Georges Hertig, Beauregard 3, La Chaux-de-Fonds, ✆ privé 039/28 58 45, ✆ bureau 039/23 44 55.

LA CHAUX-DE-FONDS

Claire Schwob expose à l'Echoppe
La photo sociologique

(Photo Gladieux)

Les photographies, sans facilité ni complaisance de Claire Schwob, captent, d'une manière originale et hypersensible, ce que l'on croyait déjà rebattu.

Toutes les photos, noir, blanc, sont rigoureusement cadrées. Le moindre des éléments se trouvant dans le champ de l'objectif est aussitôt incorporé au sujet pour y ajouter ses ressources de signification.

Claire Schwob se refuse à toute retouche, d'un coup le déclic doit atteindre à la durée. Elle ne s'en laisse pas compter par les expérimentations techniques, les montages à la mode.

Ses sujets, la jeune photographe les choisit longuement, les mûrit, les ressent de toutes ses fibres: paysages chaux-de-fonniers, de France et d'ailleurs, scènes de la vie londonienne où Claire Schwob vit depuis dix ans, scènes au ras du quotidien: punks, réfugiés, pubs, artistes, personnalités.

Claire Schwob a suivi l'équipe cinématographique de Michel Soutter durant le tournage du film «L'Escapade», avec Jean-Louis Trintignant, Marie Dubois, Georges Wod. Les photos de ces artistes, et de l'équipe, qu'elles a prises à cette occasion, tirées pour la plupart à un seul exemplaire, sont présentées en classeur.

Quant aux mots d'introduction prononcés par Danièle Berger lors de l'ouverture de l'exposition, samedi à la Galerie de l'Echoppe, ils présentaient avec compétence, lucidité et chaleur, l'ensemble des aspects de l'œuvre de Claire Schwob. Un vernissage très sympathique rehaussé de la présence de M. Charles Augsburger, directeur des Affaires culturelles.

D. de C.

AVIS MORTUAIRE

ONNENS

Madame Laurette Ray-Gerbex, à Onnens;

Monsieur et Madame Jean-Daniel Ray-Morand et leurs enfants, à La Brévine;

Monsieur et Madame Eric Volery-Ray et leurs enfants, à Bôle;

Monsieur et Madame Michel Cavaliere-Ray, aux Tuileries-de-Grandson;

Mademoiselle Françoise Ray et son ami Thierry Bussard, à Onnens;

Monsieur et Madame William Ray-Bühlmann et leurs enfants;

Monsieur et Madame Edouard Ray-Tschopp et leurs enfants;

Mademoiselle Hermence Ray, à Yverdon;

Les familles Ray, Gerbex, Besson, Dagon, Rigoli,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Claude RAY-GERBEX

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, filleul, parrain, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 57e année.

L'ensevelissement aura lieu à Onnens, le jeudi 24 mai 1984, à 15 heures.

Culte au temple, à 14 h. 30.

Domicile mortuaire: chapelle des Quatre-Marronniers, Yverdon.

Domicile de la famille: 1425 Onnens.

Prière de ne pas faire de visite.

Garde ton cœur plus que toute autre chose
Car c'est de lui que jaillissent les sources de la vie.

Je quitte ceux que j'aime pour retrouver ceux que j'aimais.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 14097

Tournoi ACFA
Résultats

Voici la liste complémentaire des résultats des matchs disputés du mardi 15 au jeudi 17 mai:

Graviers - La Paix 3-0; Rendez-vous - Bar Léo 1-1; Union-Carbide - SBS-SAO 0-4; Giovannini & Röösli - Elbeco 0-3; Centre-Rencontre - Alpes 3-7; Pizzeria - Villa da Ferra 0-1; PTT - Cistalor 2-2; Tivoli - Genevoise 11-0; L'Impartial - Travaux publics 6-0; Rendez-vous - Romariz 3-0; Services industriels - Electriciens 5-1; Bonnet - Bouchers 1-0. (cp)

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

DEMANDES D'EMPLOIS

BOUCHER-CHARCUTIER

cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre 91-1031 à Assa Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2300 La Chaux-de-Fonds.

SÉRIGRAPHE DIPLÔMÉE

cherche place dans la région La Chaux-de-Fonds, Vallon de Saint-Imier. Eventuellement travail à temps partiel.

Ecrire sous chiffre 93-31302 à Assa Annonces Suisses SA, rue du Collège 3, 2610 Saint-Imier.

DAME

cherche changement de situation.
Employée de fabrication, aide de bureau ou autre, pour mi-août ou début septembre.

Ecrire sous chiffre EZ 13473 au bureau de L'Impartial.

DAME

cherche emploi à la demi-journée.
Toute offre détaillée avec conditions sera examinée.

Ecrire sous chiffre RG 13949 au bureau de L'Impartial.

MÉCANICIEN-ELECTRICIEN

parlant français et allemand, habitué à prendre des responsabilités, 15 ans d'expérience en montage, bureau technique, entretien, service extérieur, laboratoire, cherche situation stable pour date à convenir.

Ecrire sous chiffre HW 13871 au bureau de L'Impartial.

JEUNE FILLE

apprentie cuisinière, cherche, pour cause d'allergie, place d'apprentissage (éventuellement travail). Etudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffre 91-1035, Assa Annonces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE FILLE

cherche place d'aide de bureau. Connaissances de sténodactylo et d'anglais. Eventuellement vendeuse. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre 91-1034 à Assa Annonces Suisses S.A., case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

belles choses

Linge de table, de lit et de bain de toute première qualité. 1000 petites choses. Articles-souvenirs distingués.

Tissage de toiles de Langenthal SA

La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 37
039-23 41 21

05-5519

marché DIGA DISCOUNT ALIMENTAIRE

CERNIER

Désire engager pour son magasin de CERNIER

apprentis (es) vendeurs (ses)

Entrée en fonction: début août 1984

Adresser offres à la direction de
MARCHÉ DIGA
2053 Cernier
ou ✆ 038/24 40 88

DEMAIN

10 %

dans les

DROGUERIES

(articles réglementés et nets exceptés) 13603

Cause cessation de notre dépôt d'échelles à Ottiswil, nous vendons la totalité de notre stock

Echelles alu coulissantes 2 plans

modèle Delta. **10 m. ca. 40% réduction,** maintenant seulement **Fr. 293.-.** Livraison franco domicile. Vente autorisée du 1.3.-31.8.84. Dépôt Interal Ottiswil. Acceptation des commandes ✆ **(031) 43 19 71.**

REMERCIEMENT

La famille de

MONSIEUR LE DOCTEUR DANIEL WAVRE

a été profondément émue et touchée de toutes les marques d'affection qui lui ont été témoignées.

Elle exprime ses vifs remerciements à tous ceux qui, par leurs messages amicaux, leurs envois de fleurs, leurs dons et leur chaleureuse sympathie, ont pris part à son chagrin.

HOFSTETTEN, NEUCHÂTEL ET BOUDEVILLIERS, mai 1984. 13834

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Une ferme brûle à Undervelier

Six veaux et douze porcs ont péri dans les flammes

Page 15 ◄

Le grand-père, impotent, âgé de 95 ans, qui venant de Suisse alémanique s'installa en avril 1929 sur ce domaine exploité aujourd'hui par ses deux fils, a pu échapper du brasier grâce à l'aide de l'un deux. Les deux familles, deux couples et une petite fille de 10 ans, seront relogés à Undervelier ou chez des membres de leur famille, qui compte neuf enfants. Famille qui a déjà été durement éprouvée il y a une année par un accident de voiture qui emportait l'un des garçons.

Les causes du sinistre sont inconnues. Sur place, on ne nous a pas caché qu'elles étaient «curieuses». A 1 h. du matin, l'une des deux femmes est sortie mais n'a rien remarqué. Selon l'un des fermiers, le feu s'est déclaré bien avant qu'ils ne soient réveillés par les crépitements. Se saisissant immédiatement d'un extincteur, il devait constater sa totale impuissance devant l'étendue du sinistre. Le bûcher où l'on pense que le feu s'est déclaré n'était pas relié à l'électricité... La police de sûreté a ouvert une enquête.

La ferme du Frênois est située à quatre kilomètres d'Undervelier, sur une colline qui domine la plaine qui s'étend de Soulce à Undervelier. Le domaine comprend 34 hectares, dont 9 hectares de prés et de pâturages. La ferme la plus proche est située à plus de 20 minutes de marche.

De ce qu'il reste des décombres, des quelques pans de murs, d'un amas de ferraille, on constate que le feu, attisé par le vent, a été d'une extrême violence, alimenté de surcroît par une citerne à mazout encore pleine.

Selon la police, une première estimation fait supposer que les dégâts ascendent à 700'000 francs au moins. Un chiffre qui risque de se rapprocher finalement du million de francs.

P. Ve

La doyenne du Jura est décédée

Une Delémontaine de 102 ans lui succède

Mlle Claire Jaquat, doyenne du canton du Jura, qui avait fêté ses 102 ans le 1er août dernier, est décédée lundi à l'Hôpital de Porrentruy où elle vivait depuis trois ans. Elle était née à Varsovie où son père enseignait le français. A la guerre de 1914, elle vint dans le Jura, à Undervelier, d'où son père était originaire. Puis elle s'établit à Porrentruy, avant de partir à Genève pour quelques années. Elle revint à Porrentruy où elle fut pendant 30 ans une ouvrière discrète, passionnée de lectures. Durant la guerre, elle avait fonctionné comme interprète auprès des réfugiés polonais arrivant dans notre pays depuis la France.

La succession de Claire Jaquat est assurée. En effet, le 30 mai, Mme Emma Wittemer, à Delémont, où elle vit au home «La Promenade» depuis cinq ans, fêtera ses 102 ans. Mme Wittemer jouit encore de toutes ses facultés. Elle crée la joie autour d'elle. Epouse d'un menuisier, elle a connu une vie heureuse, où la musique et la danse ont tenu la première place. Son plus grand plaisir, ce fut «d'en danser une» le jour de ses cent ans. Il y a deux choses qu'Emma Wittemer n'aime pas: le riz et la mauvaise humeur. Elle nous l'a dit, dans un grand éclat de rire.

V. G.

Tribunal cantonal et drogue

Préoccupé par les problèmes de lutte

Etabli pour 1983, le rapport d'activité du Tribunal cantonal ne compte pas moins de 58 pages. Il fait état de l'activité dans les différentes Chambres et démontre que la nécessité de renforcer le personnel, à laquelle il avait été fait droit il y a peu, était tout à fait justifiée. Le nombre des affaires et leurs complexités n'ayant fait que croître depuis lors.

Au sujet de la Chambre administrative, le rapport relève que la Commission de recours en matière d'impôt ne va pas assez au fond des choses, ce qui entraîne, après ses décisions, des contestations auprès des autorités judiciaires. S'agissant du recueil des lois, le Tribunal cantonal regrette que la mise à jour du recueil systématique ne se fasse pas plus souvent et qu'on renonce à publier une table des matières.

En matière de poursuites et faillites, relevons que les poursuites ont été de 18.800 contre 17.700 en 1982. Il y a eu plus de 9000 saisies, contre 7200 en 1982. Enfin, les faillites prononcées se montent à 46, contre 56 en 1982. Ce surcroît d'activité se traduit par une forte augmentation des émoluments prélevés par les offices de district.

Au nom de la Commission des avocats, qui sont au nombre de 27 en activité dans le Jura, avec 68 autorisations extérieures de plaider dans le canton, la commission relève que quinze stagiaires devront passer leurs examens prochainement.

Les deux rapports les plus intéressants, sont ceux de l'avocat général des mineurs qui relève la forte augmentation des frais de placement pour les adolescents (de 200.000 à 500.000 francs) et la difficulté de trouver des solutions à ces problèmes.

Pour sa part, le juge d'instruction cantonal Arthur Hublard souligne la forte recrudescence des affaires liées à la consommation de drogues, douces et dures. La plupart est liée à l'arrestation de nombreuses personnes à Moutier, mais les délits ont été commis dans le canton du Jura. Ce dossier est très volumineux et la conclusion requerra encore de longs mois d'investigation, en raison du mutisme bien connu dans les milieux des consommateurs et des trafiquants de la drogue. Le juge d'instruction ne cache pas que les autorités ne disposent pas de moyens suffisants et adéquats et ne les connaissent pas toujours, pour venir à bout de ce fléau qui frappe la jeunesse jurassienne de plein fouet.

Le juge Hublard souligne encore que la situation des prisons de district est loin d'être satisfaisante et souligne que les rapports établis par la Commission cantonale créée en vue de trouver des solutions n'ont pas encore débouché sur celles-ci.

V. G.

Première pour l'Association des musiciens suisses

Pour la première fois dans l'histoire de l'Association des musiciens suisses (AMS), qui réunit la majorité des solistes, compositeurs et chefs d'orchestre suisses, ce sont uniquement des jeunes étudiants de 11 à 19 ans et non pas des solistes professionnels qui ont animé la fête des musiciens suisses dont la 85e édition s'est déroulée samedi et hier dans le Jura. Au cours de l'assemblée générale ordinaire samedi à Delémont, sous la présidence de Hans Ulrich Lehmann, directeur du conservatoire de Zurich, le prix de compositeur a été décerné à Rudolf Kelterborn, directeur de l'académie de musique de Bâle.

La fête des musiciens suisses a débuté samedi à Delémont avec deux créations collectives préparées par deux compositeurs; Jost Meier et Louis Crelier, avec la collaboration des enseignants et de leurs élèves du canton du Jura. Le concert traditionnel du samedi soir a donc été joué par de jeunes étudiants et non pas par des professionnels. Dimanche, à Porrentruy, deux animations ont fait participer une trentaine de jeunes à la technique de l'improvisation, avec l'utilisation de toutes sortes de moyens techniques et instrumentaux.

Cette fête originale a été marquée par l'enthousiasme des jeunes participants. Elle a aussi été un succès au niveau de la participation de la population locale.

(ats)

SAIGNELÉGIER

Quatre fois moins de précipitations en avril 84 qu'en 83

Durant le mois d'avril 84, le préposé à la station pluviométrique a fait les observations suivantes: 12 jours seulement avec des précipitations contre 22 en 83; valeur de ces précipitations: 48,3 mm contre 204,8 mm en avril 83; température maximale: 18 degrés (16 en 83); température minimale: – 2 (–2 en 83). (y)

Nomination à l'Ecole secondaire

Lors de sa séance de jeudi soir, la Commission de l'Ecole secondaire a procédé à la nomination d'une nouvelle maîtresse littéraire. Parmi quatre candidats, elle a choisi Mlle Christine Humair, âgée de 23 ans, de Bienne, originaire des Genevez. Elle remplacera Mme Maya Gogniat, démissionnaire après trois années d'activité.

Toutefois, Mme Gogniat conservera la classe de français de 6e année afin de mener à chef l'expérience de français renouvelé entreprise cette année. (y)

LES BREULEUX

Décision à la Commission de l'Ecole primaire

Lors de sa dernière séance, la Commission d'école a décidé la création définitive du poste en duo en classe de 2e année primaire. Rappelons qu'il est partagé depuis une année déjà par Mmes Anne-Marie Jecker et Marie-Claire Juillerat.

D'autre part, M. Jean-Charles Munier, maître de travaux manuels, a été renommé pour la prochaine année scolaire. (pf)

Nouveaux apprentis: délais d'inscription

Les apprentis qui commenceront en août un apprentissage de commerce de bureau ou de vente dans la région de Delémont doivent s'inscrire aux cours de l'Ecole professionnelle commerciale de cette localité. Cette inscription se prendra mercredi 13 juin à 14 heures pour les apprentis de commerce, à 15 h. 30 pour les apprentis de bureau (2 ans) et à 16 heures pour les apprentis de la vente. Lieu d'inscription: Ecole professionnelle commerciale, Delémont, rue de l'Avenir 33, salle 1 A 08 (1er étage). (rpju-vg)

CANTON DE NEUCHATEL

Elections communales neuchâteloises

Pour nos abonnés de l'extérieur

Une partie de nos abonnés extérieurs à la région n'ont pas reçu lundi matin les résultats de la ville de Neuchâtel, arrivés à notre rédaction après 3 heures du matin. Pour ceux- ci, nous redonnons aujourd'hui le résultat de l'élection du Conseil général de Neuchâtel.

41 conseillers généraux
Radicaux: 82474, 10 sièges (+ 2)
Libéraux: 103185, 13 sièges (+ 2)
Socialistes: 107601, 14 sièges (–3)
Ecologie-lib.: 35709, 4 sièges (–1)

LISTE ÉCOLOGIE ET LIBERTÉ
Sont élus:

Jean-Luc Duport	**1249**
Kurt Andres	**1141**
Francine Fellrath	**1127**
Maurice Lack	**1112**

Obtiennent des voix: Jacques Meyrat 1059, Christian Piguet 1023, Catherine Piguet 1007, Jean Badertscher 958, B. Gavillet 916, Hubert-J. Gross 862, Erica Swoboda 836.

LISTE RADICALE
Sont élus:

Claude Frey	**2316**
Anne-Marie Mouthon	**2170**
André Porchet	**2148**
Arnold Gränicher	**2135**
M. Berger-Wildhaber	**2078**
François Reber	**1964**
Willy Perrot	**1916**
John Vallelian	**1915**
Cl.-Alain Rochat	**1878**
Philippe Haeberli	**1860**

Obtiennent des voix: F. Desaules-Zeltner 1852, Jean-Paul Renaud 1850, Patrice Arnd 1846, André Calame 1845, Fr. Prebandier 1809, Rudolf Baumann 1788, Ch.-Edmond Guinand 1780, Bernard Jordan 1749, Daniel Weber 1749, Mad. Blaettler 1726, Claude Frund 1675, R. Di Giusto-Schum. 1603

LISTE LIBÉRALE
Sont élus:

Claude Bugnon	**2913**
J.-Pierre Authier	**2766**
M.-Anne Gueissaz	**2712**
Amiod De Dardel	**2605**
Jacques de Montmollin	**2600**
Rémy Voisard	**2493**
M.-Claude Hertig	**2466**
J.-Marc Nydegger	**2465**
Georges Bonhôte	**2432**
Luce North	**2407**
Edouard Weber	**2389**
Claude Donzé	**2374**
Michel Jornod	**2347**

Obtiennent des voix: Annatina Bozin 2340; R. de Pourtalès 2333; Léon du Pasquier 2327; Ren. de Montmollin 2317; Eric Ruedin 2305; Adi Glanzmann 2235; Antoine Grandjean 2206; Christo Maneff 2196; M.-Thérèse Bucher 2188; Marc Lorenz 2185.

LISTE SOCIALISTE
Sont élus:

André Buhler	**2934**
Archibald Quartier	**2831**
Eric Moulin	**2698**
Jean Martin	**2671**
Blaise Duport	**2663**
Val. Schaffter	**2530**
Roger Schor	**2526**
André Hofer	**2493**
Fabienne Moulin	**2490**
Francis Houriet	**2488**
Fr. Bauer-Landry	**2487**
Mario Castioni	**2461**
Fr. Boulianne	**2431**
Monika Dusong	**2407**

Obtiennent des voix: Daniel Huguenin 2377, Patrice Dupasquier 2372, Raymonde Vurlod 2369, A. M. Arquint-Joray 2365, Maurice Ruedin 2359, Jean-Daniel Perret 2358, Yvan Grossenbacher 2353, Daniel Bugnon 2352, Georges Arquint 2322, Bernard Allemann 2319, J.-Marie Mangilli 2317, François Pachoud 2314, Pierre Horisberger 2309, Denis Rich 2304, Maurice Wernli 2299, Yves Delay 2292.

Tourisme dans le Jura

La radio sur deux roues

Pascal-Arthur Gonet parle avec Josiane Petitpierre, de Couvet, présidente de l'Association neuchâteloise de tourisme rural. (Impar-Charrère)

Dans le cadre de l'émission matinale «Saute-Mouton», Pascal-Arthur Gonet et le technicien Eric Martin font du tourisme dans le Jura. Sur deux roues, avec l'appui d'un faisceau hertzien qui les relie au studio de la Radio romande. Ils ont visité la vallée de Joux lundi, le Val-de-Travers hier et seront ce matin dans les Franches-Montagnes.

En transportant le matériel d'émission-réception sur leurs bécanes, les pédaleurs de l'onde ultra-courte ont traversé le Vallon, profitant de leur passage dans quelques villages pour s'entretenir avec les habitants. A Travers, la liaison a malheureusement été interrompue pendant que l'ancien secrétaire régional Pierre-Alain Rumley expliquait les efforts déployés pour attirer randonneurs et cyclistes dans la région. On rapellera, à ce propos, qu'une carte des itinéraires pédestres du Val-de-Travers vient de paraître et qu'un catalogue des gîtes ruraux est disponible. Renseignements à la gare de Fleurier.

(jjc)

Grève des cheminots français

Conséquences en Suisse

Les cheminots français annoncent une grève de mercredi soir 23 mai à 20 heures à samedi 26 mai à 6 heures. Durant cette période, il faut s'attendre en Suisse à la suppression de différents trains en trafic avec la France, a fait savoir hier le service de presse des Chemins de fers fédéraux. (ats)

NEUCHÂTEL

Jeune motard blessé

Hier à 2 h. 40 à Neuchâtel, au volant d'un motocycle léger, le jeune Alain Harol, 14 ans, de Peseux (il n'est donc pas au bénéfice d'un permis de conduire), circulait chemin des Trois-Portes en direction du centre ville. A un moment donné, il a heurté le mur sud-ouest de la propriété No 14. Suite à ce violent choc, cette machine termina sa course contre la façade nord de l'immeuble No 21. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadollés.

LIGNIÈRES

Voiture contre un arbre

Lundi à 23 heures à Lignières, Mme Liliane Prillard, domiciliée à Lignières, circulait en voiture sur la route reliant cette localité au Landeron. A la sortie d'un virage à gauche, peu après le lieu-dit le Grand Gibet, elle perdit la maîtrise de sa machine qui roula sur la bordure d'herbe sud de la chaussée, puis vint heurter de plein fouet un arbre en contrebas.

Blessée, Mme Prillard a été transportée à l'Hôpital des Cadolles au moyen d'une ambulance de la police locale.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne. - **Willy Brandt**, Monde. - **Roland Carrera**, Economie. - **Jean-Jacques Charrère**, Val-de-Travers. - **Michel Déruns**, Sports. - **Raymond Déruns**, Agriculture, Magazine et TV. - **Cécile Diezi**, Jura bernois, Jura. - **Patrick Fischer**, La Chaux-de-Fonds. - **Roland Graf**, Coordination de nuit. - **Laurent Guyot**, Sports. - **Ingrid-C. Jeannet**, La Chaux-de-Fonds. — **Michel-Henri Krebs**, Canton de Neuchâtel. - **Catherine Montandon**, Le Locle. - **Jean-Claude Perrin**, Le Locle. - **Mario Sessa**, Régionale. - **Pierre Thomas**, Coordinateur de jour. - **Pierre Veya**, Jura. — **Ruth Widmer-Sydler**, Littoral.

Stagiaire:
Pascal Brandt.

mercredi TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

12.00 Midi-public
(12 h. 05 «Le Village englouti), des flashes du Téléjournal (12 h. 00, 12 h. 30 et 13 h. 00)

13.25 La Couronne du Diable
7. Le Lion de la Chrétienté

14.20 Jeux sans frontières
A Fribourg: Jeux du 25 juin 1980

15.55 Et la mousson revint...

16.50 Escale
L'invitée du jour:
NICOLE CROISILLE

17.30 Flashjazz
Richie Pitts et Caravan

17.50 Téléjournal

17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes

18.10 Ça roule pour vous

18.35 Journal romand

18.55 Dodu Dodo (102)

19.10 De A jusqu'à Z
Jeu

19.30 Téléjournal

20.00 TJ sport

20.10 Kojak
Avec Telly Savallas: Kojak

20.55 Football

Coupe de l'UEFA
Finale retour: Tottenham Hotspur - Anderlecht
En Eurovision de Tottenham

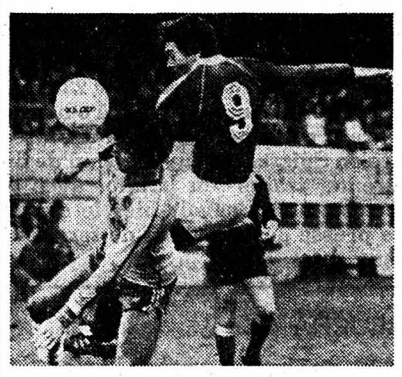

22.45 Téléjournal

SUISSE ALEMANIQUE

17.00 Fass
Violence et agressions
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Karussel
18.35 Visite au zoo
Au Jardin zoologique de Zurich: Phoques et castors
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal – Sports
20.00 Perle der Karibik
Téléfilm
Débat: Relations exotiques
22.45 Téléjournal
22.55 Mercredi-sports
Football: Coupe de l'UEFA
23.55 Téléjournal

FRANCE 1

11.30 TF1 Vision plus

12.00 Le rendez-vous d'Annik

12.30 Atout cœur

13.00 Actualités
En direct de Cannes

13.35 Vitamine
Gigi: L'Opération - 14.32 Lotovitamine - 14.40 Le Vagabond: L'Habit ne fait pas le Moine - 15.00 Show Popeye, dessins animés - 15.25 Jacques Trémolin raconte: Les grands moments de Walt Disney

16.00 Jouer le jeu de la santé

16.05 Temps X
Cinéma: Extraits des films «La Marque» et «Le Monstre» - Le cheval de Troie ou la fraude informatique

17.00 Un métier pour demain

17.15 Les infos

17.30 Le village dans les nuages

17.50 Cher Inspecteur

Un Prisonnier très spécial. Série en 8 épisodes de Norman Abbott - Avec: Ron Moody - Cassie Yates - Michael Durrell

Pour provoquer les confidences de Penzo, un gangster arrêté après un hold-up, l'inspecteur Hart va imaginer un scénario très compliqué et très dangereux...

18.20 Presse-citron

18.30 Jack spot

18.50 Jour J

19.15 Actualités régionales

19.40 Les petits drôles

19.53 Tirage de la Loterie nationale

20.00 Actualités

20.30 Tirage du Loto

20.35 Dallas

21.25 D'homme à homme
Archéologie aérienne

22.25 Les grandes expositions
Peinture américaine au XIXe siècle

22.55 Actualités

SUISSE ITALIENNE

15.45 Cyclisme
Tour d'Italie: Chieti – Foggia

17.45 Tu aimes la salade ?

18.45 Téléjournal

18.50 Viavai

19.25 Le Jeune Dominique

19.55 Magazine régional

20.15 Téléjournal

20.40 Arguments

21.35 Duke Ellington

22.25 Téléjournal

22.35 Mercredi-sports
Football: Finale de la Coupe UEFA: Tottenham Hotspur – Anderlecht
Téléjournal

ANTENNE 2

10.30 A2 Antiope

11.15 A2 Antiope

12.00 Midi informations
Météo

12.08 L'académie des 9
Avec: Marie-Paule Belle - René Joly - Alexandra Stewart

12.45 Antenne 2 midi

13.35 La Ligne de Conduite (7)
Série - Avec: Blanche Ravalec

13.50 Les carnets de l'aventure
L'Ascension

14.25 Dessin animé

15.00 Récré A2
Yakaris: L'Alerte- Les Quat'z'Amis - Maraboud'ficelle - Latulu et Lireli: Ohé, ohé, matelot

17.30 Micro Kid

18.00 Platine 45
Séquences avec: Regrets - Thompson Twins

18.30 C'est la vie

18.50 Des chiffres et des lettres

19.15 Actualités régionales

19.40 Palmarès du Festival de Cannes

20.00 Le journal

20.35 Deux Amies d'Enfance

Jackie. Ecrit et réalisé par Nina Companeez - Avec: Ludmilla Mikael - Aurore Clément - Christoph Moosburgger

Aurore Clément

Flora avoue à Sarah qu'elle ignore totalement ce qu'est devenue Jackie quand elle-même a quitté Paris au moment de l'exode. Sarah essaie de retrouver des personnes qui ont connu la jeune femme pendant la guerre...

22.20 Psy-Show
Chantal et Jean-Claude ont 36 ans, ils sont mariés depuis quinze ans et ont deux enfants. Dans le cours de leur vie survient un événement violent: Chantal a un cancer. Elle se révolte et se bat, Jean-Claude, lui, souffre mais en silence

23.35 Edition de la nuit

23.55 Bonsoir les clips

FRANCE 3

14.55 Questions au gouvernement

17.00 Télévision régionale

19.10 Inf 3

19.15 Actualités régionales

19.55 Inspecteur Gadget

20.05 Jeux de 20 heures

20.35 Où sont les palmarès d'antan ?

22.00 Rêve de Singe

Film de Marco Ferreri (1978) - Avec: Gérard Depardieu - James Coco - Marcello Mastroianni

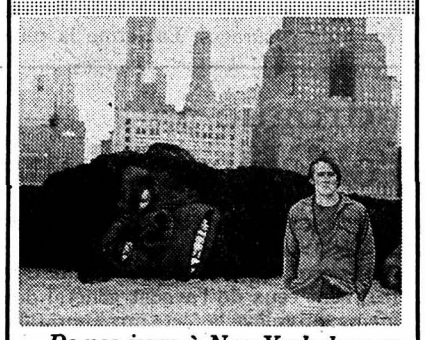

De nos jours à New York dans un décor de fin du monde, la singulière passion d'un jeune homme pour un bébé chimpanzé.

23.50 Prélude à la nuit

24.00 Les nuits du cinéma

ALLEMAGNE 1

16.10 Die reichen Armen von Corvo
Sur la plus petite île des Açores
16.55 Null ist Spitze
Un Bonheur vient rarement seul
17.20 Kein Tag ist wie jeder andere (3)
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Kraftprobe
Film
21.45 Point chaud
22.30 Le fait du jour
23.00 Nick Lewis, Chief Inspector
L'Homme au Deux Visages. Série
23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

13.20 Tennis
16.00 Informations
16.05 Löwenzahn
16.35 Kompass
Thème: Notre système planétaire
17.00 Informations régionales
17.15 L'Illustré-Télé
17.50 Bret Maverick
L'Attaque de la Banque. Série
19.00 Informations
19.30 Gewählt, gefragt
21.00 Dynasty
Changement de Camp. Série
21.45 Journal du soir
22.10 Football
Coupe de l'UEFA: Finale retour
22.40 Vater und Sohn
Téléfilm
0.10 Informations

HUMEUR

Une forêt abattue

On vit désormais dans une société où le journaliste, le réalisateur de TV deviennent enquêteurs, policiers, producteurs. Parce que cette société ne résiste plus à des charges immenses lancées contre elle. Un exemple, parmi d'autres, cueilli dans «Temps présent» de la semaine dernière (17 mai/en vision 2, le samedi 19): une compagnie qui construit un immense barrage doit éliminer la forêt. Elle prétend ne pas utiliser de défoliant. Or les défoliants sont utilisés. Par une société différente, qui travaille pour la première sur mandat. Et vive les défoliants et la dioxine, déjà essayée au Vietnam... et à Seveso, avec l'efficacité que l'on sait. Mais la société aux défoliants n'existe plus: elle a fait faillite. Et la forêt aussi disparaît.

Absurde, cette histoire de la forêt d'Amazonie en voie de partielle destruction: après les Indiens, les arbres, car le pour cent des plantes abattues sont brûlées sur place. Le Brésil doit cent milliards de dollars en dette extérieure. Tout est bon pour la payer. Par exemple d'exploiter les nouvelles richesses minières de l'Amazonie. Pour ce faire, la forêt doit être détruite, transformée un temps en pâturages rentables où le bétail vivote. Et la terre déjà pauvre s'appauvrit. Tandis que quelques riches s'enrichissent plus vite. Vient alors un raisonnement stupéfiant tant il est incroyable.

L'oxygène pourrait venir à manquer, forêt détruite même partiellement, remplacé par le carbone qui modifiera les grands équilibres de température, fera fondre les calottes glaciaires, l'eau montant partout, selon l'un de six mètres, l'autre de trente-cinq, ce qui détruira d'immenses terres cultivables et des villes. Ainsi le Brésil payera sa dette...

Alors quoi ? S'agit-il d'une imaginative fiction, ou d'un film de terreur réaliste. Mermod et Ziegler pratiquent-ils le reportage de la colère devant certaines des découvertes qu'ils firent là-bas ? Et le seul fait qu'ils n'aient pas été inquiétés comme le fut l'équipe de Gazur dans les Nordestes fait déjà question, mais dans quel sens ? Qui les a laissé faire ?

Ou bien ils se trompent, ou bien ils ont raison. Même partiellement. Et nous revoici impuissants à jamais, sinon de retenir l'énorme rire qui éclatera si jamais ils avaient raison, avec cette histoire de carbone et de calotte glaciaire... Mais ce sera un rire... noyé...

Freddy Landry

RADIO

Aujourd'hui

SUISSE ROMANDE 1

12.30 Journal de midi. 13.30 Avec le temps. Compactualité. Les saltimbanques. 14.05 Profil. 15.05 Le diable au coeur. 16.05 Les déménageurs de piano. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sport. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres. 19.05 Les dossiers de l'actualité. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la une. 22.30 Journal. 22.40 Petit théâtre de nuit: La bourse pleine de sens, de Jehan le Galois d'Aubepierre. 23.00 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

SUISSE ROMANDE 2

12.30 Titres. 12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.05 Suisse-Musique. 16.00 La vie qui va. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Les livres. 19.20 Per i lavoratori italiani. 19.50 Novitads, émission en romanche. 20.00 En attendant le concert. 20.30 L'Orchestre de Chambre suisse et Maurice André, trompette: Förster, Telemann, Vivaldi, Tartini. Postlude. 22.30 Journal. 22.40 Musique en Suisse romande. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

SUISSE ALEMANIQUE

❶ 12.15 Mag. régional. 12.30 Journal. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.10 Famille. 14.30 Musique. 15.20 Nostalgie. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Infos. 19.15 Musiques diverses. 20.00 Spasspartout. 22.00 Das Schreckmümpfeli. 24.00 Club de nuit.

❷ 12.30 Journal. 12.40 Société. 13.30 Mus. ancienne. 16.00 Feuilleton. 16.30 Serenata: Mus. class. 17.50 Italien-romanche. 18.30 Journal. 19.15 Index. 19.30 Culture. 20.15 Mus.: Der Kopfhörer: chant grec. 21.45 Théâtre. 23.00 DRS 3.

FRANCE MUSIQUE

12.05 Orchestre philharmonique de Strasbourg: Sibelius, Varèse. 13.32 Les chants de la terre: mus. trad. 14.02 Jeunes solistes. 15.00 Microcosmos. 17.00 Histoire de la musique. 18.05 L'imprévu. 19.00 Jazz. 20.00 Musique contemporaine, magazine. 20.30 Nouvel Orchestre philharmonique et A. Marion, flûte: Le Calif de Bagdad, Boieldieu; Choral, Partita, Koechlin; Cinéma, Satie; Concerto, Ibert; Jeux d'enfants, Bizet. 22.34-2.00 Les soirées de France-Musique: programme musical. 23.10 Soirée classique. 1.00 Poissons d'or.

FRANCE CULTURE

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: l'Himalaya. 14.30 Un coin dans le sens de la marche, de Ch. Charras et A. Gille. 16.03 Musique: Paul Méfano – Rétro 1965-1956, par G. Geay. 18.00 Le cri du homard, par B. Jérôme. 18.10 Ecole des parents et des éducateurs. 18.30 Feuilleton: Marthe, d'E. Weisel. 19.00 Magazine. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 Perspectives scientifiques: Races et milieux. 20.00 Enjeux internationaux. 20.30 Musique: Paul Méfano – Rétro 1964-1956. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Demain

SUISSE ROMANDE 1

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier et bulletin météorologique. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute oecuménique. 7.30 Diagnostic économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.30 Indicateur économique. 8.40 Mémento. 9.00 Bulletin météo. 9.05 Saute-mouton, par Janry Varnel: des jeux, des reportages avec l'équipe des animateurs romands. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain, par Jean Charles.

SUISSE ROMANDE 2

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous, réveil en musique. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classiques. 8.10 Poésie. 8.58 Minute oecuménique. 9.05 La vie qui va... Actuel. 9.30 Le temps d'apprendre. Jeunesse. 10.00 Portes ouvertes sur la santé. 10.30 La musique et les jours, par P. Perrin et Claudine Perret: 1. Intégrale des quatuors de Joseph Haydn. 2. Au jour le jour: actualité musicale illustrée. 12.00 Traditions musicales de notre pays: Choeur mixte protestant de Cressier; orchestres et trio.

SUISSE ALEMANIQUE

Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique.

❶ Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Semaine économique.

❷ 6.00 Mattinata. 6.10 Pages de Bach, Couperin, Vivaldi, Lambert et Haendel. 7.10 Pages de Mozart, Dvorak, Paer, Schumann. Portrait du chef d'orchestre P. Maag. 9.05 Aula, radio scolaire. 9.35 Dialecte. 10.00 Pays et peuples. 11.30 Lecture. 12.00 Musique de chambre de Mozart.

FRANCE MUSIQUE

Informations à 7.00, 9.00, 12.00, 18.00, 19.55, 23.00.
2.00-7.00 Les nuits de France-Musique: Lettres de Bohème. 7.10 Actualité du disque. 8.00 Journal de musique. 9.05 L'oreille en colimaçon. 9.20 Le matin des musiciens: Haendel: Quelques problèmes: 3 cantiques, Bach; 2 «Deutsche Arien», Haendel; Cantate, Bach; «Theodora» choeur Venus Laughing, Haendel; Cantate, 1er Choeur, Bach; extraits de Ode funèbre, Sosarme; Duo, Mendelssohn; La Crucifixion, Stainer, etc.

FRANCE CULTURE

Programmes français sous réserve.
7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. Du verbe (4): La voix vers l'autre, avec G. Pommier, psychanalyste. 8.33 Entre terre et eau (4). 8.50 Le sarment de Lune, par C. Mettra. 9.07 Les matinées de France-Culture: La littérature, par R. Vrigny, avec la collaboration de P. Besson, Ch. Giudicelli, G.-L. Guignot et J.-P. Horn. 10.30 Le cri du homard. 10.50 Musique: Musiques traditionnelles de la recherche à la création: rencontres, colloques.